

Étude des perspectives de  
développement  
socio-économiques de  
l'Arc jurassien  
franco-suisse

Rapport final

Bâle, 24.02.2022

**arcjurassien.org**   
coopération franco-suisse



Rapport commandé et financé par



Arcjurassien.org, organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.



Kanton Bern  
Canton de Berne



## Éditeur

BAK Economics AG

## Contact

Marc Bros de Puechredon  
Président de la direction,  
Directeur des études régionales  
T +41 61 279 97 25  
marc.puechredon@bak-economics.com

Andrea Wagner  
Analyses régionales  
T +41 61 279 97 00  
andrea.wagner@bak-economics.com

BAK Economics AG  
Güterstrasse 82  
CH-4053 Bâle  
[www.bak-economics.com](http://www.bak-economics.com)

## Rédaction

Marco Kiener, Marlène Rump, Andrea Wagner, Alexandra Zwankhuizen

## Image

BAK Economics/istock

# Table des matières

Table des matières .....	4
<b>1</b> <b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>2</b> <b>Analyse de la situation actuelle .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1</b> <b>Profil de l’Arc jurassien .....</b>	<b>9</b>
2.1.1	Démographie et densité de population.....9
2.1.2	Trafic et transport..... 11
2.1.3	Marché du travail transfrontalier..... 12
2.1.4	Structure économique..... 15
2.1.4.1	Industrie de précision / horlogerie ..... 15
2.1.4.2	Tourisme ..... 16
2.1.4.3	Commerce de détail et services ..... 18
2.1.5	Gouvernance, services et mode de vie transfrontaliers ..... 19
2.1.6	Analyse SWOT ..... 22
2.1.7	Axes stratégiques actuels ..... 22
2.1.8	Digression : nouvelles formes d’économie ..... 24
2.1.9	Bilan et analyses complémentaires ..... 25
<b>2.2</b> <b>Analyse économique et comparaison internationale.....</b>	<b>26</b>
2.2.1	Performance économique..... 26
2.2.1.1	Secteurs économiques et croissance du PIB ..... 30
2.2.1.2	Secteurs économiques et croissance valeur ajoutée brute ..... 32
<b>2.3</b> <b>Analyse de la compétitivité des entreprises : enquête auprès des entreprises</b>	<b>39</b>
2.3.1	Informations sur l’enquête et description de l’échantillon ..... 39
2.3.2	Résultats de l’enquête ..... 43
2.3.2.1	Compétitivité d’entreprise..... 43
2.3.2.2	Évaluation des facteurs d’implantation et des thèmes de coopération transfrontalière ..... 45
2.3.2.3	Délocalisation / Investissements dans l’expansion de l’entreprise..... 49
2.3.2.4	Intégration dans les chaînes de valeur ..... 51
2.3.2.5	Importance des grandes tendances pour le modèle économique des entreprises ..... 56
2.3.2.6	Importance de l’innovation pour les entreprises..... 64
2.3.2.7	Importance de recruter des travailleurs qualifiés ..... 66
2.3.2.8	Digression, crise du COVID..... 71
<b>3</b> <b>Analyse FFOM.....</b>	<b>75</b>
<b>3.1</b> <b>Vue d’ensemble des résultats sous forme d’analyse forces-faiblesses- opportunités-menaces.....</b>	<b>75</b>
<b>3.2</b> <b>Analyse FFOM détaillée .....</b>	<b>78</b>
3.2.1	Forces ..... 78
3.2.2	Faiblesses ..... 79
3.2.3	Opportunités ..... 81
3.2.4	Menaces..... 83
<b>3.3</b> <b>FFOM des territoires de coopération .....</b>	<b>84</b>
<b>4</b> <b>Développement futur de l’Arc jurassien .....</b>	<b>88</b>
<b>4.1</b> <b>Analyse des tendances et scénarios .....</b>	<b>88</b>

4.1.1	Analyse du statu quo .....	88
4.1.2	Analyse de la tendance « Changement démographique ».....	92
4.1.3	Mondialisation .....	94
4.1.4	Numérisation et robotisation .....	98
4.1.5	Durabilité.....	101
4.1.6	Pandémie .....	104
<b>5</b>	<b>Actions préconisées .....</b>	<b>107</b>
<b>5.1</b>	<b>Vue d'ensemble .....</b>	<b>107</b>
<b>5.2</b>	<b>Amélioration de la gouvernance régionale / profil des régions.....</b>	<b>107</b>
<b>5.3</b>	<b>Amélioration de l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée .....</b>	<b>111</b>
<b>5.4</b>	<b>Amélioration de l'attractivité pour les entreprises.....</b>	<b>115</b>
<b>5.5</b>	<b>Amélioration du système régional d'économie et d'innovation .....</b>	<b>117</b>
<b>5.6</b>	<b>Priorisation des recommandations d'action .....</b>	<b>119</b>
<b>6</b>	<b>Références.....</b>	<b>121</b>
<b>7</b>	<b>Annexe.....</b>	<b>124</b>

# 1 Introduction

L'Arc jurassien franco-suisse est un territoire d'excellence industrielle, cependant constamment confronté à une croissante internationalisation de l'économie, ainsi qu'à une « métropolisation » des sites de production. L'Arc jurassien franco-suisse doit donc faire face à d'importants défis par rapport au développement futur en termes de démographie, d'économie, de mobilité et de ressources.

L'Arc jurassien dispose néanmoins de nombreux atouts sur lesquels il peut s'appuyer pour renforcer son attractivité et maintenir son cadre de vie. Son industrie est orientée vers l'exportation et ne peut être dissociée de l'adaptation aux changements économiques et climatiques, tandis que la création de richesse associée à ces activités doit également être localisée dans les zones qui composent la région.

La crise du Covid-19 a mis en évidence la fragilité des territoires transfrontaliers tels que l'Arc jurassien, où les interactions frontalières sont des composantes essentielles du territoire. Les premières études de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) sur les effets de la crise montrent une baisse de l'activité économique, une augmentation du travail à temps partiel ou du chômage. Le tourisme a également subi un sérieux revers au cours de cette période.

Dans ce contexte, Arcjurassien.org souhaite disposer d'outils d'aide à la décision factuels et prospectifs afin de tirer des enseignements concrets de la crise économique et conjoncturelle et de définir des priorités en vue de soutenir l'activité économique de l'Arc jurassien et de ses sous-territoires. L'étude porte sur les perspectives de développement socio-économique de l'Arc jurassien franco-suisse et prévoit des recommandations d'actions sous plusieurs aspects (voir scénarios).

L'étude se réfère à l'Arc jurassien franco-suisse comme région transfrontalière, comprenant une partie des départements français suivants : Doubs, Jura et Territoire de Belfort et des parties des cantons suisses de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Il s'étend le long des 230 km de frontière entre la Suisse et la France et est marqué par le massif montagneux du Jura.

Ce rapport examine dans un premier temps la situation actuelle de l'Arc jurassien franco-suisse (chapitre 2). Cette analyse s'appuie sur les études précédentes et des données disponibles sur le site Internet de l'OSTAJ (chap. 2.1) ; nous avons ensuite mené une analyse de données axée sur les secteurs et effectué une comparaison internationale de la région (chap. 2.2). Dans une troisième étape, nous avons mené une enquête auprès des entreprises. La troisième partie du chapitre 2 montre les résultats de cette enquête que nous avons menée avec les chambres de commerce du territoire (chap. 2.3). Tous les résultats sont ensuite résumés dans une analyse FFOM (chap. 3).

Il s'ensuit une analyse du développement futur du territoire et des recommandations d'actions socio-économiques pour assurer son bon développement. À cet effet, des champs d'action spécifiques à la région ont été identifiés et différents scénarios de développement ont été élaborés pour l'espace frontalier franco-suisse. Le point de départ des réflexions est la situation actuelle (statu quo) et les mégatendances dominantes (chap. 4). Sur cette base, des mesures concrètes ont été développées pour les champs d'action identifiés (chap. 5). Les analyses et les résultats du chapitre 4 reposent sur les études des chapitres 2 et 3 précédents ainsi que sur des entretiens avec des experts, afin d'étayer les résultats et d'affiner les recommandations en termes d'action.

Pour l'enquête auprès des entreprises nous aimerions remercier les chambres de commerce pour leur collaboration et d'avoir sollicité leurs membres de remplir notre questionnaire. Les chambres de commerces des départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort, de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), de la Chambre économique Bienne-Seeland (WIBS) et des chambres de commerce des cantons du Jura, Neuchâtel et Vaud nous ont soutenu durant le processus de l'enquête.

Nous aimerions aussi remercier les experts de leur disponibilité et de leur précieux input pour notre analyse FFOM, les scénarios et les recommandations d'action. Leur noms et fonction sont listés dans l'annexe.

## 2 Analyse de la situation actuelle

Pour le territoire de l'Arc jurassien et ses espaces fonctionnels transfrontaliers, de nombreuses études ont déjà été menées au cours de ces dernières décennies. Le diagnostic territorial de la Mission Opérationnelle Transfrontalière à partir de 2013 est particulièrement important. Sur cette base, la Conférence TransJurassienne (aujourd'hui : Arcjurassien.org) a élaboré et publié une stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 (CTJ Conférence TransJurassienne, 2016). Des données économiques et socio-économiques de la région ainsi que des rapports et les évaluations thématiques sont fournis par à l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) depuis 2006. En 2020, l'association intercantonale [arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch) a par ailleurs défini une vision stratégique pour l'Arc jurassien suisse pour 2020-2021.

Dans le chapitre suivant, vous trouverez les résultats de ces études et les données mises à disposition par l'OSTAJ ainsi que les thèmes pertinents pour le développement actuel et futur de l'Arc jurassien. La sélection des sujets les plus importants détermine la structure de ce chapitre. Les résultats des études sont compilés par thème.

### Qu'est-ce que l'Arc jurassien ? Une délimitation géographique

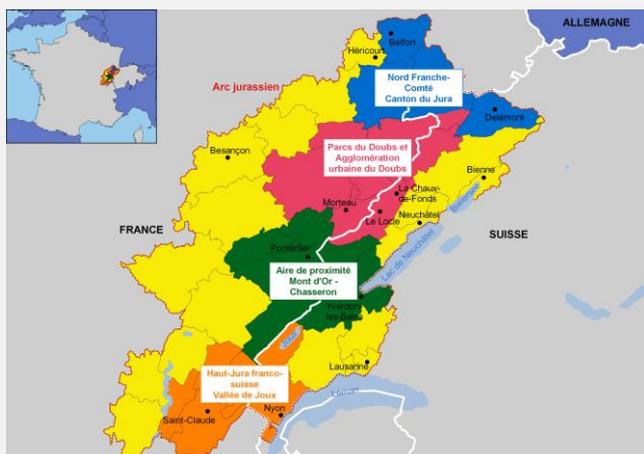
Si l'Arc jurassien est une appellation bien connue, sa délimitation géographique n'est pas toujours claire. ([arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch), 2021)

**Délimitation selon les cantons et les départements :** cette délimitation permet de donner une définition très large de l'Arc jurassien. Cette perspective est souvent nécessaire, car les données importantes ne sont pas collectées à petite échelle.

Arc jurassien, côté suisse : Jura (CH), Neuchâtel, Berne, Vaud

Arc jurassien, côté français : Doubs, Jura (FR), Territoire de Belfort

**Délimitation selon les communes / Libellé :** l'Arc jurassien défini par [Arcjurassien.org](http://Arcjurassien.org) peut être précisément délimité par commune ou par district et libellé. (OSTAJ). Une liste des communes associées est fournie en annexe.



Au chapitre 2.2, le territoire de l'Arc jurassien est adaptée et définie en fonction des informations mises à disposition dans la base de données BAK Economics. Cette délimitation est décrite au tableau 5-1 dans l'annexe.

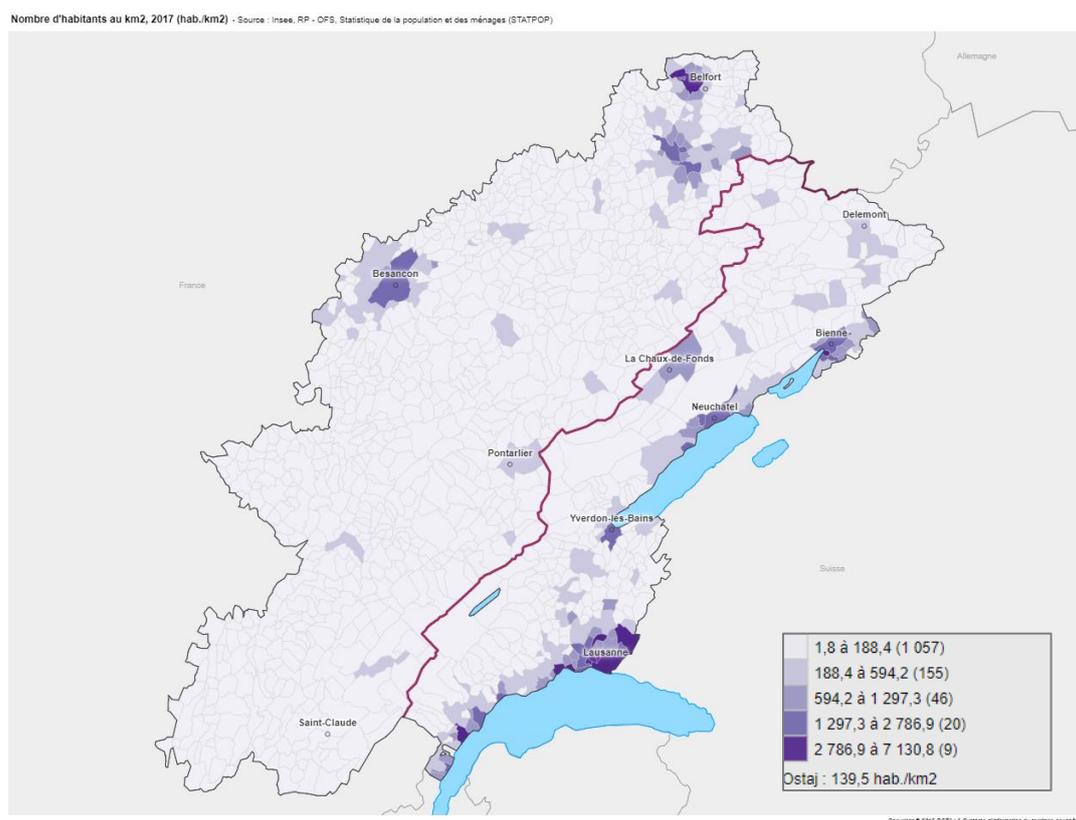
## 2.1 Profil de l'Arc jurassien

### 2.1.1 Démographie et densité de population

1 750 000 personnes vivent dans l'Arc jurassien, dont 792 000 en France et 957 000 en Suisse. En raison des situations divergentes sur le marché du travail, l'évolution de la population au sein de l'Arc jurassien est différente. La zone est plutôt étalée et il n'y a pas de grandes villes dans la zone centrale. La majorité de la population de l'Arc jurassien vit dans les agglomérations attractives de la périphérie du territoire : Lausanne, Besançon, Belfort / Montbéliard, Neuchâtel et Biennne.

Le territoire de l'Arc jurassien est encadré par des agglomérations urbaines et transfrontalières au Nord avec Bâle et au Sud avec Genève. Dans l'Arc jurassien, seules les agglomérations de Besançon et Belfort-Montbéliard en France et Lausanne en Suisse comptent plus de 200 000 habitants. La population est principalement répartie sur le pourtour de l'Arc jurassien (cf. Fig 2-1).

Fig. 2-1 Densité de population en 2017 (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>)



Source : OSTAJ (Insee, RP - OFS, Statistique de la population et des ménages (STATPOP))

La croissance démographique varie considérablement dans la région, de chaque côté de la frontière et entre les différents territoires de coopération. Généralement, la population augmente dans les zones où l'emploi connaît une certaine croissance (voir Fig. 2-2) En Suisse, il s'agit avant tout de la partie Sud de l'Arc jurassien, qui est proche des métropoles de Genève et Lausanne, tandis que la croissance démographique est plus faible dans la partie Nord de l'Arc jurassien suisse. En France, la croissance démographique est la plus forte dans les communes frontalières,

où s'installent les travailleurs frontaliers. Dans le sud du territoire français (Haut-Jura, Saint-Claude) ainsi que dans la partie entre Valdahon/Besançon et Belfort/Montbéliard la population est en baisse. (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013) et (OSTAJ, 2021).

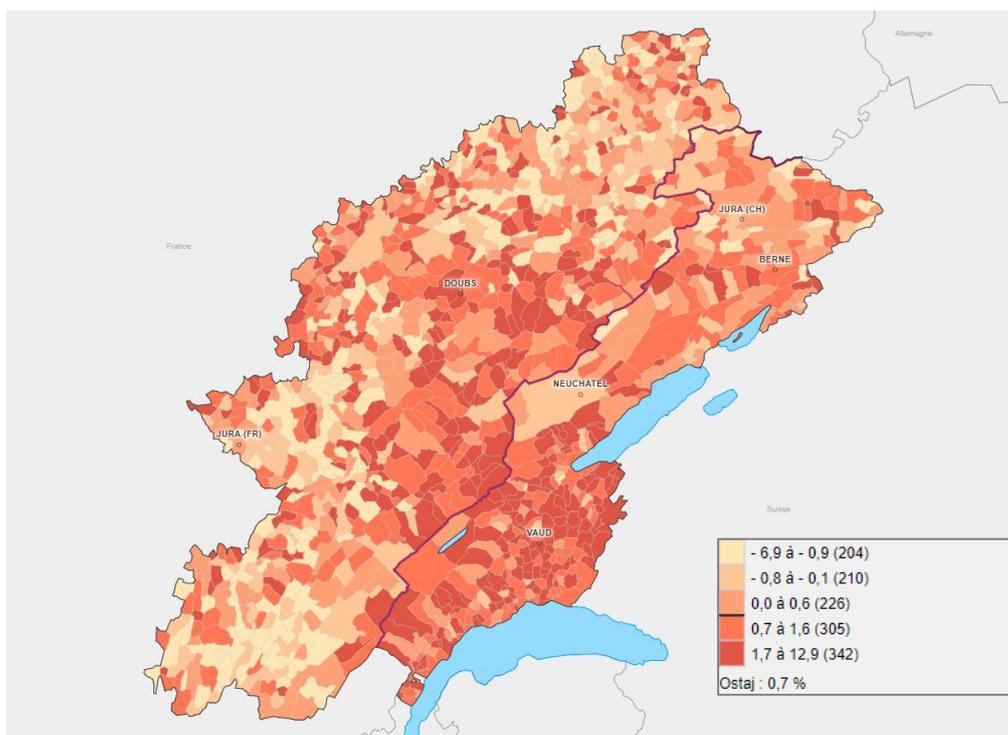
**Tableau 2-1 Population par âge**

	Population résidente	Part de moins de 15 ans	Part de 15 à 64 ans	Part de plus de 65 ans
AJ Suisse 2012	909 733	16%	67%	17%
AJ Suisse 2017	964 018	16%	67%	17%
Croissance	6.0%			
AJ France 2012	786 778	19%	64%	17%
AJ France 2017	791 042	18%	62%	20%
Croissance	0.5%			

Source : OSTAJ, 2021

Hormis les flux de pendulaires frontaliers, l'Arc jurassien n'est pas une région frontalière typique avec l'intégration des pays voisins. Par rapport aux autres zones frontalières (Bâle, Genève) il y a peu de Français vivant en Suisse dans la zone frontalière et vice versa. Les expatriés sont nombreux dans le canton de Neuchâtel et à Nyon, mais ils ne comptent pas vraiment pour l'intégration transfrontalière (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013).

**Fig. 2-2 Croissance de la population de 2012 à 2017 dans les communes (taux de variation annuel moyen)**



Source : OSTAJ (Insee, RP - OFS, Statistique de la population et des ménages (STATPOP))

### 2.1.2 Trafic et transport

Malgré les conditions géographiques, l'Arc jurassien est exposé à d'importants flux quotidiens de frontaliers. Le relief montagneux et les passages transfrontaliers entraînent souvent une saturation des routes. L'offre de transports publics ne répond pas suffisamment aux besoins des habitants, ce qui entraîne une forte dépendance vis-à-vis de la voiture particulière. Ces dernières années, plusieurs initiatives transfrontalières pour améliorer la situation (réduction du nombre de voitures) ont été lancées. Les liaisons avec les centres situés en dehors de l'Arc jurassien sont également peu développées.

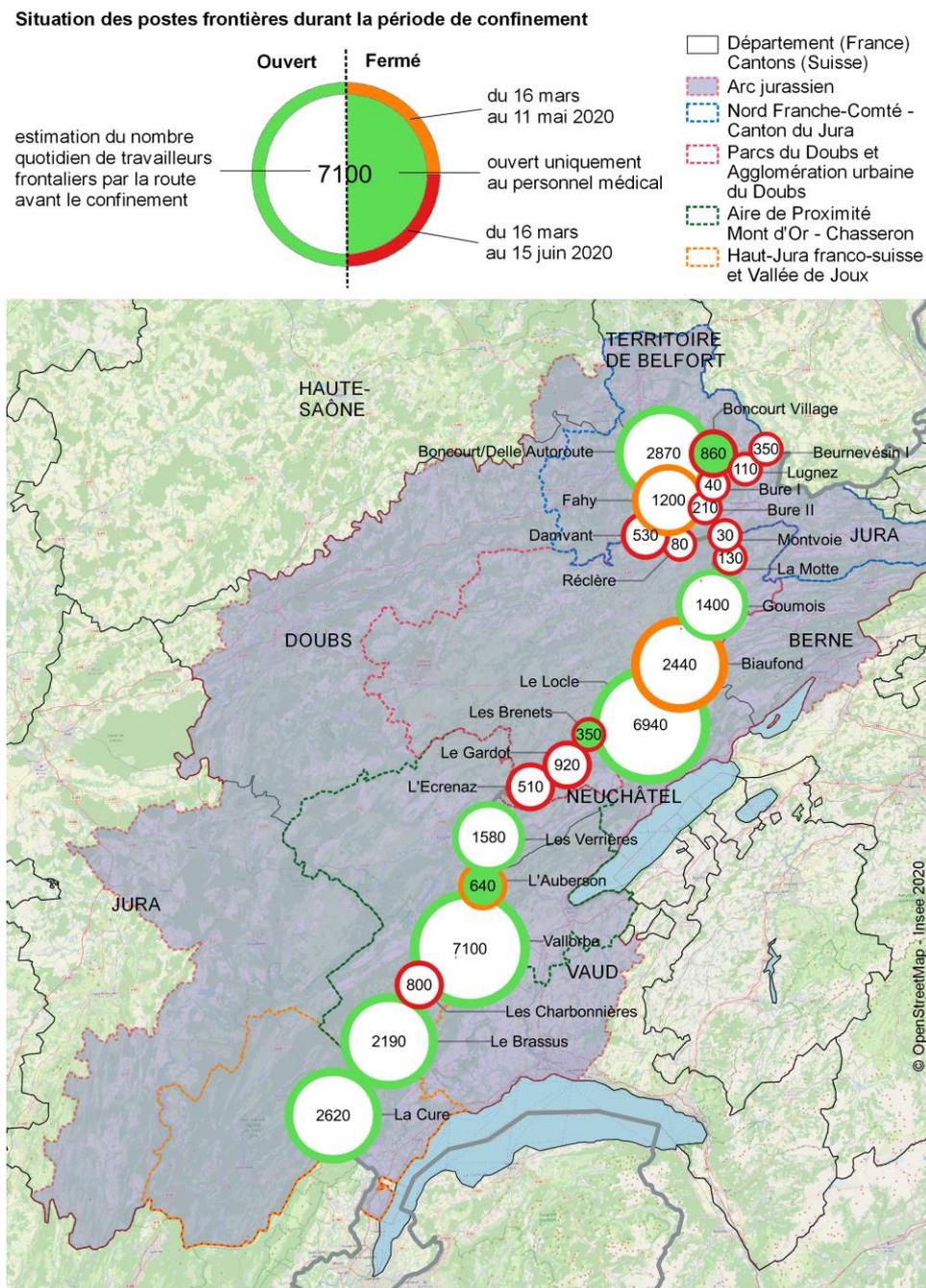
Dans l'Arc jurassien, les entreprises suisses situées à proximité de la frontière emploient un grand nombre de travailleurs français. Cela entraîne d'importants flux de frontaliers. Cependant, les routes sont insuffisamment aménagées, ce qui entraîne souvent d'importants bouchons. Les transports publics sont également rares, notamment les liaisons transfrontalières. Paradoxe de la situation du trafic dans l'Arc jurassien : malgré les contraintes géographiques, le nombre de frontaliers en voiture particulière est très élevé. De plus, les conditions climatiques en hiver sont difficiles (neige et verglas sur les routes) (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013).

**Transport public :** les liaisons avec le réseau ferroviaire ne sont pas très développées. Pour l'axe vers Paris, il faut passer par Lausanne / Genève ou par Berne / Bâle. Les trains régionaux sont surchargés sur certains trajets aux heures de pointe et fortement sous-utilisés à d'autres heures et trajets. Il n'existe pratiquement pas de lignes de bus publiques passant la frontière. Certaines usines horlogères ont des services de bus privés. La correspondance avec les centres urbains en périphérie est également peu développée.

**Transport privé motorisé :** 97 % des frontaliers qui font la navette de la zone française vers la zone suisse de l'Arc jurassien utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Cela crée des heures de pointe, en particulier près de la frontière avec des volumes de trafic élevés. Alors que les pôles industriels sont proches de la frontière, les personnes employées dans le secteur tertiaire ont tendance à travailler dans les grandes villes les plus éloignées. Des alternatives à la voiture particulière se développent (train, bus privé et covoiturage), mais celles-ci n'ont jusqu'à présent été utilisées que par une part négligeable de frontaliers, même si leur nombre a augmenté au cours de ces 10 dernières années. (OSTAJ, 2020)

Avec les fermetures de frontières pendant le confinement au printemps 2020, les routes menant aux frontières ouvertes et les passages frontaliers eux-mêmes ont également été fortement utilisés. Cela a conduit à un allongement considérable des temps de trajet domicile-bureau. Le graphique ci-dessous montre le nombre de frontaliers qui traversent chaque jour les différents postes frontières. Ce sont en particulier les fermetures de frontières dans la première partie du confinement (cercles orange) qui ont entraîné un trafic supplémentaire considérable au niveau des frontières restées ouvertes.

Fig. 2-3 Situation des postes frontières durant la période de confinement 2020



Source : OSTAJ, 2020

### 2.1.3 Marché du travail transfrontalier

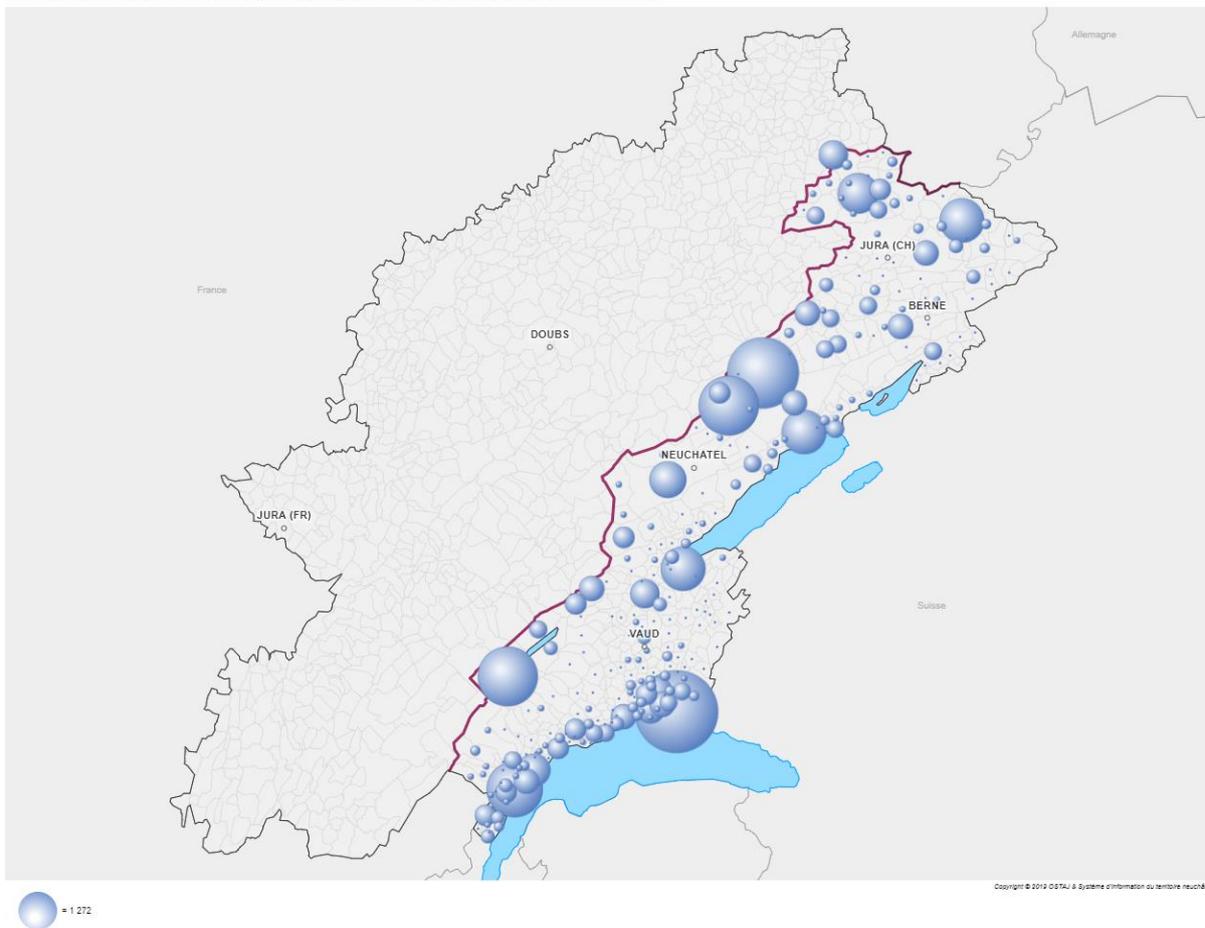
Près de 60 000 frontaliers français travaillent dans les quatre cantons suisses de l'Arc jurassien, car les salaires sont plus élevés en Suisse, le coût de la vie est inférieur en France et la demande de travailleurs qualifiés est forte dans le Jura suisse. Il y a près de 20 ans, les frontaliers étaient principalement actifs dans l'important secteur manufacturier ; aujourd'hui, plus de la moitié des frontaliers travaillent dans le secteur des services.

La plupart des frontaliers de l'Arc jurassien vivent du côté français et travaillent du côté suisse. 96 % des frontaliers résidant en Franche-Comté travaillent dans les quatre cantons de l'Arc jurassien. Et inversement : près de 1 % des frontaliers français des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Berne et de Vaud sont originaires de l'extérieur de l'Arc jurassien. Le marché du travail est donc étroitement imbriqué par-delà les frontières au sein de la zone concernée.

Les principaux flux transfrontaliers ont lieu entre le Haut-Doubs (Morteau, Pontarlier) et les cantons de Neuchâtel (Le Locle, la Chaux-de-Fonds) et Vaud (Vallée de Joux).

**Fig. 2-4 Nombre de frontaliers travaillant en Suisse 2020 T4**

Nombre de frontaliers travaillant en suisse, par trimestre, 2020Q4 (frontaliers) - Source : OFS, Statistique des frontaliers (STAF)



Source : OSTAJ 2020. OFS

Le nombre de frontaliers dans les cantons de l'Arc jurassien a presque triplé depuis 2004. L'augmentation a été particulièrement forte en 2006 / 2007. À l'exception de la crise financière, le nombre de frontaliers a augmenté chaque année, y compris pendant l'année de la crise, en 2020.

**Tableau 2-2 Les frontaliers de l'Arc jurassien suisse par secteur**

Année	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total	Variation totale en % par an
2004	333	11 593	10 306	22 232	
2005	309	12 283	11 206	23 798	7%
2006	325	14 095	12 780	27 200	14%
2007	324	16 015	14 672	31 011	14%
2008	277	17 323	15 403	33 003	6%
2009	267	16 480	16 020	32 767	-1%
2010	259	16 710	17 523	34 492	5%
2011	282	18 767	20 739	39 788	15%
2012	330	20 344	22 539	43 213	9%
2013	324	21 071	24 515	45 910	6%
2014	314	21 474	26 050	47 838	4%
2015	331	21 134	27 711	49 176	3%
2016	367	20 658	29 077	50 102	2%
2017	398	20 788	31 398	52 584	5%
2018	410	21 906	32 809	55 125	5%
2019	442	22 980	34 465	57 887	5%
2020	486	23 221	35 406	59 113	2%

Source : OSTAJ 2020, Nombre de frontaliers dans les cantons du Jura, Neuchâtel, Berne (uniquement Jura bernois et Bienne) et Vaud (tout le canton)

Plus de 40 % des frontaliers qui travaillent dans les cantons suisses de l'Arc jurassien sont employés dans le secteur secondaire. Parmi eux, 9 000 frontaliers sont actifs dans l'industrie de précision, qui comprend également l'industrie horlogère. La part de frontaliers travaillant dans le secteur des services a augmenté au cours de ces 10 dernières années, surtout dans les services aux entreprises ainsi que les services de santé et sociaux.

**Tableau 2-3 Dans quels secteurs travaillent les frontaliers ?**

Secteur	2010	2020
Industrie manufacturière	38%	33%
Fabrication de produits métalliques	4%	3%
Industrie de précision, inclus horlogerie	16%	13%
Fabrication d'équipements électriques	2%	1%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3%	3%
Construction	5%	6%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13%	13%
Hébergement et restauration	4%	4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5%	8%
Autres activités de services administratifs et de soutien	2%	3%
Santé humaine et action sociale	8%	12%

Source : (OSTAJ, 2021), parts des secteurs à la totalité des frontaliers

Les secteurs du tertiaire comptent un nombre important d'employés principalement dans les villes et les secteurs industriels plus au cœur de l'Arc jurassien, les frontaliers empruntent des axes de transport différents selon leur catégorie professionnelle. Par rapport aux pôles urbains

transfrontaliers de Genève et de Bâle, l'Arc jurassien compte une part supérieure d'employés dans les secteurs industriels.

En raison de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée venue de France et des conditions fiscales plus avantageuses, les entreprises se sont installées dans la zone frontalière suisse. La croissance économique près de la frontière a à son tour entraîné une croissance démographique dans la zone frontalière française.

Outre le volume important du trafic, les flux transfrontaliers élevés posent d'autres problèmes : les entreprises françaises souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les salaires élevés des frontaliers entraînent des inégalités de revenus sur les territoires français. C'est notamment visible au niveau de la hausse des prix de l'immobilier dans les zones frontalières en France (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013).

En dehors du marché de travail, les interactions économiques des entreprises françaises et suisses ne sont pas très développées. Les sous-traitants français qui fournissent les usines d'horlogerie en Suisse forment une exception. (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013).

#### **2.1.4 Structure économique**

**En termes de structure économique, les publications se sont jusqu'ici principalement concentrées sur les industries horlogères et de précision, sur le tourisme et le commerce de détail. L'industrie horlogère historique et le pôle de connaissances qui en résulte pour l'industrie de précision sont uniques dans l'Arc jurassien. Ce secteur a un impact très fort sur la structure de l'économie : dans certaines régions, jusqu'à 40 % de la main-d'œuvre est employée dans cette industrie. Le tourisme est cité à plusieurs reprises comme un domaine de coopération présentant un potentiel. Le paysage a beaucoup à offrir, mais il n'y a pas de stratégie marketing commune. Dans le commerce de détail, les différences nationales sont particulièrement prononcées : en raison des différents niveaux de prix et de salaires, le « tourisme d'achat » est très marqué.**

##### **2.1.4.1 Industrie de précision / horlogerie**

Avec l'industrie horlogère, un cluster de l'industrie de précision s'est développé dans l'Arc jurassien. Diverses entreprises hautement spécialisées qui produisent dans les domaines de la technologie médicale, de la micromécanique et autres sont implantées dans la région.

Le secteur de l'industrie horlogère de l'Arc jurassien comprend la fabrication de montres, d'horloges et de mouvements d'horlogerie. Il comptait 31 400 emplois à la fin 2017 ; son poids dans l'emploi total s'élève à 37 %. Ces emplois sont présents dans les quatre territoires de coopération mais se concentrent le long de la frontière. Les agglomérations frontalières du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de la Vallée de Joux sont les principaux pôles de l'horlogerie. Le patrimoine horloger des villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle est d'ailleurs classé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2019, le volume des exportations de l'industrie horlogère était de 9,3 milliards, dont plus de la moitié vers l'Asie et le Moyen-Orient. Les grands clients sont surtout situés en dehors de l'Arc jurassien. L'industrie horlogère est très dépendante de l'économie mondiale et a donc été durement touchée par la crise du Covid (OSTAJ, 2020).

Innovation : les projets InnovARC et Minnovarc (2010 à 2018) étaient des initiatives transfrontalières visant à améliorer l'échange de connaissances, la mise en réseau et l'innovation dans le domaine de la microtechnologie (Gabus, 2019).

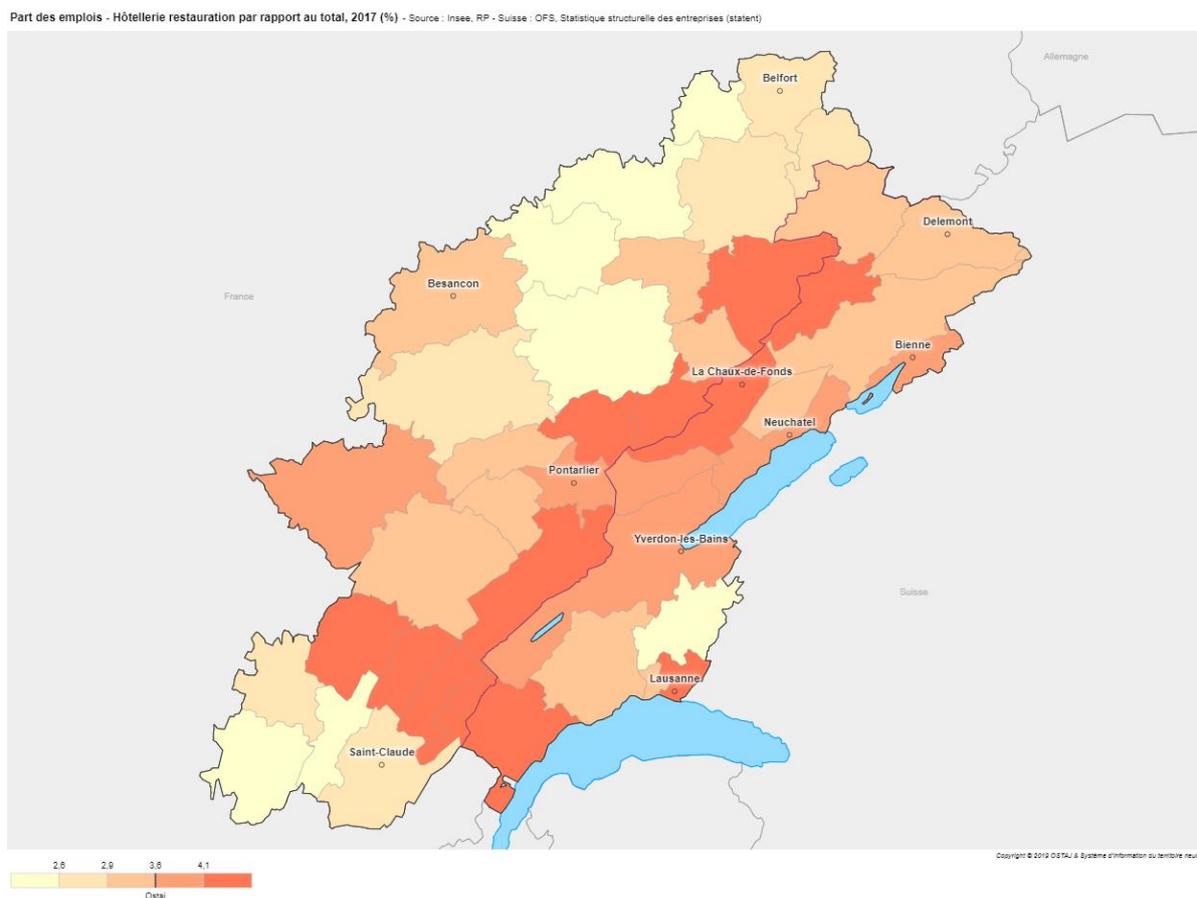
#### **2.1.4.2 Tourisme**

Il existe plusieurs études sur le secteur de l'hébergement et l'offre touristique qui sont complètes mais elles ne couvrent pas le territoire de l'Arc jurassien précisément et elles datent d'il y a plus de dix ans.

Le rapport de l'OSTAJ, qui a été publié en 2010, se réfère à la région de Franche-Comté et aux cantons suisses du Jura, de Vaud, de Neuchâtel et « Berne nord ». Les résultats ne correspondent donc pas suffisamment au territoire qui est analysé dans ce rapport. La Franche-Comté compte 16 millions de nuitées, le Jura suisse seulement un million. En Suisse, (inclus la riviéra vaudoise qui contient Lausanne, Montreux, Aigle etc., selon l'analyse de l'OSTAJ de 2010) les nuitées se font surtout dans les hôtels, davantage dans le segment du luxe et les réservations proviennent majoritairement des touristes étrangers. Dans la partie française, outre les hôtels, les campings jouent un rôle important et la région est très appréciée des touristes français. Le canton de Vaud compte de loin le plus grand nombre de nuitées avec environ trois fois plus de nuitées que Belfort-Montbéliard, en deuxième position. Dans l'Arc jurassien français, la plupart des touristes viennent de France et dans l'Arc jurassien suisse, la plupart des touristes viennent de l'étranger. (OSTAJ, 2010). Si l'Arc jurassien a beaucoup à offrir en termes de paysage, le potentiel touristique n'est pas exploité. Le rapport de BAK Basel en 2007 montre que la qualité de l'offre d'hébergement dans l'Arc jurassien Suisse est inférieure à celle en moyenne suisse et que la majorité des touristes viennent pour passer la journée et sinon des séjours très courts.

L'offre touristique et le profil de la clientèle dans l'Arc jurassien diffèrent assez sensiblement de chaque côté de la frontière : L'Arc jurassien français compte plus de lits dans les campings que dans les hôtels alors qu'en Suisse, c'est l'inverse. (OSTAJ, 2021)

**Fig. 2-5 Part des emplois : Hôtellerie et restauration par rapport au total 2017**



Source : OSTAJ

Le graphique ci-dessus montre la part de personnes actives employées dans les industries de la restauration et de l'hôtellerie. Comme on peut le voir, la proportion de personnes actives augmente vers le Sud, où se situent les parcs naturels « Jura vaudois » et « Haut-Jura ». Dans la « Station des Rousses », domaine skiable et randonneur faisant partie de l'espace de coopération « Haut-Jura franco-suisse / Vallée de Joux », plus de 12 % des salariés travaillent dans l'hôtellerie-restauration, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale.

Pendant la pandémie, les nuitées dans la partie suisse de l'Arc jurassien ont baissé de 90 % durant 3 mois. En 2020, le nombre de nuitées vendues a baissé au total de 45 % (moyenne nationale 40 %) (OSTAJ, 2021)

Il n'y a pas de stratégie marketing touristique commune dans l'Arc jurassien. De nombreuses marques existent au sein de l'Arc jurassien, tant en Suisse qu'en France. Il s'agit de labels ou d'organisations qui contiennent le terme « Jura » dans leur nom, mais la délimitation ou les similitudes ne sont pas claires. Ce problème a été reconnu dans les premières études. (BAKBasel Economics, 2007) et encore noté dans la stratégie de la CTJ de 2016. Cet aspect est d'une part négatif pour la valeur de reconnaissance et d'autre part inefficace au niveau opérationnel. L'offre transfrontalière est très rarement mise en avant et la coopération transfrontalière en matière d'offre touristique peut encore être considérablement développée. La stratégie de 2016 catégorise la « promotion et coordination touristique commune » comme opportunité. (CTJ Conférence

TransJurassienne, 2016). Et entre-temps, des initiatives ont été prises pour valoriser conjointement l'Arc jurassien en tant que région touristique comme marqué dans la synthèse publiée par la CTJ en 2018. (CTJ Conférence TransJurassienne, 2018). La synthèse des ateliers qui ont été organisés en 2018 montre d'une part la richesse de l'offre touristique dans le territoire, mais d'autre part constate les enjeux auxquels l'Arc jurassien se retrouve confronté : des stratégies divergentes d'un côté et de l'autre de la frontière, une méconnaissance réciproque de l'offre touristique française et suisse, une nécessité de travail en commun, des outils insuffisants pour aller chercher une clientèle internationale entre autres.

#### **2.1.4.3 Commerce de détail et services**

L'offre de produits et de services locaux est sous-développée. Pour les services en particulier, les habitants et les entreprises du cœur de l'Arc jurassien sont souvent dépendants des villes situées à la périphérie du territoire ou juste en dehors de la zone concernée.

Au nord de la région Franche-Comté, certains Suisses viennent à Belfort pour faire leurs achats ou se rendre dans des commerces proches de la frontière (Audincourt, Delle). La ville de Pontarlier et son agglomération, se caractérise par une urbanité commerciale extrêmement importante, qui, selon une étude de 2007, est équivalente à l'infrastructure commerciale d'une ville de 100 000 habitants (pour une agglomération d'environ 30 000 habitants). Ce haut degré d'équipement s'explique à la fois par le pouvoir d'achat plus élevé des frontaliers et par les Suisses qui viennent faire leurs courses : ils représentent en effet 30% de la clientèle. (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013)

Au sein de l'Arc jurassien suisse : un autre domaine de tension dû à la structure économique est le déséquilibre entre la valeur ajoutée créée dans la région et la valeur ajoutée captée dans la région. Comme la majorité des entreprises industrielles dévient leur production à l'exportation et ces entreprises sont de plus en plus possédées par des grands groupes à l'extérieur du territoire. On parle donc d'une « exportation de bénéfices et de dividendes », ou autrement dit une « fuite financière ». (Babey, Scénario de développement économique et démographique pour l'Arc jurassien (extrait) et Captation régionale des dépenses des entreprises exportatrices en matière de prestations de services (extrait), 2020) L'« économie résidentielle » est un concept économique permettant de déterminer la prospérité d'une région c'est à dire la part de la richesse produite qui est dépensée sur le territoire. L'étude sur les villes de l'Arc jurassien suisse montre que les ménages comme les entreprises dépensent les revenus générés en dehors des villes respectives d'où ils viennent. Seule une partie de la valeur ajoutée créée dans la région circule également dans la région. Une partie du capital va aux frontaliers vers la partie française sous forme de salaires. Néanmoins, le tourisme d'achat en France contribue également à ce phénomène. (Babey, Segessemann, & Ischer, Diagnostic économique de l'Arc Jurassien, 2017).

Le concept de l'économie résidentielle est fortement lié à « l'économie présenteielle » : « C'est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens de services destinés à satisfaire les besoins des populations présentes, résidentes ou de passage (touristes). Le secteur présentiel a une importance croissante dans l'Arc jurassien, surtout du côté français (OSTAJ, 2015) et (OSTAJ, 2021).

### 2.1.5 Gouvernance, services et mode de vie transfrontaliers

**Hormis les transports, il existe peu d'initiatives transfrontalières en matière d'infrastructures et d'accès aux services publics. La gouvernance de la région frontalière a déjà beaucoup accompli, mais est insuffisamment établie face à la tension croissante. En plus des différences culturelles et politiques assez marquées entre la Suisse et la France, il y a un morcellement des institutions. Les différences culturelles et politiques sont également très claires dans les habitudes et manières de vivre.**

**Gouvernance** : d'une part, les conditions-cadres institutionnelles et politiques en Suisse et en France sont très différentes, ce qui rend la coopération plus difficile dans divers domaines de la région. Les territoires administratifs semblent ne pas valoriser de la même manière la coopération transfrontalière. (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013). Ainsi, la région transfrontalière n'apparaît pas comme un territoire avec une stratégie commune. D'autre part, il existe une longue tradition d'initiatives de coopération transfrontalière, principalement dans le cadre de projets de moindre envergure. Dans le rapport 2016, la CTJ a affirmé sa volonté de renouveler et élargir la gouvernance transfrontalière. (CTJ Conférence TransJurassienne, 2016).

**Formation** : le flux important de travailleurs frontaliers de la France vers la Suisse est entre autres stimulé par les établissements de formation français, en particulier dans le domaine de la micro-technique, qui répondent bien aux besoins des entreprises suisses. Ainsi, le recul de l'industrie n'a pas entraîné de perte de compétences en France ; les écoles supérieures spécialisées de Besançon et Belfort-Montbéliard restent des centres de formation de haut niveau et il existe diverses coopérations avec les hautes écoles scientifiques et techniques en Suisse.

Les deux systèmes éducatifs fondamentalement différents dans les deux pays constituent un obstacle important qu'il n'est pas très facile de contourner. (MOT mission opérationnelle transfrontalière, 2013). Deux tiers des quelque 35 000 étudiants de l'Arc jurassien français sont inscrits à l'Université de Franche-Comté (UFC), tandis que dans la partie suisse, ce sont les hautes écoles de Lausanne (EPFL et UNIL) qui dominent. Malgré une offre de formation très large, notamment à Lausanne, les filières scientifiques et techniques dominent de part et d'autre de la frontière. La coopération transfrontalière dans le domaine de l'éducation n'est pas pleinement exploitée. Cela s'explique d'une part par les systèmes de formation différents dans les deux pays et d'autre part par les processus laborieux de reconnaissance mutuelle des diplômes professionnels. Dans le cadre des programmes Interreg, des partenariats transfrontaliers pour des projets de recherche voient le jour depuis quelques années. En outre, la Communauté du Savoir est active depuis 2015 et soutient des projets de recherche, d'innovation et d'échange de connaissances entre les hautes écoles de l'Arc jurassien franco-suisse. (OSTAJ, 2018)

**Santé** : la collaboration dans le secteur de la santé est minimale et intervient uniquement en cas d'urgences. De plus, l'écart de l'offre entre les parties françaises de la zone et les parties suisses se creuse. La concentration de médecins généralistes est plus élevée dans la partie française, mais l'offre hospitalière est plus développée dans la partie suisse. 8% des effectifs de l'Arc jurassien travaillent dans le secteur de la santé, soit environ 84 000 personnes. 58 000 d'entre elles travaillent dans la partie suisse de l'Arc jurassien. (OSTAJ, 2017). La coopération en matière de santé notamment l'accès aux soins hospitalier serait à développer pour renforcer l'accès aux soins médicaux dans le territoire. (CTJ Conférence TransJurassienne, 2016).

**Habitat** : le mode de vie diffère entre les régions françaises et suisses. Dans la partie française de l'Arc jurassien, la part de maisons individuelles est trois fois plus élevée qu'en Suisse. (60 % contre

20 %). La région française est plus urbanisée que la Suisse, d'une part parce que l'accession à la propriété est plus abordable, et d'autre part parce que la politique d'urbanisation en Suisse impose un habitat plus dense. Outre les prix, les raisons expliquant l'augmentation de la part de logements en propriété en France sont le soutien apporté par les banques, le haut niveau de revenu des frontaliers, la meilleure attractivité des maisons individuelles et la moins bonne qualité des logements en location. C'est à proximité de la frontière et dans les capitales régionales que les prix de l'immobilier sont les plus élevés en France. Pour les habitants de ces régions qui ne sont pas frontaliers, l'accès au logement devient difficile et ils doivent s'installer dans des zones plus rurales. En raison des difficultés d'accès, les zones résidentielles dans le massif jurassien sont peu densément peuplées. L'artificialisation a toutefois augmenté dans l'ensemble de l'Arc jurassien au cours des dernières années. C'est dans la partie française de la région de coopération Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs que la construction de maisons individuelles a le plus augmenté (OSTAJ, 2019)

### Des espaces transfrontaliers fonctionnels

L'Arc jurassien a été divisé en quatre zones de coopération par Arcjurassien.org. La région la plus septentrionale de la Franche-Comté du Nord / Canton du Jura forme la plus grande zone de coopération avec 329 000 habitants. Les trois régions du Sud sont toutes de taille similaire et comptent environ 150 000 habitants, soit environ la moitié de leur superficie. Le nombre de personnes actives dans les différentes régions évolue dans une proportion similaire. On compte 143 000 actifs dans la région Nord Franche-Comté / Canton du Jura contre environ 67 000 actifs dans les régions du Sud. Par hors territoires, on entend l'Arc jurassien à l'exclusion des régions de coopération. Le hors territoire comprend des villes comme Lausanne, Neuchâtel, Bienne et Besançon. La subdivision en quatre régions de coopération résulte des conditions géographiques. Les régions de coopération présentent chacune une dynamique propre en termes d'économie, de coopération et de mobilité.

Le tableau ci-dessous montre la part des actifs dans les différents secteurs. Les zones de coopération de l'Arc jurassien comptent plus d'actifs dans le secteur secondaire que le hors territoires.

**Tableau 2-4 Part d'emplois par secteur dans les territoires de coopération**

Libellé	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Hors territoires	2%	19%	78%
Nord Franche-Comté / Canton du Jura	2%	30%	68%
Agglomération urbaine du Doubs / Parcs du Doubs	6%	40%	54%
Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron	6%	25%	69%
Haut-Jura franco-suisse / Vallée de Joux	3%	26%	70%

Source : OSTAJ, 2017

Le territoire du Nord Franche-Comté et du Canton du Jura (Belfort - Montbéliard - Delémont) se caractérise par une forte activité industrielle et une population importante côté français. C'est la région la moins montagneuse.

Dans le secteur de l'Aire urbaine du Doubs et des Parcs du Doubs (Morteau - la Chaux-de-Fonds), les frontaliers sont d'une grande importance, car les emplois sont nombreux du côté suisse, tandis que le côté français ne compte pas de grands centres. C'est la seule région où la croissance de la population est plus forte dans la partie française que dans la partie suisse.

Dans la zone frontalière Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron (Pontarlier - Yverdon-les-Bains) la population augmente fortement, notamment du côté suisse. C'est dans cette zone que l'emploi dans le secteur secondaire est le plus faible et que les travailleurs frontaliers sont les plus importants. Dans la région franco-suisse du Haut-Jura et de la Vallée de Joux (Saint-Claude - Nyon), près des trois quarts des emplois sont concentrés côté suisse. Le côté français de cette zone se caractérise par un haut niveau de spécialisation dans le tourisme, également en raison du grand parc national.

Les zones de coopération représentent 42% du territoire de l'Arc jurassien et 48% de la population (chiffres 2018). La population de l'ensemble de la zone de coopération augmente, la croissance démographique étant plus prononcée en Suisse. (OSTAJ, 2019)

### 2.1.6 Analyse SWOT

L'Arc jurassien franco-suisse se caractérise par des forces et des faiblesses communes, comme la montre de manière exhaustive l'analyse SWOT du rapport stratégique 2016 de la CTJ. Un savoir-faire unique et un site mondialement connu pour l'industrie de précision contrastent avec les obstacles paysagers, l'étalement urbain et les déséquilibres socio-économiques le long de la frontière. Le dynamisme du marché du travail en Suisse attire certes de nombreux Français dans la zone frontalière et le nombre de frontaliers est par conséquent élevé. Cependant, l'insuffisance des infrastructures de transport aggrave les conséquences de la densité du trafic. Une menace est la Crispation possible liée à l'embauche de la main- d'œuvre qualifiée franc-comtoise par les entreprises suisses. L'industrie de précision est l'un des principaux moteurs économiques, mais les plus gros clients se trouvent en dehors de l'Arc jurassien. Bien qu'il existe quelques points communs transfrontaliers, la perception d'une région unifiée / unie est très faible. Les potentiels résident dans la valorisation des ressources paysagères pour les touristes, dans l'expansion et la consolidation du cluster pour l'industrie de précision et dans l'intensification de la coopération transfrontalière. Les risques concernent l'étalement des zones urbaines, une dépendance encore plus forte vis-à-vis des clients externes et un écart socio-économique plus marqué entre la France et la Suisse.

**C'est sur cette base que les stratégies suivantes ont été développées :**

### 2.1.7 Axes stratégiques actuels

**En 2016, la Conférence TransJurassienne (aujourd'hui : [Arcjurassien.org](http://Arcjurassien.org)) a défini quatre axes stratégiques pour le développement régional. Il s'agit du développement économique durable et inclusif, de l'amélioration des voies de circulation et de l'élargissement de l'offre de transport, de la valorisation et de la protection des ressources naturelles, ainsi que d'un renforcement des échanges dans le domaine culturel et médiatique.**

La stratégie 2016-2020 était centrée sur quatre points principaux (axes stratégiques).

Sur l'axe Nord-Sud, quatre territoires rencontrent des problèmes et des défis communs. C'est sur la base de ce découpage fonctionnel que la CTJ souhaite construire sa logique d'intervention. La coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien a pour objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'économie.

**Le développement économique :** le développement économique doit préserver les compétences professionnelles uniques de la région.

Le savoir-faire unique doit être préservé et renforcé par le biais d'une coopération transfrontalière dans le cadre de réseaux de recherche, de formation professionnelle et d'entreprise. Il s'agit notamment de promouvoir le transfert de connaissances et de technologies, notamment entre les PME et les centres de recherche et de mettre en avant la complémentarité des possibilités de formation au sein de l'Arc jurassien.

À cette occasion, les acteurs devront échanger sur les stratégies d'entreprise, les bonnes pratiques en matière de formation et de promotion des métiers spécialisés (revalorisation et promotion des métiers industriels qui font la spécificité de l'Arc jurassien) ainsi que les tendances et évolutions économiques. L'accent mis sur l'économie locale (économie présenteielle) permet d'encourager la coopération économique au sein de la région. Les acteurs de l'économie locale doivent mieux se

connaître (chambres de commerce, associations professionnelles). Les nouvelles formes d'économie (économie circulaire, économie de proximité, économie de solidarité) devront être encouragées au-delà des frontières.

**Les mobilités et les échanges :** les liaisons de transport (mobilité) restent un pilier essentiel de la coopération transfrontalière, compte tenu notamment des conditions géographiques. Au cours des années précédentes, les efforts se sont concentrés sur le transport ferroviaire. Entre-temps, la numérisation et l'évolution des habitudes de mobilité ont gagné en importance. Par conséquent, l'offre actuelle de transports publics doit être améliorée : elle doit être plus compatible avec d'autres moyens de transport, avec de meilleures correspondances ainsi que des systèmes d'information et de réservation plus uniformes, et des liaisons géographiquement améliorées. Par ailleurs, des moyens de transport alternatifs (pistes cyclables, covoiturage) sont à développer et à promouvoir.

**La gestion de l'espace et des ressources naturelles :** l'Arc jurassien possède un paysage unique, menacé par un développement économique non coordonné. Afin de préserver la valeur des espaces naturels de loisirs, une meilleure connaissance des offres, de la législation, de l'aménagement du territoire et de leurs acteurs est indispensable. Les infrastructures publiques doivent être planifiées plus souvent au-delà des frontières afin de réduire l'impact sur l'environnement. (p.ex. piscines couvertes, hôpitaux etc.). En outre, la biodiversité et la qualité des ressources naturelles doivent être conjointement mises en valeur et préservées. Pour ce faire, il convient de collecter des données et de mieux partager les documents / l'expertise en matière d'environnement de la région doivent être mieux partagés, notamment avec les représentants de l'industrie du tourisme. L'agriculture et la sylviculture doivent également faire l'objet d'un meilleur échange de bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne les modes de production respectueux de l'environnement. Les produits agricoles devraient être commercialisés sous un label commun.

**Le vivre-ensemble :** en raison du marché du travail transfrontalier, le vivre-ensemble dans les espaces transfrontaliers est exposé à de fortes tensions. La population, les institutions et les décideurs publics sont mal connus de part et d'autre de la frontière, malgré le fait qu'ils se rencontrent quotidiennement. Cet aspect doit être renforcé, entre autres, par un meilleur accès aux médias de chaque côté.

Le sentiment d'une « communauté de destin » et d'une appartenance commune doit être encouragé. Les manifestations culturelles et sportives transfrontalières ainsi que les programmes d'échanges culturels doivent notamment servir de plateforme à cet effet.

De nombreux projets se sont aujourd'hui développés sur la base de ces axes stratégiques : par exemple le dispositif de promotion du covoiturage, le projet InnovArc et les plateformes d'échanges sur le tourisme ainsi que d'autres projets transfrontaliers de plus petite envergure.

### **Vision stratégique 2020 de l'Arc jurassien suisse**

L'arcjurassien.ch et le RVAJ ont également développé une vision stratégique en 2020, qui coïncide en grande partie avec la stratégie de la CTJ de 2016. Cette étude s'est penchée en particulier sur l'élaboration d'une vision commune et a conçu trois projets possibles pour trois objectifs importants.

Développement d'ArcLabs : espaces multifonctionnels qui accueillent une palette d'activités et d'offres locales. Par exemple avec des espaces de coworking, des travaux créatifs, des espaces de vie, des sites de production, des petits commerces et des services publics. L'objectif est d'accroître

l'attractivité des petites localités moins connues de l'Arc jurassien en les percevant comme des lieux de travail et de rencontre.

Nouveaux marchés pour l'industrie : développement de nouveaux produits pouvant être fabriqués avec les ressources locales existantes et dont les méthodes de production respectent l'environnement et l'économie circulaire au sein du territoire. L'objectif est d'intégrer une plus grande partie de la chaîne de valeur dans la région, de protéger l'environnement et les ressources naturelles tout en maintenant la création de valeur dans la région.

Réseau d'échange : la région doit travailler davantage comme une région unie et mieux échanger sur ses activités, ses expériences et ses projets. Objectif : renforcer la visibilité au niveau national et européen, et promouvoir le site. (arcjurassien.ch, 2021)

### 2.1.8 Digression : nouvelles formes d'économie

**Économie sociale / solidaire** : l'économie solidaire est la combinaison de l'activité entrepreneuriale et d'un bénéfice positif pour la société, l'écologie ou la communauté. Depuis plusieurs années, des tentatives ont été faites pour définir clairement ce terme. Dans le cadre de l'« Initiative pour l'entrepreneuriat social » en 2011, la Commission européenne a défini des valeurs comme base de l'économie solidaire : l'impact social du travail doit primer sur la génération de profit, les excédents doivent être utilisés pour atteindre des objectifs sociaux. Les entreprises sociales doivent être gérées de manière transparente, responsable et innovante avec la participation des employés, des clients et des parties prenantes.

Selon la Commission, il s'agit notamment des entreprises suivantes :

- « Les entreprises qui fournissent des services sociaux et / ou des biens et services à des groupes de population particulièrement vulnérables (mise en place de logements, accès aux services de santé, soins aux personnes âgées ou handicapées, intégration de groupes de population socialement défavorisés, services aux clients, accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie, gestion des soins etc.) »
- « Les entreprises qui poursuivent un objectif social dans la production de biens ou la fourniture de services (insertion sociale et professionnelle par l'accès à l'emploi de personnes qui, notamment, en raison de leur faible qualification ou de problèmes sociaux ou professionnels conduisant à l'exclusion et à la marginalisation, sont défavorisées), mais leurs activités peuvent également inclure des biens et des services qui ne sont pas à vocation sociale » (Bank für Sozialwirtschaft Europa-Service, 2015).

La poursuite d'objectifs sociaux n'étant pas statistiquement mesurable, l'analyse des données de ce rapport se base sur les entreprises fournissant des services sociaux mentionnées ci-dessus. Ainsi, les secteurs suivants sont pris en compte pour le domaine de l'économie solidaire : l'éducation et l'enseignement ; les services de santé et sociaux ; les ménages privés avec personnel, fabrication de biens et les prestations de services par des ménages privés pour leur propre usage ; activités sportives, récréatives et de loisirs ; les groupes d'intérêt ainsi que les églises et autres associations religieuses.

**Économie circulaire** : l'économie circulaire est généralement définie comme un modèle de production et de consommation dans lequel les produits et matériaux existants sont réutilisés aussi souvent et aussi longtemps que possible. La réutilisation peut se faire en réparant, en traitant ou en

recyclant le produit / matériau et sert à prolonger le cycle de vie. La location est également incluse dans cette catégorie. L'élément central de l'économie circulaire reste la réduction des déchets à un minimum.<sup>1</sup>

L'économie circulaire représente ainsi tout le contraire du modèle économique traditionnel et linéaire, qui fonctionne en majeure partie avec des matériaux et de l'énergie facilement accessibles, et accepte ainsi une forte usure et la destruction prématurée des produits. L'économie circulaire, quant à elle, mise sur la réutilisation et l'utilisation d'énergies renouvelables. En raison de la raréfaction des matières premières et de l'impact de plus en plus négatif sur le climat et l'environnement, l'économie circulaire gagne en importance.

L'analyse des données dans ce rapport prend en compte les secteurs de la réparation, de la location, de l'approvisionnement en eau, de la gestion des eaux usées et des déchets et de l'élimination pour l'économie circulaire. Les principaux secteurs de l'économie circulaire sont ainsi couverts. (Parlement Européen, 2021)

**Économie présentielle / Économie de proximité** : l'économie de proximité regroupe tous les secteurs qui dépendent de la consommation locale. L'accent est mis sur les relations locales B2B ou B2C (marketing direct), ce qui signifie que le producteur et le consommateur sont établis dans la même région. Les circuits courts et les relations directes entre consommateurs, producteurs et institutions font tout autant partie de l'économie locale que les activités directement liées à la région (par exemple l'artisanat ou le tourisme). Les secteurs concernés sont l'agriculture, la production d'énergie, le commerce, l'administration publique, les activités financières et d'assurance, l'économie sociale et solidaire, la gastronomie et l'hébergement.

### 2.1.9 Bilan et analyses complémentaires

Les études évaluées donnent une vue d'ensemble fondée des activités et interdépendances transfrontalières ainsi que des forces et faiblesses de la région. Sur la base de ces études, des axes stratégiques ont déjà été développés et partiellement mis en œuvre dans des projets.

L'objectif de cette étude est d'identifier des pistes pour redynamiser l'économie de l'Arc jurassien, dans le contexte de la pandémie actuelle et des défis mondiaux.

Par la suite, il s'agira donc de compléter et d'approfondir les conclusions présentées ci-dessus par :

- une évaluation de la performance économique de la région et de sa structure économique. La crise actuelle et les nouvelles activités identifiées stratégiquement seront également prises en compte.
- une évaluation faite par les entreprises sur leur compétitivité, l'attractivité de l'Arc jurassien en tant que secteur géographique, leur intégration dans les chaînes de valeur (globales et territoriales), les activités d'innovation, les besoins en main-d'œuvre et l'importance des tendances mondiales, la pandémie et de nouvelles activités pour leur entreprise.

---

<sup>1</sup> Cf. Parlement européen (2021) : Économie circulaire

## 2.2 Analyse économique et comparaison internationale

Cette partie de l'étude analyse la puissance économique de l'Arc jurassien et de ses territoires dans un cadre international. Pour ce faire, des régions de référence présentant des caractéristiques similaires ont été sélectionnées. Une description des régions de référence est jointe en annexe. Par ailleurs, le territoire transfrontalier de l'Arc jurassien est toujours comparé aux moyennes nationales de la France et de la Suisse ainsi que de l'Europe occidentale.

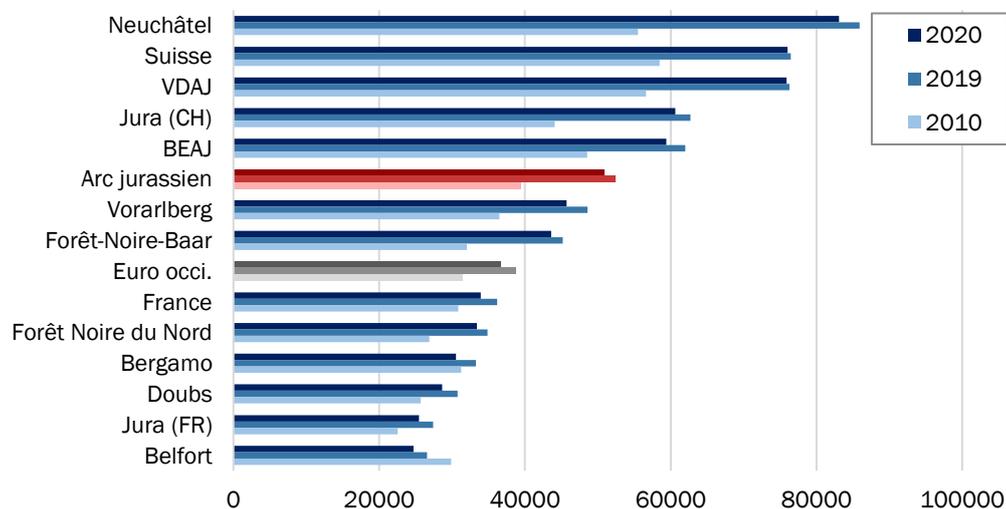
Des éléments sont apportés sur les points suivants : performance économique et son évolution, productivité du territoire, structuration de l'industrie et degré de spécialisation. La dynamique de l'économie (secteurs en croissance ou en ralentissement) est également étudiée. Par ailleurs, nous joignons une première estimation du développement économique pendant la pandémie de COVID-19 pour l'année 2020. Cette analyse peut favoriser la définition de priorités en matière de politique économique. Les instances administratives de l'Arc jurassien ont clairement défini plusieurs objectifs de développement économique : économie sociale / solidaire et économie circulaire, bien que le niveau de développement et le poids économique de ces territoires soient peu évoqués dans les publications existantes. Ces points sont aussi abordés dans le présent chapitre.

### 2.2.1 Performance économique

L'Arc jurassien est une région assez prospère, qui se caractérise par de fortes disparités en matière de prospérité. Cependant, il convient de noter, ici, que le PIB par habitant dans les régions suisses est surestimé en raison des flux de frontaliers. La prospérité régionale et les performances en matière de croissance (à l'exception de la partie vaudoise de l'Arc jurassien) sont toutes deux inférieures au niveau national. On observe un recul de la puissance économique dans le département du Territoire de Belfort. En raison du coronavirus, on constate un ralentissement de la croissance dans toutes les régions de l'Arc jurassien, qui est plus prononcé qu'en Europe occidentale (sauf dans la partie vaudoise de l'Arc jurassien). Il est d'ailleurs particulièrement marqué dans le Jura français, Doubs et Belfort. La productivité du travail de l'ensemble de l'Arc jurassien était supérieure en 2019 à celle de l'Europe occidentale. Elle était particulièrement élevée à Neuchâtel et dans le canton de Vaud, mais faible dans les régions du Jura, de la Forêt-Noire et du Doubs, dont certaines sont plus rurales.

Les régions bernoises faisant partie de l'Arc jurassien (Jura bernois et Bienne) sont abrégées par BEAJ dans les graphiques suivants. Pour les régions du canton de Vaud, l'acronyme est VDAJ.

**Fig. 2-6 PIB par habitant, 2010, 2019 et 2020**



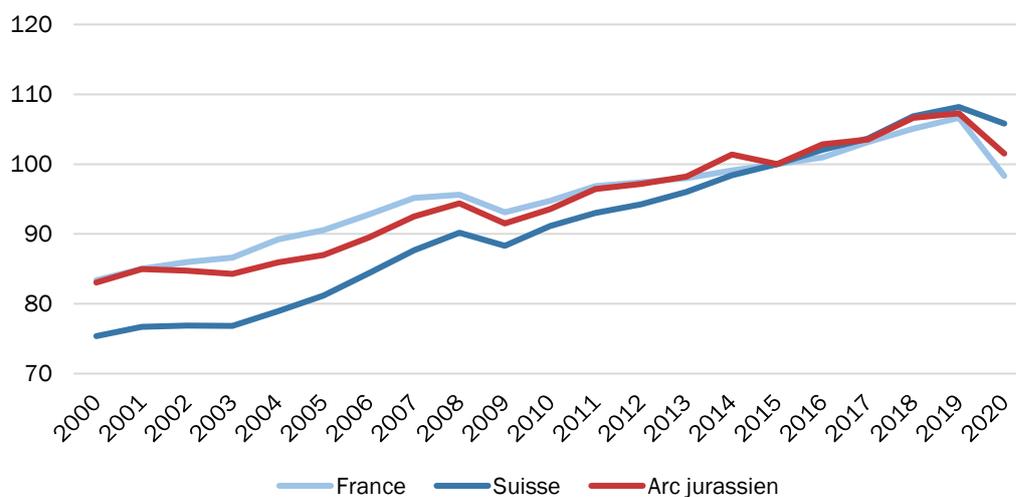
Remarque : PIB nominal en EUR

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : le PIB par habitant 2019 dans l'Arc jurassien est plus bas que dans le Jura bernois mais plus élevé que dans le Vorarlberg. Le PIB par habitant était de EUR 40 000 en 2010 et plus élevé en 2019 avec EUR 52 000. En 2020, le PIB par habitant dans l'Arc jurassien était d'environ EUR 50 000.

- Le PIB par habitant de l'Arc jurassien est de 52 400 euros en 2019, inférieur au niveau suisse mais supérieur au niveau français. Le PIB de l'ensemble de la zone est donc également supérieur à la moyenne enregistrée pour l'Europe occidentale.
- Les régions françaises de l'Arc jurassien affichent un revenu par habitant inférieur à celui de la France et de toutes les régions comparables. À l'exception du canton de Neuchâtel, le revenu par habitant des régions suisses est également inférieur à la moyenne nationale suisse. Le niveau de prospérité dans la plupart des territoires de l'Arc jurassien est ainsi inférieur à la valeur nationale correspondante.
- Il existe de fortes disparités en matière de richesse au sein de l'Arc jurassien. Neuchâtel enregistre le PIB par habitant le plus élevé, suivi des autres cantons suisses. Les départements français sont en bas du classement et donc également en dessous des régions équivalentes à l'échelle internationale.
- De manière générale, il convient de noter que le PIB par habitant dans les régions suisses est surestimé en raison du nombre élevé de frontaliers. Ils contribuent en effet à l'économie suisse et ainsi au PIB par habitant des régions suisses. La productivité des régions d'où les frontaliers sont originaires est à nouveau sous-estimée.
- La crise du COVID-19 a entraîné une baisse du niveau de prospérité dans toutes les régions en 2020.

Fig. 2-7 Valeur ajoutée brute réelle, 2000-2020



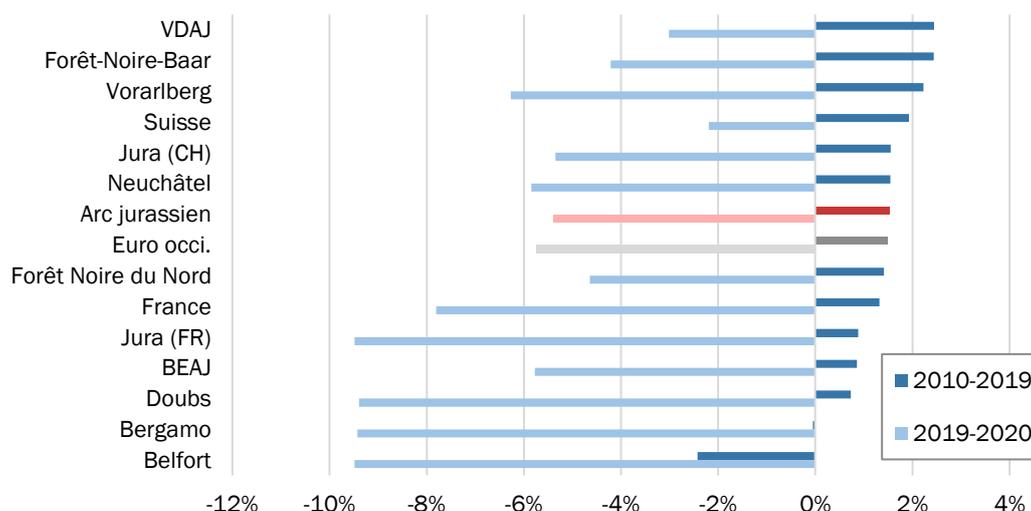
Remarque : Valeur ajoutée brute réelle, 2015=100

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : la valeur ajoutée brute réelle a augmenté constamment entre 2000 et 2020. Il y a eu des baisses en 2009, 2015 et 2020.

- L'évolution de la valeur ajoutée est similaire en France, en Suisse et dans l'Arc jurassien depuis 2015. Entre 2003 et 2008, toutes les régions affichent une croissance plus forte, la Suisse connaissant une croissance particulièrement marquée.
- Cette évolution est ponctuée de deux renversements de tendance : en 2009, la création de valeur diminue en raison de la crise financière, en 2020 en raison de la crise du coronavirus.
- Après la crise financière, l'Arc jurassien et la Suisse atteignent déjà le niveau d'avant-crise en 2010 (la Suisse l'a même dépassé). La France met un peu plus de temps à se rétablir et dépasse désormais le niveau d'avant-crise en 2011.
- La décroissance en 2020 ramène la valeur ajoutée au niveau de 2014 / 2015. La crise due à la pandémie du coronavirus a donc provoqué un effondrement nettement plus important que celui de la crise financière.

**Fig. 2-8 Croissance de la valeur ajoutée brute réelle, 2010-2019 et 2019-2020**



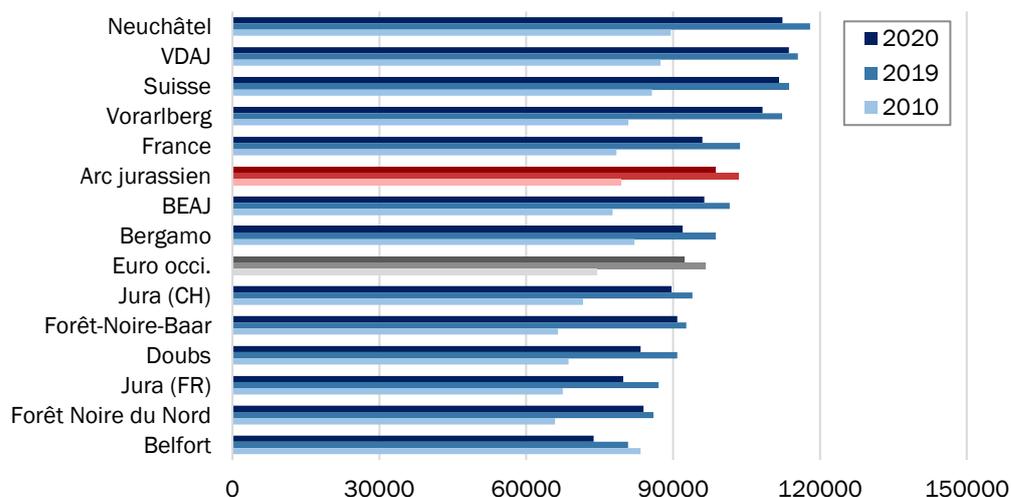
Remarque : valeur ajoutée brute réelle, 2015=100, taux de croissance annuelle moyenne en %

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : la valeur ajoutée brute réelle dans l'Arc jurassien a augmenté de 1,5 pour cent entre 2010 et 2019. De 2019 à 2020 par contre elle a chuté de 5,4 pour cent.

- Le graphique montre le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée brute entre 2010 et 2019, et entre 2019 et 2020.
- Avec une moyenne de 1,5% par an entre 2010-2019, l'Arc jurassien affiche une croissance un peu plus dynamique que la France (1,3%) sur la même période, mais moins forte que la Suisse (1,9%). La dynamique de croissance de l'Arc jurassien correspond à celle de l'Europe occidentale durant cette période.
- Toutes les régions de l'Arc jurassien connaissent une croissance inférieure à la moyenne nationale à l'exception de la partie vaudoise de l'Arc jurassien. Belfort enregistre même une croissance en baisse.
- Ici aussi, on observe un ralentissement de la croissance depuis 2019 en raison du coronavirus. Les régions françaises de l'Arc jurassien Jura (FR), du Doubs et de Belfort ont été particulièrement touchées par cette crise. À l'exception de la région vaudoise de l'Arc jurassien, les territoires de l'Arc jurassien ont été un peu plus touchés par la crise que l'Europe occidentale.

**Fig. 2-9 Productivité nominale du travail, 2010, 2019 et 2020**



Remarque : productivité nominale du travail en US\$ PPP. La productivité du travail résulte de la valeur ajoutée brute nominale par salarié.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : la productivité du travail dans l'Arc jurassien était sous la marque de 80 000 USD en 2010. En 2019, elle était de 103 000 USD et en 2020 de 99 000 USD.

- La productivité du travail est essentielle pour une région. La productivité par heure travaillée est un indicateur de la compétitivité internationale et mesure la valeur ajoutée par heure travaillée. La productivité du travail dépend d'une part de l'intensité capitaliste et d'autre part du savoir-faire au sein des secteurs.
- Avec 103'000 USD en 2019, la productivité du travail dans l'Arc jurassien est proche du niveau national français, mais inférieure à la moyenne suisse.
- Par rapport à la moyenne enregistrée pour l'Europe occidentale, la productivité du travail est plus élevée dans l'Arc jurassien. Elle est particulièrement élevée à Neuchâtel et dans la partie vaudoise de l'Arc jurassien en 2019, et faible dans les régions du Jura français, de la Forêt-Noire et du Doubs, qui sont en partie plus rurales.
- La productivité du travail a fortement chuté en 2020 en raison de la baisse de la production liée au coronavirus et d'un recul de l'emploi nettement plus faible.

### 2.2.1.1 Secteurs économiques et croissance du PIB

L'Arc jurassien présente un tissu économique diversifié avec un point fort dans l'industrie de précision, notamment l'horlogerie. Elle est aussi spécialisée dans l'industrie métallurgique, l'électronique et la construction mécanique. Certaines régions de l'Arc jurassien sont également fortement orientées vers l'agriculture, et - notamment dans la partie française (Doubs et Jura) - vers une spécialisation dans l'industrie agroalimentaire. Dans l'ensemble, à l'exception des services publics et de la santé, le secteur des services est sous-représenté. Les services haut de gamme sont surtout présents dans le canton de Vaud. La part des personnes employées dans le tourisme est inférieure à la moyenne nationale ainsi qu'à la moyenne de l'Europe occidentale.

Fig. 2-10 Part de l'emploi par secteurs, 2019

Industries	Arc jurassien	Doubs	Belfort	Jura (FR)	VDAJ	BEAJ	Jura (CH)	Neuchâtel	France	Suisse	Euro occi.
Secteur primaire	2.7%	2.5%	0.7%	4.6%	2.2%	2.6%	6.7%	2.1%	2.6%	2.9%	2.3%
Industries extractives	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%
Alimentation et boissons	2.0%	3.0%	1.3%	4.0%	1.6%	1.0%	0.9%	0.9%	2.3%	1.9%	1.8%
Industrie du textile	0.2%	0.7%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.5%
Chimie, pharmacie	1.7%	0.8%	1.5%	4.6%	1.6%	0.7%	1.7%	1.7%	1.5%	2.2%	1.9%
Métallurgie	2.9%	4.1%	3.9%	2.8%	0.9%	5.0%	7.0%	3.5%	1.3%	1.9%	1.9%
Industrie de précision	4.5%	0.6%	0.1%	0.2%	2.4%	11.2%	15.6%	15.2%	0.3%	2.2%	0.5%
Appareils électroniques	0.4%	0.3%	0.5%	0.1%	0.4%	0.8%	0.2%	1.0%	0.3%	0.6%	0.6%
Machines	1.2%	0.5%	3.7%	0.3%	0.9%	2.8%	2.4%	1.3%	0.5%	1.5%	1.4%
Véhicules	1.0%	3.6%	1.0%	0.2%	0.2%	0.7%	0.2%	0.0%	0.7%	0.3%	1.2%
Autres industries	2.7%	3.4%	2.1%	5.4%	1.5%	3.3%	2.6%	2.5%	2.4%	2.5%	2.8%
Energie	0.4%	0.4%	0.2%	0.2%	0.5%	0.4%	0.3%	0.5%	0.5%	0.6%	0.4%
Eau et déchets	0.4%	0.4%	0.5%	0.9%	0.4%	0.3%	0.3%	0.1%	0.6%	0.3%	0.7%
Construction	5.9%	5.7%	5.1%	7.0%	6.4%	4.6%	5.7%	5.0%	6.3%	6.7%	6.3%
Commerce	11.7%	12.7%	11.4%	14.1%	11.6%	11.2%	8.9%	9.8%	13.6%	12.2%	14.1%
Transport et entreposage	3.5%	3.9%	3.6%	4.5%	3.6%	3.2%	2.2%	2.4%	5.0%	4.5%	4.9%
Tourisme	3.5%	3.1%	3.0%	3.4%	3.9%	3.4%	3.2%	3.5%	4.5%	4.6%	5.5%
Informatique	2.3%	1.1%	2.3%	0.6%	4.0%	2.3%	1.4%	1.2%	3.2%	3.4%	3.3%
Finance	2.9%	2.5%	1.6%	1.3%	4.4%	1.9%	2.3%	2.1%	2.8%	4.8%	2.6%
Immobilier	1.1%	1.2%	1.3%	0.8%	1.3%	1.0%	0.7%	1.2%	1.4%	1.3%	1.2%
Services aux entreprises	7.1%	6.0%	11.4%	5.8%	8.2%	6.0%	3.9%	6.7%	7.4%	7.6%	7.1%
Administration	6.8%	8.0%	5.5%	4.3%	7.6%	4.5%	5.2%	6.9%	8.2%	6.2%	7.6%
Services au public	10.5%	8.8%	10.7%	8.2%	11.6%	11.4%	9.4%	11.6%	8.6%	10.2%	6.3%
Éducation	4.2%	7.3%	8.6%	6.3%	3.0%	1.9%	1.4%	1.5%	7.0%	2.2%	6.7%
Santé et services sociaux	15.3%	15.7%	15.9%	15.3%	16.0%	14.4%	12.7%	13.7%	13.7%	13.6%	12.2%
Art, divertissement, loisirs	1.8%	2.1%	1.1%	1.2%	2.1%	1.8%	1.3%	1.3%	2.2%	1.8%	1.9%
Autres services	2.7%	1.9%	2.7%	3.0%	3.0%	2.7%	2.6%	2.4%	2.6%	3.2%	2.9%
Ménages privés	0.6%	0.5%	0.4%	0.6%	0.6%	0.8%	0.7%	0.7%	0.6%	0.7%	1.8%
Economie solidaire	22.5%	25.0%	27.1%	24.5%	22.6%	19.5%	16.9%	17.6%	23.4%	19.3%	22.7%
Economie circulaire	0.7%	3.5%	4.1%	4.2%	0.6%	0.4%	2.3%	1.9%	3.7%	2.5%	3.4%

Remarque : part de l'emploi dans l'économie globale. Les régions et les industries dont la part est supérieure à la moyenne de l'Europe occidentale sont surlignées en vert.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : en comparaison avec l'Europe occidentale, il y a un nombre disproportionné d'emplois dans les branches du secteur primaire, alimentation et boissons, métallurgie, industrie de précision, finance, services au public et santé et services sociaux.

- Le tableau montre la part de l'emploi par secteur dans l'Arc jurassien et ses territoires en comparaison avec la moyenne d'Europe occidentale. Les secteurs qui ont une part d'emploi supérieure à celle de l'Europe occidentale sont surlignés en vert. Cela permet de mettre en évidence le modèle de spécialisation de la zone étudiée et de ses sous-secteurs.
- On constate que dans l'Arc jurassien une part supérieure à la moyenne est employée dans le secteur primaire, de l'alimentation et des boissons, de la métallurgie, de l'industrie de précision, des finances, des services au public, de la santé et des services sociaux. La part des employés dans l'industrie de précision, en particulier, est quatre fois plus élevée que la moyenne d'Europe occidentale.
- En dehors de l'industrie de précision, il existe une large spécialisation industrielle, notamment dans la métallurgie, l'industrie électronique et le génie mécanique.
- Dans toutes les régions étudiées, les secteurs des services publics, de la santé et des services sociaux présentent une importance supérieure à la moyenne pour l'emploi dans la région et sont en majorité au-dessus des moyennes nationales.
- La partie vaudoise de l'Arc jurassien est la seule région à forte spécialisation dans les services économiques (informatique, finance, immobilier, service aux entreprises).
- La part des personnes employées dans le tourisme dans l'Arc jurassien et ses territoires est inférieure au niveau national et de l'Europe occidentale.
- Dans les départements français, la part des salariés des deux secteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire est supérieure à la moyenne.

## 2.2.1.2 Secteurs économiques et croissance valeur ajoutée brute

L'industrie de précision a connu une évolution moyenne dans l'ensemble, mais a été particulièrement touchée par la pandémie. L'industrie métallurgique et électronique, la construction mécanique et la construction automobile sont globalement en recul dans l'Arc jurassien. Cette tendance s'explique par la forte baisse de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier entre 2010 et 2019 dans le Territoire de Belfort et le Jura bernois (à l'exception de l'industrie de précision). En revanche, l'industrie MEM (industrie des métaux, des équipements électriques et des machines) et l'industrie de précision dans le département du Doubs ainsi que dans le Jura suisse et le Jura français se développent plus que la moyenne. À l'exception du commerce, des transports et du tourisme, les services ont pour la plupart connu une évolution positive. L'économie solidaire est bien implantée dans l'Arc jurassien, l'économie circulaire est encore un secteur relativement modeste, mais qui croît à un niveau élevé.

Fig. 2-11 Croissance de la valeur ajoutée brute, 2010-2019

Industries	Arc jurassien	Doubs	Belfort	Jura (FR)	VDAJ	BEA	Jura (CH)	Neuchâtel	France	Suisse	Euro occi.
Secteur primaire	-1%	-6%	3%	1%	0%	-1%	0%	1%	1%	0%	1%
Industries extractives	2%	6%	-	-	2%	0%	-	-	-3%	0%	-2%
Alimentation et boissons	1%	1%	-15%	0%	3%	2%	7%	3%	1%	1%	1%
Industrie du textile	2%	6%	-	-	-3%	-3%	-8%	-3%	0%	-2%	0%
Chimie, pharmacie	9%	-4%	-16%	2%	13%	-5%	3%	11%	2%	8%	3%
Métallurgie	-1%	3%	-13%	2%	0%	-2%	1%	0%	1%	0%	1%
Industrie de précision	3%	4%	-	5%	3%	3%	4%	2%	3%	2%	3%
Appareils électroniques	-1%	4%	-17%	1%	1%	-2%	-	-1%	-1%	-2%	0%
Machines	-1%	8%	-8%	5%	-1%	-1%	2%	-1%	0%	0%	1%
Véhicules	-1%	0%	-11%	1%	2%	-2%	-	-	1%	1%	3%
Autres industries	0%	2%	-11%	-2%	1%	3%	2%	1%	0%	1%	1%
Energie	-2%	4%	-3%	2%	-5%	0%	-1%	0%	0%	-2%	0%
Eau et déchets	3%	1%	0%	4%	4%	-1%	-	-2%	-1%	3%	1%
Construction	1%	-1%	0%	-1%	3%	0%	0%	2%	-1%	1%	0%
Commerce	0%	0%	0%	2%	1%	0%	-1%	0%	2%	1%	2%
Transport et entreposage	0%	-1%	0%	-2%	0%	0%	-1%	-1%	1%	1%	1%
Tourisme	0%	1%	1%	0%	1%	-1%	-1%	0%	2%	0%	2%
Informatique	1%	6%	-9%	-3%	2%	0%	5%	-3%	4%	2%	4%
Finance	3%	2%	3%	2%	4%	4%	2%	3%	2%	2%	0%
Immobilier	0%	2%	2%	1%	-1%	-1%	4%	0%	1%	0%	1%
Services aux entreprises	3%	1%	-3%	3%	3%	3%	4%	4%	3%	2%	3%
Administration	3%	1%	-4%	2%	4%	3%	0%	3%	2%	3%	3%
Services au public	1%	0%	1%	0%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	0%
Éducation	1%	1%	2%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	1%
Santé et services sociaux	3%	1%	2%	1%	4%	2%	3%	3%	2%	3%	1%
Art, divertissement, loisirs	7%	3%	0%	0%	11%	-7%	-7%	-1%	1%	-2%	1%
Autres services	-1%	-2%	1%	-1%	0%	-1%	-2%	-1%	-1%	1%	0%
Ménages privés	1%	-3%	-4%	-3%	2%	2%	2%	1%	-3%	2%	0%
Economie générale	2%	1%	-2%	1%	2%	1%	2%	2%	1%	2%	1%
Economie solidaire	4%	1%	2%	1%	7%	2%	2%	2%	1%	3%	1%
Economie circulaire	4%	0%	-1%	4%	6%	1%	3%	0%	1%	1%	2%

Remarque : croissance de la valeur ajoutée brute réelle en % par an. Les régions et les secteurs dont la croissance est supérieure à la moyenne de l'Europe occidentale sont mis en évidence en vert. Partiellement, aucune donnée disponible au niveau du district. De même, aucune information n'est disponible si la taille de l'industrie est inférieure à une valeur de référence.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : en comparaison avec l'Europe occidentale, la valeur ajoutée brute réelle dans l'Arc jurassien des secteurs suivants a connu une croissance plus que proportionnelle entre 2010 et 2019 : industries extractives, industrie du textile, chimie, pharmacie, eau et déchets, construction, finance, services aux entreprises, services au public, éducation, santé et services sociaux, art, divertissement, loisirs, ménages privés, économie générale, économie solidaire et économie circulaire

- Le tableau 2-11 présente les industries « moteurs » du développement de la valeur ajoutée. Les secteurs qui ont connu une croissance plus rapide que l'Europe occidentale en moyenne sont surlignés en vert.
- Dans l'Arc jurassien, les secteurs suivants connaissent une croissance plus rapide que dans la moyenne d'Europe occidentale : industries extractives, industrie du textile, chimie et pharmacie, eau et déchets, finances, services aux entreprises, services au public, éducation, ménages privés, économie solidaire et économie circulaire. La plupart de ces

secteurs enregistrent en moyenne une croissance plus forte qu'en France et à peu près aussi forte qu'en Suisse.

- La croissance du secteur de la chimie et de la pharmacie est particulièrement élevée dans le canton de Vaud (14 %) et dans le canton de Neuchâtel (11 %), celle du secteur Alimentation et boissons dans le Jura suisse (7 %) et que celle des machines dans le Doubs (8 %). Ces taux de croissance sont bien supérieurs à la moyenne enregistrée en Europe occidentale.
- On observe une forte baisse de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier entre 2010 et 2019 dans le Territoire de Belfort et dans le Jura bernois (à l'exception de l'industrie de précision). En revanche, les industries MEM et de précision du Doubs et du Jura suisse et français affichent des niveaux de développement supérieurs à la moyenne.
- Dans l'ensemble, le commerce (à l'exception du Jura français), les transports et le tourisme n'ont connu qu'un développement inférieur à la moyenne au cours des dix dernières années, voire un recul dans certaines zones.
- Le secteur financier connaît une croissance supérieure à la moyenne et l'évolution du secteur immobilier est positive, en particulier dans le Doubs, le Territoire de Belfort et le Jura suisse. Les services aux entreprises progressent également dans la plupart des régions (à l'exception du Doubs et de Belfort). L'économie solidaire et l'économie circulaire ont également enregistré un niveau de croissance largement supérieur à la moyenne.

**Fig. 2-12 Développement de la valeur ajoutée brute, 2019-2020**

Industries	Arc jurassien	France	Suisse	Euro occi.
Secteur primaire	-2%	-2%	-2%	-1%
Industries extractives	-3%	-9%	1%	-1%
Alimentation et boissons	-1%	-3%	-2%	-3%
Industrie du textile	-13%	-15%	-8%	-23%
Chimie, pharmacie	3%	-10%	4%	0%
Industrie de précision	-12%	-8%	-8%	-5%
Métallurgie	-10%	-16%	-7%	-12%
Machines	-17%	-13%	-13%	-15%
Appareils électroniques	-7%	-11%	-7%	-8%
Véhicules	-28%	-30%	-8%	-22%
Autres industries	-7%	-8%	-6%	-10%
Energie	-5%	-8%	-4%	-4%
Eau et déchets	2%	-7%	11%	-4%
Construction	-8%	-14%	-3%	-7%
Commerce	-3%	-9%	2%	-6%
Transport et entreposage	-16%	-17%	-19%	-14%
Tourisme	-38%	-30%	-42%	-38%
Informatique	-4%	-3%	-4%	-1%
Finance	4%	-6%	6%	-1%
Immobilier	0%	0%	2%	-1%
Services aux entreprises	-7%	-9%	-4%	-8%
Administration	-10%	-10%	-9%	-9%
Services au public	1%	-4%	2%	3%
Éducation	-6%	-4%	-6%	-8%
Santé et services sociaux	-2%	-1%	-1%	6%
Art, divertissement, loisirs	-26%	-15%	-26%	-18%
Autres services	-9%	-15%	-7%	-16%
Ménages privés	-16%	-25%	-15%	-12%
Economie générale	-5%	-8%	-2%	-6%
Economie solidaire	-9%	-3%	-3%	-1%
Economie circulaire	-6%	-9%	-8%	-7%

Remarque : croissance de la valeur ajoutée brute réelle en % par an. Les régions et les secteurs dont la croissance est supérieure à la moyenne de l'Europe occidentale sont mis en évidence en vert. Partiellement, il n'y a pas de données disponible au niveau du district. De même, aucune information n'est disponible si la taille de l'industrie est inférieure à une valeur de référence.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : en comparaison avec l'Europe occidentale, la valeur ajoutée brute réelle dans l'Arc jurassien des secteurs suivants a connu une croissance plus que proportionnelle ou une baisse moins forte entre 2019 et 2020 : alimentation et boissons, industrie du textile, chimie, pharmacie, métallurgie, appareils électroniques, autres industries, eau et déchets, commerce, finance, immobilier, services aux entreprises, services au public, éducation, autres services, économie générale et économie circulaire.

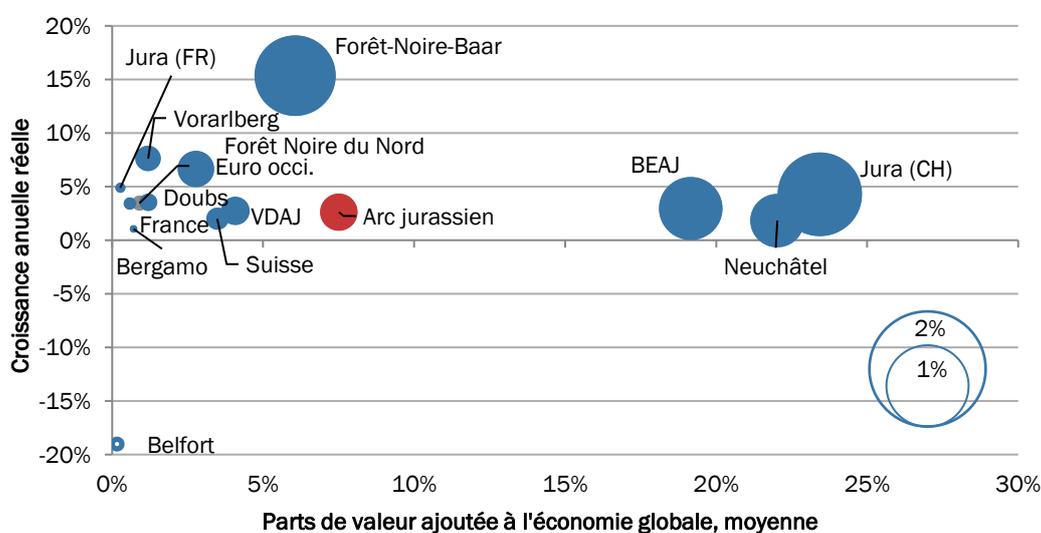
- Le tableau 2-12 montre des estimations de l'évolution entre 2019 et 2020 pour l'ensemble des secteurs de l'Arc jurassien dans son ensemble, en comparaison nationale et avec l'Europe occidentale.
- La croissance en 2019-2020 a été fortement impactée par la crise du coronavirus. Dans l'ensemble de l'Arc jurassien, de nombreux secteurs sont moins touchés par ce recul conjoncturel que la moyenne d'Europe occidentale. Malgré la crise, certains secteurs ont même pu enregistrer une croissance positive. C'est en effet le cas pour les secteurs de l'eau et des déchets, de la chimie, de la pharmacie et services au public. Cela s'explique en premier lieu par la croissance résistante aux crises de ces secteurs dans les régions suisses de l'Arc jurassien.
- Les secteurs fortement touchés sont les suivants : l'industrie de précision, la métallurgie ainsi que la construction de véhicules et de machines, les transports et, surtout, le

tourisme, la culture ainsi que les services aux ménages. L'industrie de précision, l'industrie clé du territoire, est touchée de manière disproportionnée.

- Globalement, le recul estimé de la croissance lié au coronavirus en France et donc également dans les régions françaises de l'Arc jurassien est nettement plus élevé qu'en Suisse. Cependant, les régions suisses de l'Arc jurassien sont plus touchées par la pandémie que la Suisse dans son ensemble (voir Fig. 3.3).

Les contributions à la croissance de certaines industries cibles sont présentées ci-dessous dans le cadre d'une comparaison régionale.

Fig. 2-13 Industrie de précision



Remarque : l'axe des y indique la croissance moyenne de la valeur ajoutée réelle entre 2010 et 2019, l'axe des x la part moyenne de la valeur ajoutée brute nominale totale (en US\$) entre 2010 et 2019. La taille du cercle indique la contribution à la croissance. Les cercles vides indiquent une contribution négative à la croissance.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

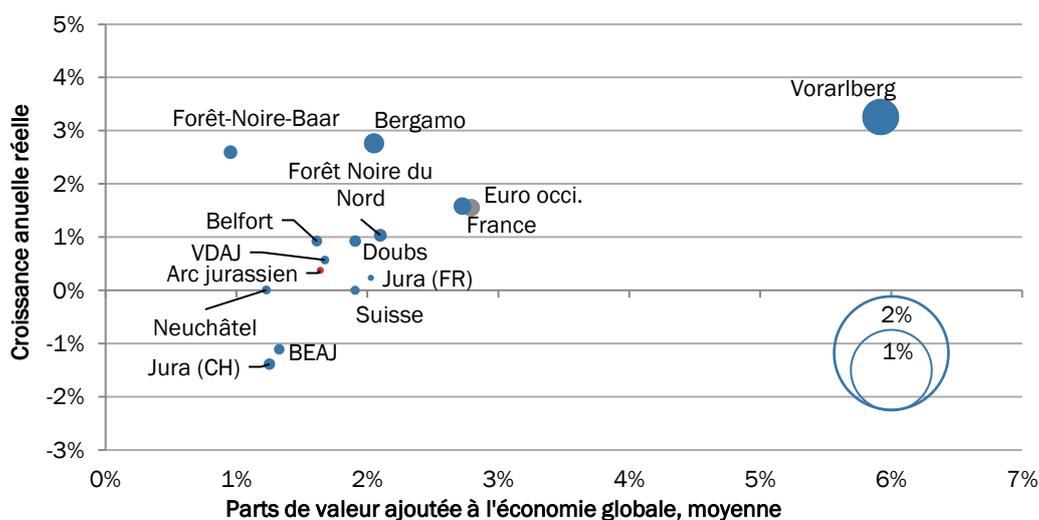
Exemple de lecture : l'industrie de précision dans l'Arc jurassien représente une part de la valeur ajoutée de 7,5 pour cent de l'économie totale et a connu une croissance de 2,6 pour cent de 2010 à 2019. La contribution à la croissance de l'économie totale est donc de 0,2 pour cent dans la région.

- Le graphique montre la part du PIB en abscisse (PIB nominal, moyenne de la période indiquée) et la croissance du PIB en ordonnée (évolution du PIB réel, croissance moyenne sur la période en pourcentage par an). La taille des cercles indique la contribution du secteur à la croissance de l'économie totale.
- Sur la période analysée entre 2010 et 2019, l'industrie de précision de l'Arc jurassien était bien positionnée avec un taux d'expansion de 2,6 % par an et une part du PIB de 7,5 %.
- Le secteur affiche ainsi une part plus importante du PIB dans l'Arc jurassien et une croissance plus dynamique qu'en France (ici seulement la part du PIB) et en Suisse en moyenne nationale.
- Par rapport à l'Europe occidentale, l'industrie de précision de l'Arc jurassien représente une part plus importante de la valeur ajoutée totale. La croissance est, en revanche, à peu près équivalente.
- La part du PIB et la croissance stable (entre 2 et 5 % par an) du secteur sont particulièrement élevées dans les régions suisses de l'Arc jurassien (Berne, Neuchâtel, Jura).

L'industrie de précision représente un cinquième jusqu'à un quart de l'emploi total dans ces régions.

- La région Forêt-Noire-Baar affiche certes une plus faible part de valeur ajoutée dans l'industrie de précision, mais elle a connu une croissance nettement plus rapide que les régions comparées.
- On observe une faible part de la valeur ajoutée et une croissance négative (-19 %) pour les industries dans le Territoire de Belfort.

Fig. 2-14 Tourisme



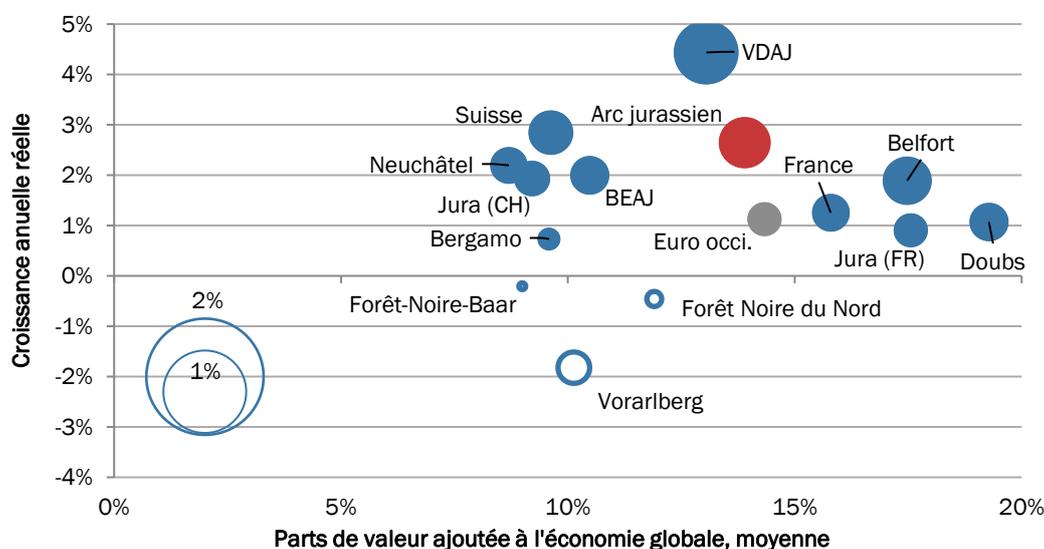
Remarque : l'axe des y indique la croissance moyenne de la valeur ajoutée réelle entre 2010 et 2019, l'axe des x la part moyenne dans la valeur ajoutée brute nominale totale (en US\$) entre 2010 et 2019. La taille du cercle indique la contribution à la croissance. Les cercles vides indiquent une contribution négative à la croissance.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : le tourisme dans l'Arc jurassien représente une part de la valeur ajoutée de 1,6 pour cent de l'économie totale et a connu une croissance de 0,4 pour cent de 2010 à 2019. La contribution à la croissance de l'économie totale est donc de 0,01 pour cent dans la région.

- Sur la période analysée entre 2010 et 2019 dans l'Arc jurassien, l'industrie du tourisme affiche de mauvais résultats en comparaison internationale avec un taux de croissance de 0,4 % par an et une part du PIB de 1,6 %. La part du tourisme dans les régions de la Forêt-Noire est également faible, mais les performances en matière de croissance sont meilleures. La situation est similaire pour Bergamo.
- En France et en Europe occidentale, le secteur du tourisme représente une part plus importante de l'économie globale et connaît une croissance plus dynamique que toutes les régions de l'Arc Jurassien pendant la période considérée.
- Le secteur du tourisme est un peu plus dynamique dans l'Arc jurassien français. En dehors de la région vaudoise de l'Arc jurassien, elle est en baisse dans les territoires suisses.

Fig. 2-15 Économie solidaire



Remarque : l'axe des y indique la croissance moyenne de la valeur ajoutée réelle entre 2010 et 2019, l'axe des x la part moyenne dans la valeur ajoutée brute nominale totale (en US\$) entre 2010 et 2019. La taille du cercle indique la contribution à la croissance. Les cercles vides indiquent une contribution négative à la croissance.

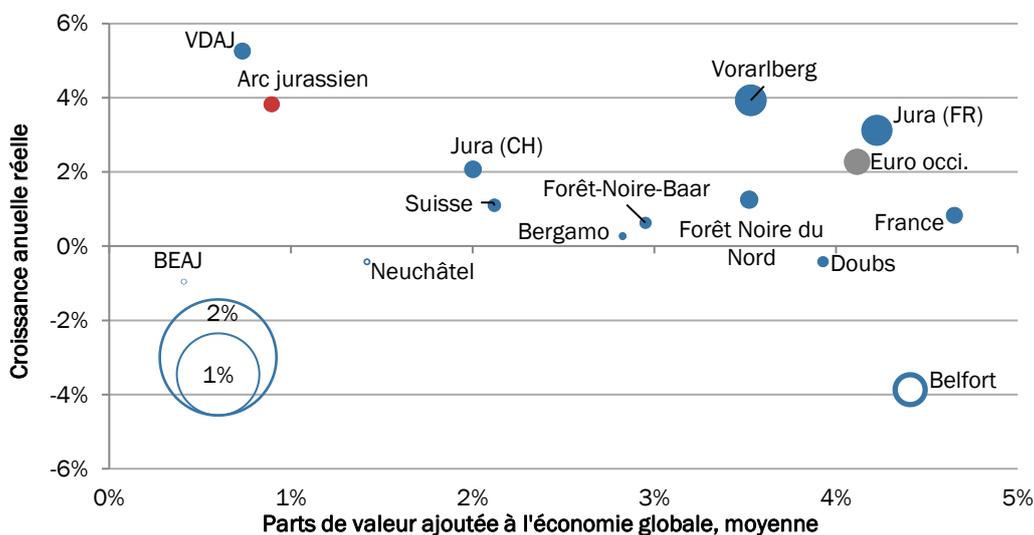
Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : l'économie solidaire dans l'Arc jurassien représente une part de la valeur ajoutée de 13,9 pour cent de l'économie totale et a connu une croissance de 2,6 pour cent de 2010 à 2019. La contribution à la croissance de l'économie totale est donc de 0,4 pour cent dans la région.

- L'économie solidaire est définie pour ce graphique comme le regroupement des secteurs suivants : éducation et enseignement ; services de santé et services sociaux ; ménages privés avec personnel, fabrication de biens et prestation de services par des ménages privés à usage personnel ; fourniture de services sportifs, de divertissement et de loisirs ; les groupes d'intérêt ainsi que les églises et autres associations religieuses. Elle peut ainsi être perçue comme le potentiel de l'économie solidaire.
- L'économie solidaire joue un rôle important dans l'Arc jurassien, où elle représente 14 % du PIB. Sur la période 2010-2019, le secteur a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6 %. Elle contribue ainsi un peu plus à la croissance de l'Arc jurassien qu'en France et en Suisse au niveau national. Cependant, elle représente une part plus importante en France (15,8 %).
- Par rapport à l'Europe occidentale, la croissance de l'économie solidaire est supérieure dans l'Arc jurassien, mais sa part dans le PIB est légèrement inférieure. La contribution à la croissance qui en résulte est plus élevée dans l'Arc jurassien qu'en Europe occidentale.
- L'économie solidaire dans les régions françaises de l'Arc jurassien (Jura, Belfort et Doubs) représente une part plutôt élevée de l'économie globale, voire supérieure à la moyenne nationale française. La croissance est à peu près au niveau national, voire plus élevée à Belfort.
- Dans la plupart des régions suisses de l'Arc jurassien, la part du PIB est relativement faible, alors que la croissance n'est que légèrement inférieure au niveau national suisse. Le canton de Vaud se distingue toutefois par une part élevée du PIB (13 %) et une forte croissance (4,4 %).

- Dans les régions de comparaison à l'échelle internationale, la part de l'économie solidaire est similaire à celle de la Suisse, mais la tendance est inférieure à la moyenne voire même à la baisse.

Fig. 2-16 Économie circulaire



Remarque : l'axe des y indique la croissance moyenne de la valeur ajoutée réelle entre 2010 et 2019, l'axe des x la part moyenne dans la valeur ajoutée brute nominale totale (en US\$) entre 2010 et 2019. La taille du cercle indique la contribution à la croissance. Les cercles vides indiquent une contribution négative à la croissance.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : l'économie circulaire dans l'Arc jurassien représente une part de la valeur ajoutée de 0,9 pour cent de l'économie totale et a connu une croissance de 3,8 pour cent de 2010 à 2019. La contribution à la croissance de l'économie totale est donc de 0,03 pour cent dans la région.

- L'économie circulaire est définie comme l'ensemble des secteurs : réparations, location et approvisionnement en eau, assainissement, tri et élimination des déchets. Étant donné que tous les domaines de l'économie circulaire ne peuvent pas être enregistrés statistiquement, le contenu de ce graphique doit être interprété comme présentant le potentiel de l'économie circulaire.
- Sur la période observée de 2010 à 2019, l'économie circulaire a certes progressé dans l'Arc jurassien, avec un taux de croissance de 3,8 % par an et une part du PIB de 0,9 %, mais son importance est faible (par rapport à l'économie globale).
- La part du secteur est plus faible dans l'Arc jurassien qu'en Suisse, en Europe de l'Ouest et en France. Cependant, elle connaît une croissance plus dynamique que dans ces régions.
- L'économie circulaire en France, ainsi que dans les régions françaises de l'Arc jurassien, représente une part assez élevée du PIB. La part du PIB y est plus élevée que la moyenne d'Europe occidentale. La croissance est également plus forte dans le Jura français. Cependant, le secteur est en déclin dans le Territoire de Belfort.
- Dans les régions suisses de l'Arc jurassien, il connaît une véritable progression dans la région vaudoise et dans le Jura.

## 2.3 Analyse de la compétitivité des entreprises : enquête auprès des entreprises

### 2.3.1 Informations sur l'enquête et description de l'échantillon

360 entreprises ont participé à l'enquête parmi lesquelles 202 entreprises ont répondu intégralement à l'enquête. La composition de l'échantillon est restée à peu près la même tout au long de l'enquête. Des entreprises de toutes les régions de coopération et de différentes tailles ont participé à l'enquête. 68 % des entreprises sont situés en Suisse et 32 % en France. Cela correspond plus ou moins au ratio de la répartition des entreprises entre les deux pays selon les données de l'OSTAJ.

L'enquête a été menée en collaboration avec les chambres de commerce des départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort, de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), de la Chambre économique Bienne-Seeland (WIBS) et des chambres de commerce des cantons du Jura, Neuchâtel et Vaud. L'enquête a également été proposée en allemand pour la région de Bienne et s'est déroulée du 18 août au 7 septembre 2021.

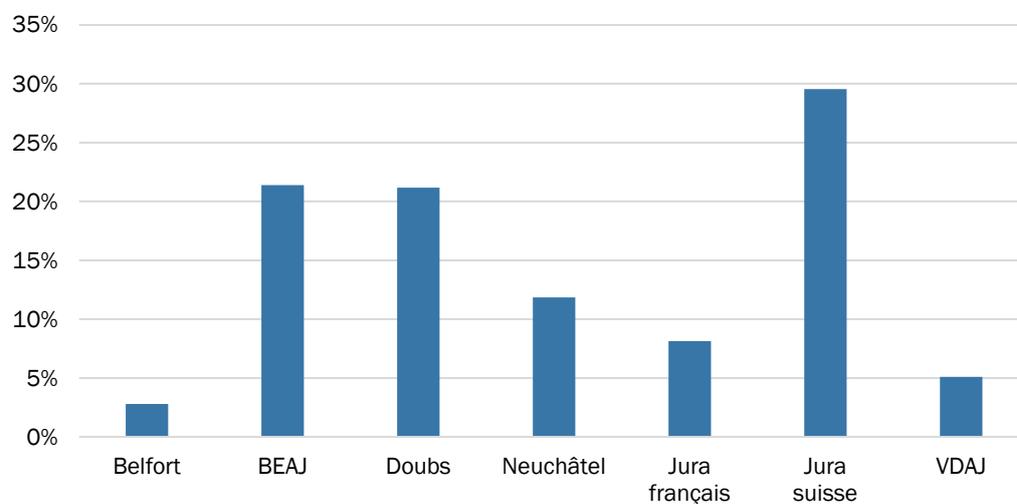
L'échantillon a été ajusté pour les participants qui n'ont répondu à aucune question de fond. Au total, 360 entreprises ont participé à l'enquête et ont répondu à au moins une question. 202 entreprises ont répondu intégralement au questionnaire. Dans ce qui suit, vous trouverez une présentation de la composition de l'échantillon de participants à l'enquête qui ont répondu à au moins une question de fond. La composition de l'échantillon est restée en grande partie la même tout au long de l'enquête. L'enquête était un questionnaire en ligne qui devait de préférence être rempli par un membre de la direction de l'entreprise. À cet effet, les chambres de commerce ont envoyé un lien à leurs membres leur permettant de remplir le questionnaire.

Dans la mesure du possible, les questions étaient basées sur des options de réponses prédéfinies (choix multiples) afin d'assurer la comparabilité des réponses et de permettre leur agrégation. Cependant, les répondants ont eu la possibilité de laisser leur évaluation personnelle ou d'expliquer des mesures sur des sujets individuels dans le cadre des questions ouvertes.

Lors de la sélection des entreprises, il a été tenu compte de la diversité des régions, des secteurs et de la taille des entreprises. Au total, les chambres de commerce ont contacté plus de 3000 entreprises. La composition des entreprises qui ont finalement participé à l'enquête ne reflète pas exactement la composition du tissu économique de l'Arc jurassien. L'enquête n'est pas représentative, car elle a été menée sur la base des entreprises membres des chambres de commerce, qui ne reflètent pas entièrement la structure de l'économie. En outre, le taux de réponse varie selon la région, le secteur et la taille de l'entreprise. Toutefois, les entreprises des secteurs les plus importants et les entreprises suisses et françaises étaient assez nombreuses pour que l'enquête permette de se prononcer sur les principaux sujets abordés. Les résultats de l'enquête présentés ne sont pas pondérés.

Le graphique 2-17 montre la répartition des participants selon la localisation de l'entreprise dans les zones étudiées. Les 360 entreprises ayant participé à l'enquête totalisent 410 sites dans l'Arc jurassien. Une grande partie des sites se situe dans le Jura français, dans le Jura bernois et dans le département du Doubs. Les localisations les moins importantes se situent sur le Territoire de Belfort (3 %, n = 12) et dans la partie vaudoise de l'Arc jurassien (5 %, n = 22). Comme une entreprise peut avoir plusieurs sites, un comptage multiple est possible lors d'une évaluation des questions par site d'entreprise.

**Fig. 2-17 Répartition de l'échantillon**



n=410  
Source : BAK Economics

La composition de l'échantillon par zones de coopération (comme définis par Arcjurassien.org) pour les participants ayant rempli complètement le questionnaire est la suivante : avec 42 % (n = 81) une grande partie des sites des entreprises interrogées se situent dans l'aire de rayonnement « Hors AJ ». 32 % (n = 81) des sites se situent dans le territoire Nord Franche-Comté - Canton du Jura et 14 % (n = 37) des sites sont dans le territoire Parc du Doubs - Agglomération urbaine du Doubs. 7 % (n = 18) des sites sont situés dans le territoire Mont d'Or - Chasseron et 5 % (n = 12) des sites sont dans la zone de coopération la plus méridionale Haut-Jura franco-suisse - Vallée de Joux. En raison du faible nombre d'entreprises dans les deux territoires de coopération les plus méridionales, nous avons renoncé à une évaluation par territoire de coopération pour la plupart des questions. Seule la question relative à l'évolution du chiffre d'affaires a obtenu suffisamment de réponses pour permettre une évaluation par territoire de coopération.

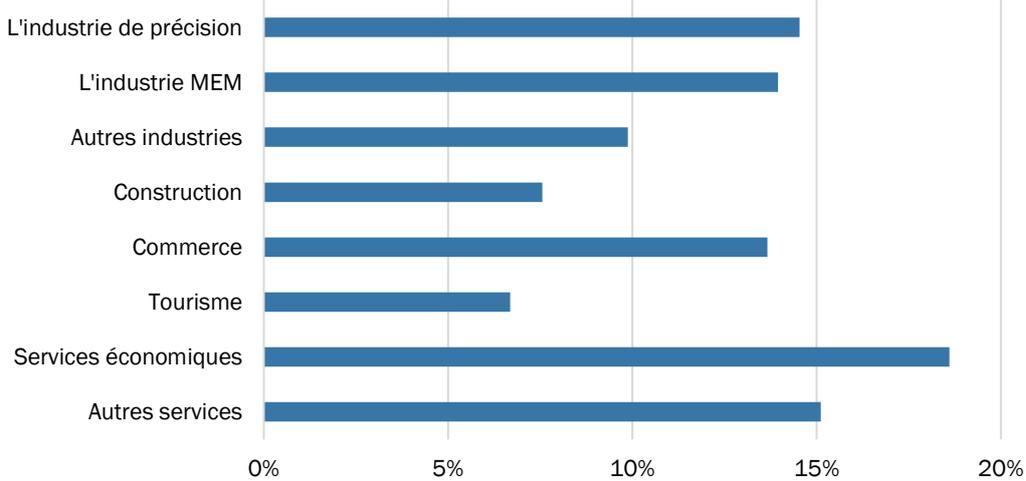
L'échantillon selon la taille des entreprises est réparti comme suit : 44 % des entreprises participantes (n = 155) ont moins de 10 salariés. 27 % (n = 93) des entreprises de l'échantillon comptent 10 à 49 salariés. 22 % (n = 76) des participants ont entre 50 et 249 salariés et 7 % (n = 26) de l'échantillon ont plus de 250 salariés.

La plupart des entreprises de l'échantillon de plus de 250 salariés sont situées dans le canton du Jura et le Jura bernois / Bienne. Dans les départements du Jura (FR) et du Territoire de Belfort, aucune entreprise de plus de 250 salariés n'a participé. À l'exception du canton du Jura, la plupart des entreprises participantes emploient moins de 10 salariés dans chaque région.

Le graphique 2-18 montre de quel secteur sont issues les entreprises. Comme on le voit, à l'exception de la construction et du tourisme, tous les secteurs sont bien représentés dans l'échantillon. Avec 7 % (n = 23) les entreprises les moins nombreuses de l'échantillon sont issues du tourisme et du BTP avec 8 % (n = 26). De nombreuses entreprises touristiques n'ont pas répondu à toutes les questions et seules 6 d'entre elles ont répondu à l'enquête dans son intégralité. Quant au

secteur de la construction, 12 entreprises ont répondu intégralement à l'enquête. Le tourisme s'ajoute aux autres services au cours de l'enquête. Si suffisamment d'entreprises touristiques ont répondu à la question ou si cet aspect est pertinent pour la question, le tourisme est considéré séparément dans l'évaluation.

**Fig. 2-18 Répartition de l'échantillon par industrie**



n=344  
Source : BAK Economics

### Description des secteurs

Les industries ont été regroupées en secteurs. Par exemple, l'industrie horlogère est regroupée avec le secteur fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques pour former l'industrie de précision. Le tableau ci-dessous en donne un aperçu.

**Tableau 2-5 Répartition des industries entre les secteurs**

Industrie	Allocation
Agriculture, sylviculture et pêche (n=1)	Autres industries
Autre Industrie manufacturière (n=21)	Autres industries
Industries extractives (n=1)	Autres industries
Secteurs chimique et pharmaceutique (n=6)	Autres industries
Transports et entreposage (n=5)	Autres industries
Autres activités de services (n=34)	Autres services
Enseignement (n=9)	Autres services
Santé humaine et action sociale (n=9)	Autres services
Commerce (n=47)	Commerce
Construction (n=26)	Construction
Arts, spectacles et activités récréatives (n=1)	Tourisme
Hébergement et restauration (n=22)	Tourisme
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (sans horlogerie) (n=12)	Industrie de précision
Horlogerie (n=38)	Industrie de précision
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (n=17)	Industrie MEM
Fabrication de produits métalliques (n=27)	Industrie MEM
Fabrication d'équipements électriques (n=2)	Industrie MEM
Matériel de transport (n=2)	Industrie MEM
Activités financières et d'assurance (n=27)	Services économiques
Activités immobilières (n=6)	Services économiques
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et Activités de services administratifs et de soutien (n=16)	Services économiques
Information et communication (n=15)	Services économiques

Étant donné que certains participants à l'enquête du secteur du tourisme n'ont pas répondu à toutes les questions, ce secteur est représenté dans la catégorie Autres Services.

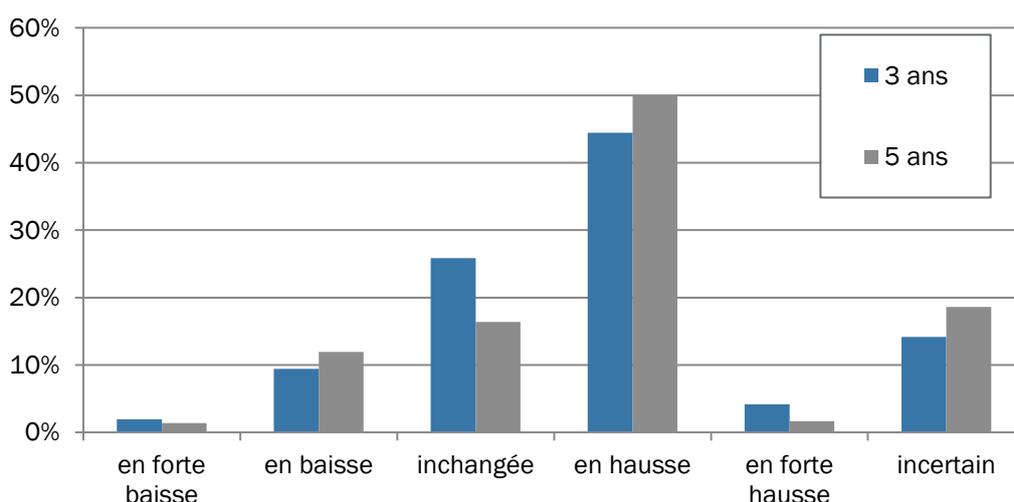
## 2.3.2 Résultats de l'enquête

### 2.3.2.1 Compétitivité d'entreprise

La moitié des entreprises tablent sur une croissance de leur chiffre d'affaires dans les années à venir. Seule la plus petite partie des entreprises s'attend à une baisse des ventes dans les années à venir. Ce sont surtout les entreprises de l'industrie MEM et de l'industrie de précision qui s'attendent à une augmentation des ventes au cours des prochaines années. La construction, le commerce et le tourisme sont les secteurs les moins optimistes quant à l'avenir.

Les entreprises ont été interrogées sur leur perception de l'évolution future de leur chiffre d'affaires. Comme le montre le graphique 2-19, les entreprises sont optimistes et considèrent qu'une augmentation des ventes est probable dans les prochaines années. Pour les 3 prochaines années, 48 % des entreprises estiment qu'une augmentation des ventes est probable. 26 % ne s'attendent à aucun changement de leur chiffre d'affaires au cours des 3 prochaines années. Seulement 11 % des entreprises s'attendent à une baisse des ventes au cours des 3 prochaines années. 4 % des entreprises estiment même qu'une forte augmentation des ventes est probable. Les attentes pour les 5 prochaines années présentent un tableau similaire : seules 13 % des entreprises s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires dans les 5 prochaines années. 16 % ne s'attendent à aucun changement et 52 % tablent sur une augmentation des ventes. La majorité des entreprises sont donc optimistes quant à l'avenir. Certaines entreprises considèrent également que l'évolution future des ventes est incertaine. 14 % des entreprises estiment que l'évolution de leur chiffre d'affaires dans les 3 prochaines années est incertaine, ce pourcentage passe à 19 % pour les 5 prochaines années.

Fig. 2-19 Quelle tendance prévoyez-vous pour les ventes au cours des prochaines années ?

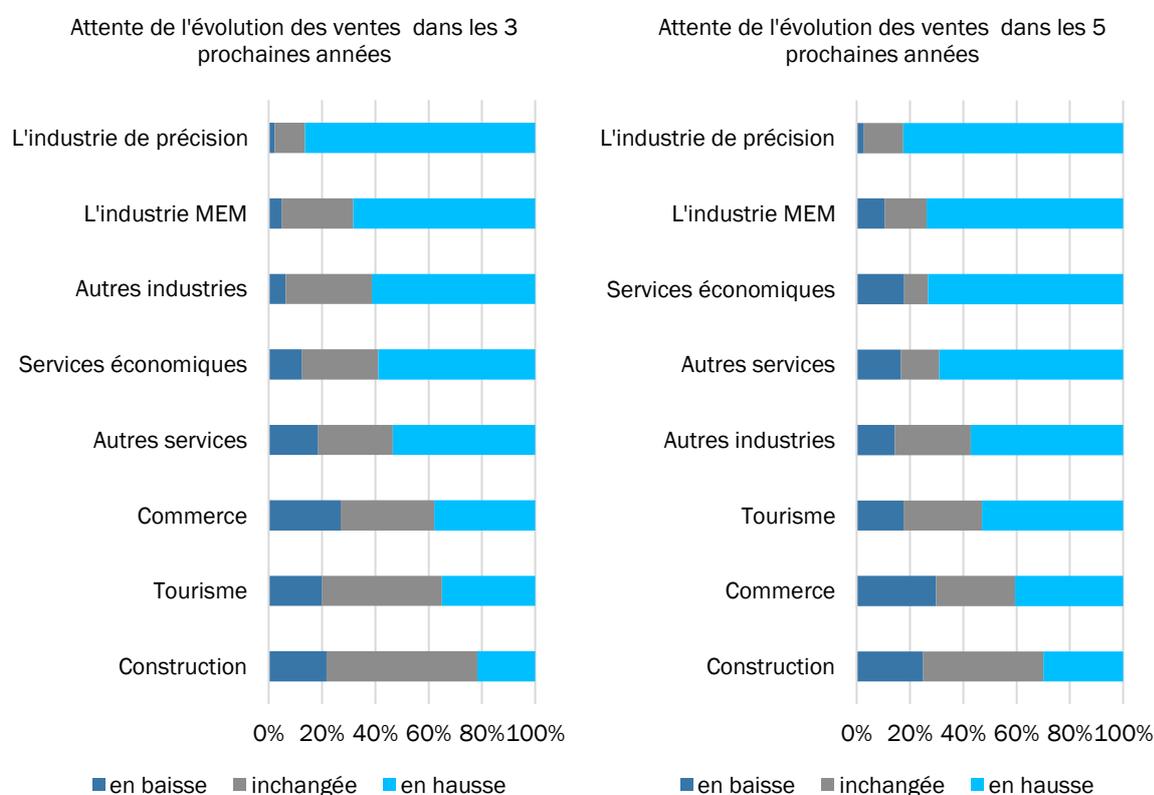


3 ans n=360, 5 ans n=360  
Source : BAK Economics

Le graphique 2-20 montre les attentes de développement des ventes par industrie. Comme on le voit, l'industrie de précision est de loin la plus optimiste en matière de développement des ventes. 86 % des entreprises de l'industrie de précision considèrent comme probable une augmentation

des ventes dans les 3 prochaines années et 83 % pour les 5 prochaines années. L'industrie MEM est également très optimiste : 68 % des entreprises considèrent comme probable une augmentation des ventes dans les 3 prochaines années et même 74 % pour les 5 prochaines années. Les entreprises de construction estiment qu'une augmentation des ventes dans les 3 ou 5 prochaines années est la moins probable. Seules 22 % des entreprises de construction pensent que les ventes augmenteront dans les 3 prochaines années et seules 30 % d'entre elles dans les 5 prochaines années. Le commerce et le tourisme ne sont pas non plus très optimistes quant à l'avenir. Avec 27 %, une entreprise de vente au détail sur quatre table sur une baisse des ventes au cours des 3 prochaines années. Pour les 5 prochaines années, 30% des enseignes de la distribution anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires.

**Fig. 2-20 Attente de l'évolution des ventes par secteur**

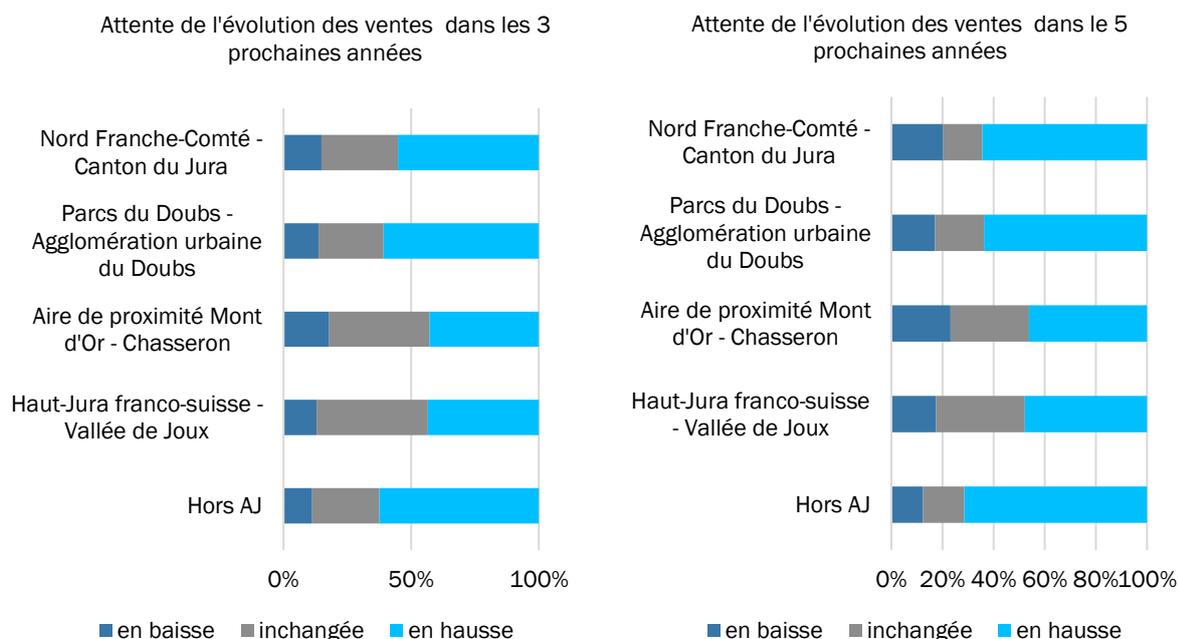


Attente de l'évolution des ventes dans les 3 prochaines années : l'industrie MEM n=41, L'industrie de précision n=44, Autres industries n=31, Services économiques n=56, Autres services n=43, Commerce n=37, Construction n=23, Tourisme n=20, Attente de l'évolution des ventes dans les 5 prochaines années : l'industrie MEM n=38, L'industrie de précision n=40, Autres industries n=28, Services économiques n=56, Autres services n=42, Commerce n=37, Construction n=20, Tourisme n=17, Source : BAK Economics

Le graphique suivant 2-21 illustre les prévisions d'évolution des ventes par territoire de coopération. Les deux graphiques ci-dessous montrent clairement que les entreprises implantées dans les deux zones de coopération Nord sont plus optimistes quant au développement futur des ventes que les entreprises implantées dans les deux zones de coopération sud. Les entreprises implantées hors territoires de coopération sont les plus optimistes quant à l'évolution future des ventes. Cela peut éventuellement être attribué au fait que les centres urbains se trouvent Hors AJ. Les deux zones de coopération du Sud sont en revanche moins optimistes quant à l'évolution des ventes. La zone de coopération Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron se démarque particulièrement.

Alors que dans les autres zones, 11 à 15 % des entreprises prévoient une baisse des ventes dans les 3 prochaines années, cela représente 18 % des entreprises de cette zone de coopération. Même au-delà de cinq ans, les entreprises implantées dans la région Mont d'Or- Chasseron sont les moins optimistes quant à l'avenir.

**Fig. 2-21 Attente de l'évolution des ventes par espace de coopération**



3 années : Nord Franche-Comté - Canton du Jura n=107, Parcs du Doubs - Agglomération urbaine du Doubs n=51, Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron n=28, Haut-Jura franco-suisse - Vallée de Joux n=23, Hors AJ n=160,  
 5 années : Nord Franche-Comté - Canton du Jura n=104, Parcs du Doubs - Agglomération urbaine du Doubs n=47, Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron n=26, Haut-Jura franco-suisse - Vallée de Joux n=23, Hors AJ n=154  
 Source : BAK Economics

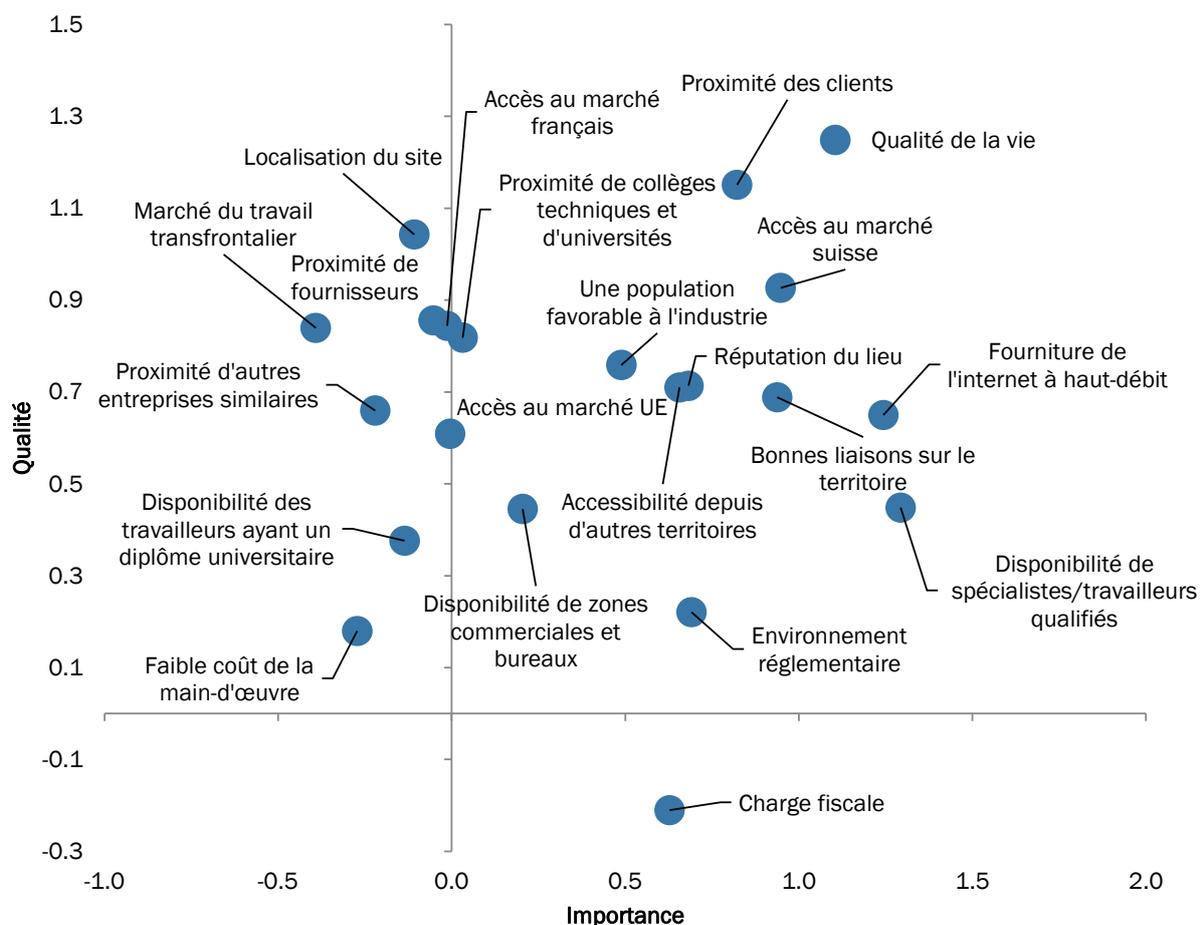
### 2.3.2.2 Évaluation des facteurs d'implantation et des thèmes de coopération transfrontalière

La disponibilité d'une main-d'œuvre spécialisée est l'un des principaux facteurs d'implantation pour les entreprises de l'Arc jurassien. Cependant, les entreprises évaluent ce facteur de manière plutôt négative. Les autres facteurs qui occupent une place plus importante pour les entreprises et qui sont évalués plutôt négativement sont la charge fiscale et l'environnement réglementaire. L'un des atouts de l'Arc jurassien est la qualité de vie, qui revêt une grande importance pour les entreprises et qui est relativement bien notée ; tout autant que la proximité avec les clients. La coopération transfrontalière est généralement perçue comme « utile », en particulier en ce qui concerne les infrastructures et les transports, les offres d'éducation et de formation continue, ainsi qu'une attractivité accrue pour les travailleurs qualifiés. De plus, une coopération dans le domaine du tourisme est souhaitée par les entreprises impliquées.

Le graphique 2-22 montre l'importance de certains facteurs d'implantation pour les entreprises interrogées, ainsi que leur évaluation de la qualité de ces facteurs. Les participants à l'enquête ont été en mesure de classer les facteurs d'implantation de complètement sans importance à très importants. Dans le cas où les répondants considéraient le facteur d'implantation comme

important, il leur était possible d'évaluer la qualité du facteur d'implantation. Par conséquent, le graphique ne contient que des évaluations de la qualité des facteurs d'implantation qui ont été considérés comme « importants » ou « très importants » par les participants. Une valeur numérique a été attribuée à chaque réponse relative à l'importance du facteur<sup>2</sup>. L'axe des x montre l'importance du facteur d'implantation et l'axe des y la qualité du facteur d'implantation. En moyenne, la qualité des facteurs d'implantation et leur importance sont évaluées comme positives.

**Fig. 2-22 Évaluation des facteurs de localisation**



Source : BAK Economics

Les résultats montrent que la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée est le facteur le plus important pour les entreprises. Ce facteur est jugé bon, mais plutôt plus mauvais par rapport aux autres facteurs d'implantation de l'Arc jurassien. La note la plus négative est attribuée à la charge fiscale dans l'Arc jurassien, un facteur auquel on accorde en outre une importance supérieure à la moyenne. Une importance plus grande est également accordée à l'environnement réglementaire,

<sup>2</sup> Réponses sur l'importance : pas important = -2, plutôt sans importance = -1, important = 1, très important = 2

mais celui-ci est également évalué de manière plutôt négative dans l'Arc jurassien par rapport aux autres facteurs d'implantation.

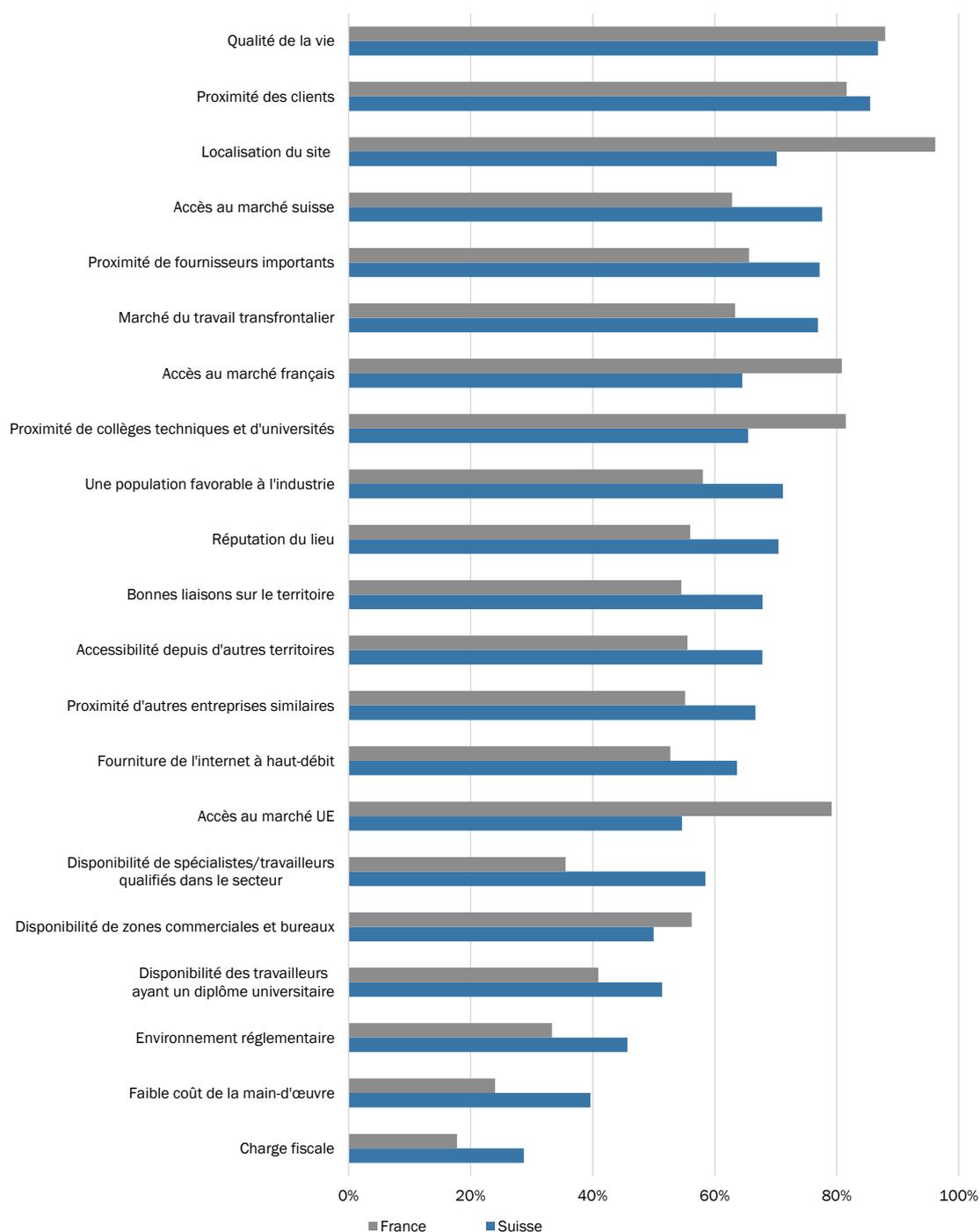
La disponibilité d'une connexion Internet rapide est la deuxième priorité. Par rapport aux autres facteurs d'implantation, la qualité de la connexion Internet est jugée moyennement bonne. Une importance supérieure à la moyenne est également accordée aux bonnes liaisons de transport. Leur qualité est également considérée comme moyennement bonne. La qualité de vie et la proximité avec les clients sont les facteurs les mieux notés dans l'Arc jurassien. Ces deux facteurs d'implantation sont également d'une importance supérieure à la moyenne.

D'autres facteurs considérés comme étant d'une importance supérieure à la moyenne et dont la qualité est jugée moyenne par rapport aux autres facteurs d'implantation sont la renommée du site, la connexion à d'autres régions et une population favorable à l'industrie. La disponibilité des travailleurs frontaliers sur le marché du travail est considérée comme un facteur de moindre importance. Cela peut être dû au fait que les entreprises françaises ayant participé à cette enquête ont jugé ce facteur comme très peu important. La proximité avec d'autres entreprises similaires, l'accès à une main d'œuvre à faible coût salarial, ainsi qu'à des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire, sont également considérés comme des facteurs d'implantation un peu moins importants que la moyenne. Les coûts salariaux et la disponibilité de travailleurs avec diplôme universitaire sont jugés d'une qualité plutôt inférieure à la moyenne. L'accès au marché suisse revêt en moyenne plus d'importance que l'accès au marché français. Leur qualité est jugée à peu près équivalente.

Les entreprises ont également été invitées à déterminer les trois facteurs de localisation les plus importants pour elles. La 1<sup>re</sup> place est attribuée à la disponibilité de main-d'œuvre spécialisée. La deuxième place revient à la proximité avec les clients. La 3<sup>e</sup> place concerne la qualité de vie.

Le graphique 2-23 illustre la qualité perçue des facteurs d'implantation par pays. Les barres indiquent les parts d'entreprises suisses ou françaises qui ont évalué le facteur d'implantation comme positif. Comme prévu, la France fait mieux en termes d'accès au marché français et d'accès au marché de l'UE. De manière générale, il apparaît que les facteurs d'implantation suisses sont généralement mieux notés. En revanche, la France obtient de meilleurs résultats en ce qui concerne la proximité des universités, la localisation du site en termes de beauté naturelle et de disponibilité d'espaces commerciaux. En ce qui concerne la qualité de vie, les deux pays la considèrent comme quasiment aussi bonne des deux côtés. En termes d'environnement réglementaire, de pression fiscale et de coûts salariaux, ainsi que de disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et qualifiée, les facteurs d'implantation sont généralement moins bien notés des deux côtés.

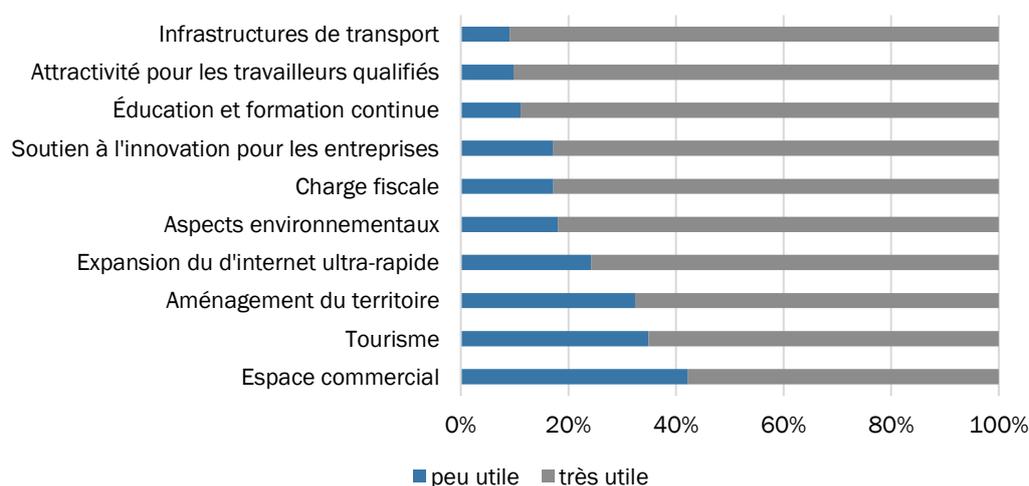
**Fig. 2-23 Facteurs d'implantation par pays**



Source : BAK Economics

Les entreprises ont également été interrogées sur les thèmes pour lesquels elles considèrent qu'une coopération transfrontalière est particulièrement utile. Le graphique 2-24 montre que la majorité des entreprises considèrent la coopération transfrontalière comme utile dans tous les domaines. Les 90 % des participants souhaitent avant tout une coopération dans le domaine des infrastructures et des transports, permettant d'augmenter l'attractivité pour les travailleurs spécialisés, ainsi que les offres d'éducation et de formation. Les domaines tels que l'espace commercial et l'aménagement du territoire sont un peu moins souvent mentionnés. Toutes les entreprises touristiques déclarent qu'une coopération dans le tourisme leur serait utile. Les entreprises du commerce et des affaires ainsi que d'autres services affirment également que la coopération dans le domaine du tourisme leur serait utile.

**Fig. 2-24 Dans quelle mesure est-il utile pour votre entreprise que la politique et les administrations de l'Arc jurassien collaborent au-delà des frontières sur les questions suivantes ?**



Infrastructure de transport n=239, Attractivité pour les travailleurs qualifiés n=237, Éducation et formation continue n=239, Soutien à l'innovation pour les entreprises n=235, Charge fiscale n=224, Aspects environnementaux n=236, Expansion du d'internet ultra-rapide n=238, Aménagement du territoire n=234, Tourisme n=234, Espace commercial n=228  
Source : BAK Economics

### 2.3.2.3 Délocalisation / Investissements dans l'expansion de l'entreprise

**90 % des entreprises ne comptent pas déménager à moyen terme. 10 des 259 entreprises interrogées (4 %) envisagent déjà de changer de site. La raison principale concerne avant tout le manque de place sur leur site actuel. 15 autres entreprises (6 %) envisagent de déménager, la principale raison étant un environnement économique et politique défavorable. En revanche, les grandes entreprises, notamment implantées en Suisse, envisagent ou prévoient de délocaliser ou d'étendre une partie de leurs activités commerciales dans l'Arc jurassien.**

Les entreprises ont dû préciser si elles envisageaient de déménager ou y songeaient. 10 des 259 entreprises interrogées prévoient de déménager, ce qui correspond à 4 % des sondées. Avec 96 %, la majorité des entreprises n'envisagent pas de déménager. Cependant, 6 % des personnes interrogées envisagent de déménager, soit 15 entreprises. De nombreuses entreprises qui envisagent de déménager invoquent le manque d'espace comme raison. Pour une entreprise, les coûts jouent

également un rôle. La plupart des entreprises souhaitent s'implanter dans l'Arc jurassien suisse. Trois entreprises envisagent de se déplacer hors de l'Arc jurassien. Des tableaux détaillés concernant ces entreprises se trouvent dans l'annexe (tableau 5-3).

### **Est-ce que votre entreprise prévoit de déménager à moyen terme (2021-2025) ?**

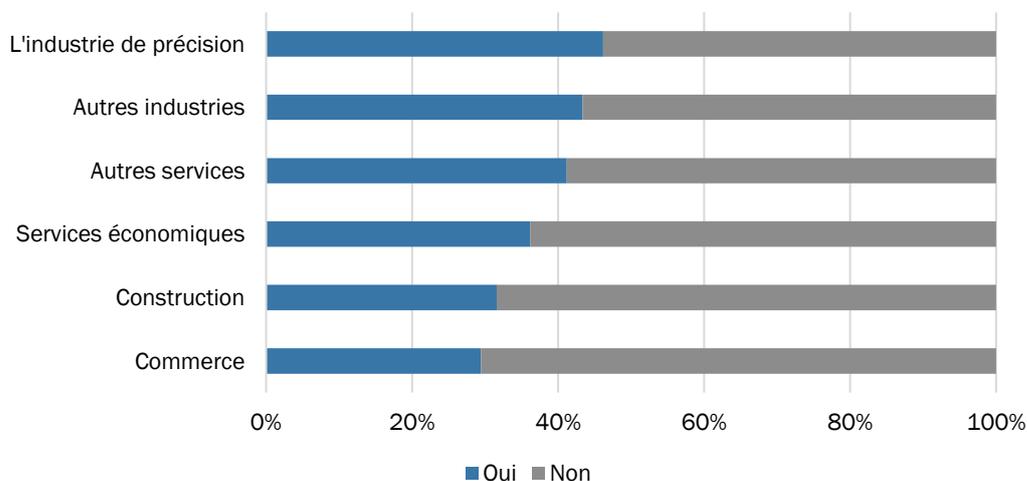
Les 15 entreprises envisageant de déménager sont présentées en détail dans le tableau 5-4 dans l'annexe. Six de ces entreprises citent un environnement politico-économique défavorable comme raison de leur intention de déménager. Deux des entreprises mentionnent également à nouveau un réel manque d'espace.

9 entreprises envisagent de transférer leurs activités commerciales dans l'Arc jurassien. Elles sont également présentées dans le tableau 5-5 dans l'annexe. Ces entreprises comprennent principalement les grandes entreprises manufacturières. Il s'agit exclusivement d'entreprises suisses.

9 autres entreprises envisagent de délocaliser leurs activités dans l'arc jurassien. Elles sont présentées dans le tableau 5-6 de l'annexe. Ici aussi, il s'agit généralement également de grandes entreprises. À l'exception d'une entreprise du secteur des TCI, toutes les entreprises ont leur siège exclusivement en Suisse.

En outre, 38 % de toutes les entreprises ont déclaré avoir réalisé des investissements au cours des deux dernières années. 41% des entreprises n'ont pas recruté de nouveaux collaborateurs. Cependant, 47 % des entreprises ont embauché jusqu'à 9 collaborateurs. 9 % des entreprises ont embauché entre 10 à 49 collaborateurs et 3 % plus de 49 collaborateurs. Le graphique 2-25 montre les investissements par secteur d'activités. C'est surtout l'industrie qui a réalisé des investissements au cours des deux dernières années. En revanche, les secteurs du commerce de détail et de la construction ont nettement moins investi au cours des deux dernières années.

**Fig. 2-25 Avez-vous réalisé des investissements d'expansion au cours des deux dernières années ?**



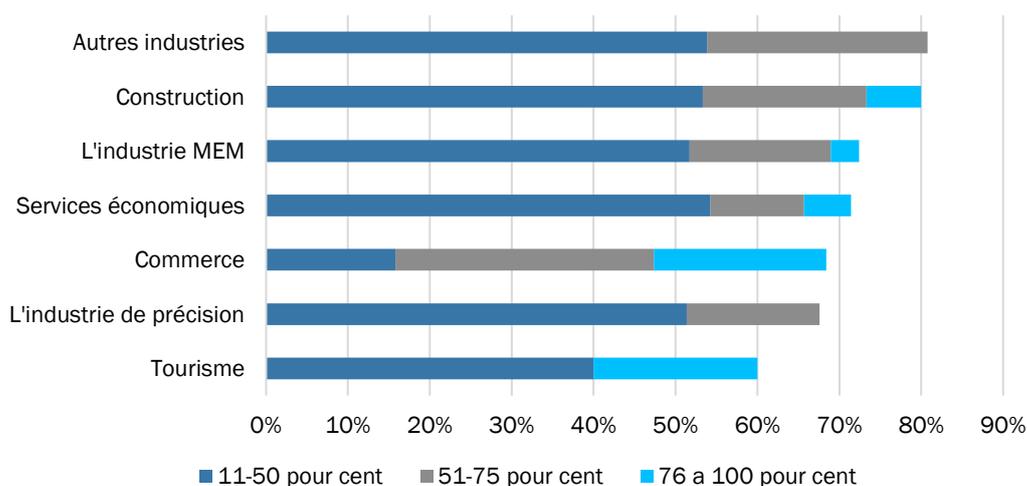
L'industrie MEM n=33, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=39, Autres industries n=30, Services économiques n=47, Autres services n=43, Commerce n=34, Construction n=19  
 Source : BAK Economics

### 2.3.2.4 Intégration dans les chaînes de valeur

Toutes les industries sont fortement dépendantes des contributions préalables. Les entreprises suisses s'approvisionnent principalement dans l'Arc jurassien suisse, la Suisse et l'UE (hors Suisse, France). Seule une faible proportion des produits préliminaires provient de l'Arc jurassien français. Les entreprises françaises obtiennent également une grande partie de leurs produits préliminaires de l'Arc jurassien français, de la France et de l'UE (hors Suisse, France). Seule une faible proportion provient de l'Arc jurassien suisse. Cela montre que les échanges économiques entre les deux régions sont plutôt faibles. L'externalisation est particulièrement importante pour les entreprises et autres services, et c'est dans ces secteurs que l'importance a le plus augmenté au cours de ces 10 dernières années. C'est dans la construction et le commerce que l'externalisation est la moins importante. Dans le cas des entreprises suisses, seule une faible part de clients vient du Jura français ou de France, alors que pour les entreprises françaises une proportion importante de clients vient du Jura suisse.

La figure 2-26 montre les parts des produits intermédiaires des entreprises dans les différentes industries. La longueur de la barre montre la part des entreprises dans lesquelles les contributions préalables représentent une partie des ventes supérieure à 10 %. Seulement 58 % des entreprises dans les autres services ont des produits ou services intermédiaires qui représentent plus de 10 % des ventes. Dans tous les secteurs (sauf les autres services), la part des entreprises qui déclarent des contributions intermédiaires d'une importance de plus de 10 % des ventes se situe entre 68 % et 80 %.

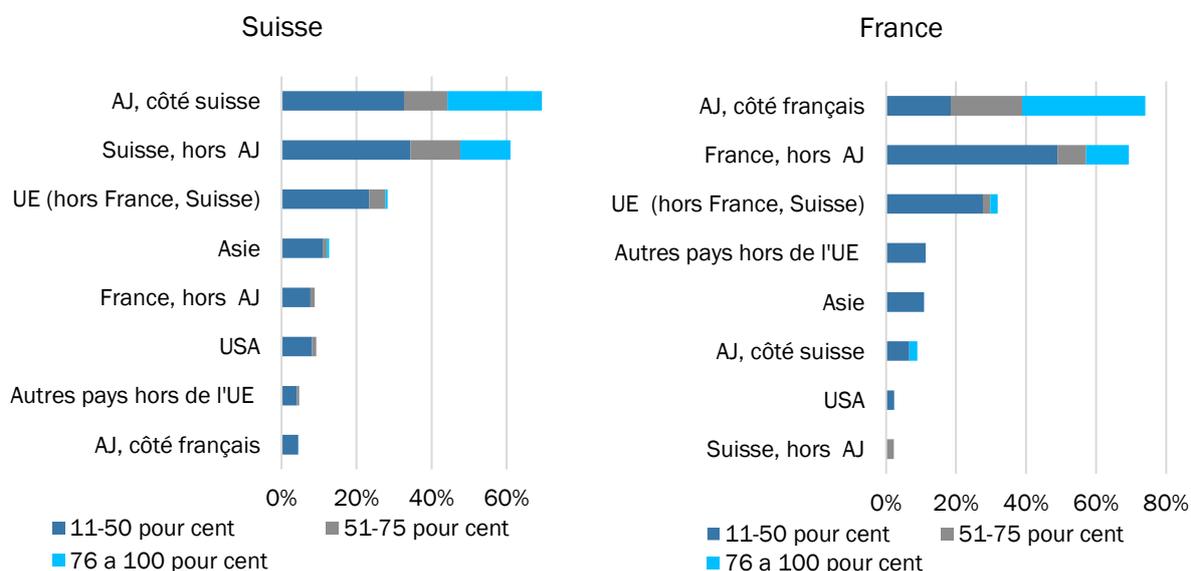
**Fig. 2-26 À combien estimez-vous la valeur de l'ensemble des produits intermédiaires et services achetés par rapport aux revenus de votre entreprise ?**



L'industrie MEM n=29, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=37, Autres industries n=26, Services économiques n=35, Autres services n=36, Commerce n=19, Construction n=15  
 Source : BAK Economics

Les entreprises ont également été interrogées sur la provenance de leurs produits et services intermédiaires. La figure suivante 2-27 montre où les entreprises suisses et françaises les achètent. Le graphique montre que les entreprises suisses se fournissent en produits et services intermédiaires principalement dans l'Arc jurassien suisse et en Suisse. L'UE (sauf la France, la Suisse) arrive en troisième position, suivie de l'Asie et de la France. Viennent ensuite les États-Unis et d'autres pays hors de l'UE. Seule une petite minorité d'entreprises suisses s'approvisionnent en produits intermédiaires dans l'Arc jurassien français. Au total, 8 entreprises suisses sur 180 se fournissent à plus de 10 % en produits et services intermédiaires dans l'Arc jurassien français. La situation est similaire pour les entreprises françaises. Là encore, la plupart des entreprises s'approvisionnent en produits intermédiaires dans l'Arc jurassien français et en France même ; viennent ensuite l'UE (sauf Suisse, France), d'autres pays en dehors de l'UE et l'Asie. L'Arc jurassien suisse n'arrive qu'ensuite. 4 entreprises sur 45 achètent plus de 10 % de leurs produits intermédiaires en Suisse. Les résultats montrent qu'il existe une grande inadéquation économique et nationale dans l'Arc jurassien.

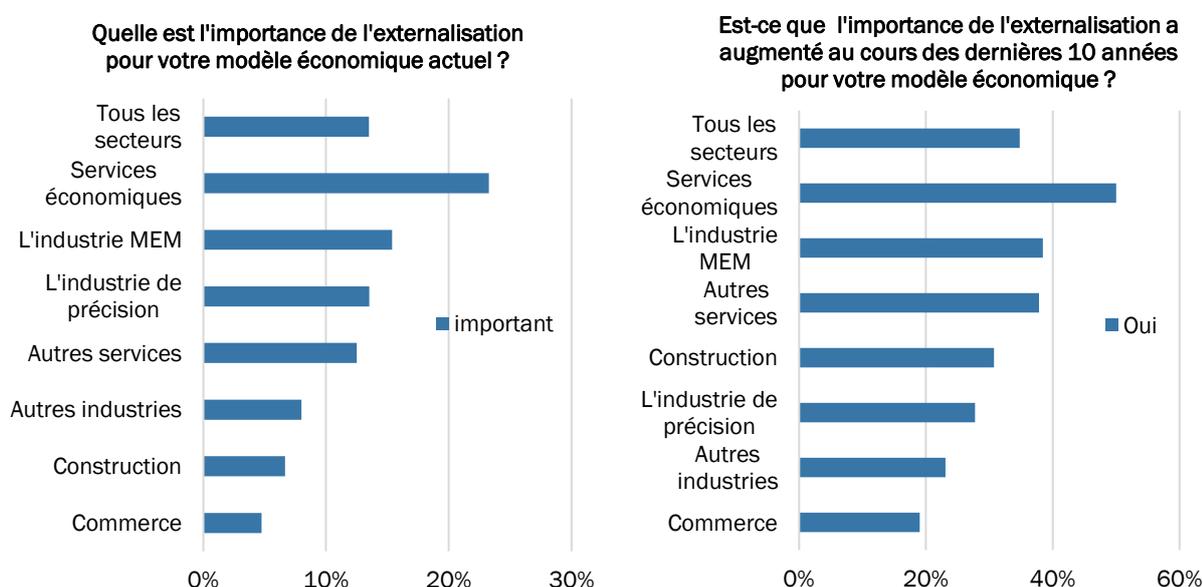
**Fig. 2-27 Dans quelles régions votre entreprise s’approvisionne-t-elle en produits ou services intermédiaires ?**



Suisse : AJ, côté suisse n=190, AJ, côté français n= 180, Suisse, hors AJ n=195, France, hors AJ n=181, UE (hors France, Suisse) n=184, USA n=173, Asie n=174, Autre pays hors de l'UE n=170  
 France : AJ, côté suisse n=45, AJ, côté français n=54, Suisse, hors AJ n=45, France, hors AJ n=49, UE (hors France, Suisse) n=47, USA n=44, Asie n=46, Autre pays hors de l'UE n=44  
 Source : BAK Economics

40 % (n = 95) des 236 entreprises ont déjà recours à l’externalisation. Parmi celles-ci, 61 % (n = 58) ont externalisé des services informatiques tels que la boutique en ligne. De nombreuses entreprises (38 %, n = 36) ont également externalisé leur comptabilité.

**Fig. 2-28 Externalisation**

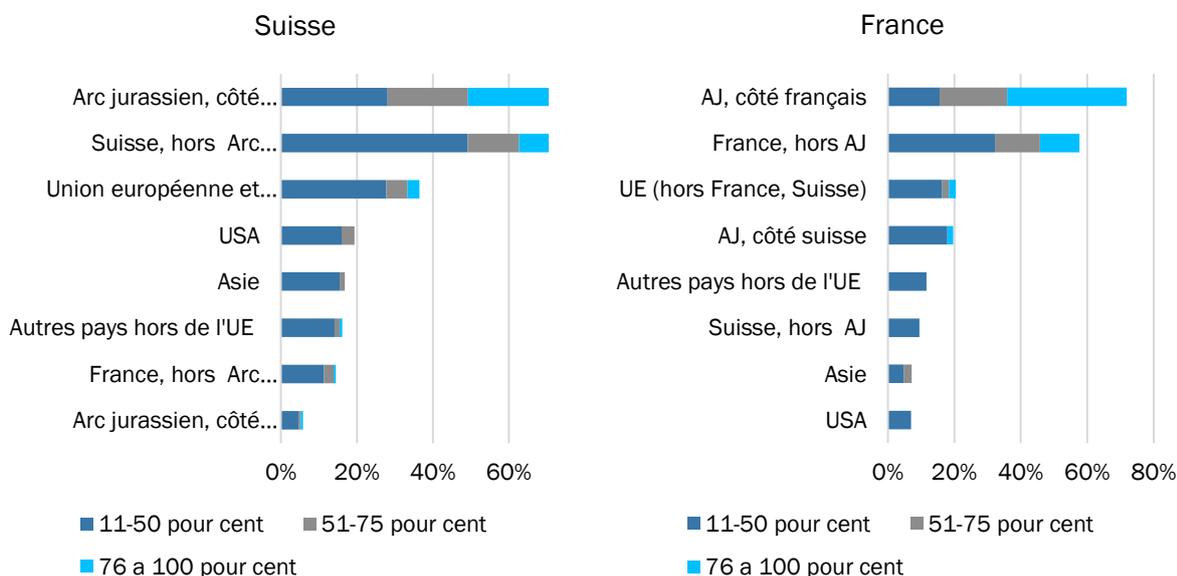


Quelle est l'importance de l'externalisation pour votre modèle économique actuel ? : Tous les secteurs n=215, L'industrie MEM n=26, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=37, Autres industries n=30, Services économiques n=43, Autres services n=40, Commerce n=21, Construction n=15,  
 Est-ce que l'importance de l'externalisation a augmenté au cours des dernières 10 années pour votre modèle économique ? : Tous les secteurs n=207, L'industrie MEM n=26, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=36, Autres industries n=26, Services économiques n=40, Autres services n=37, Commerce n=21, Construction n=13  
 Source : BAK Economics

Le graphique de gauche de la figure 2-28 montre l'importance de l'externalisation par secteur. L'externalisation est importante pour 14 % des entreprises. L'externalisation s'avère particulièrement importante pour les secteurs des services économiques et autres services ainsi que pour les industries MEM et de précision. L'externalisation semble être de moindre importance pour le commerce et la construction. Le graphique de droite de la figure 2-28 montre pour quelles industries l'externalisation est devenue plus importante au cours des 10 dernières années. Le graphique montre que l'importance de l'externalisation a augmenté pour environ 35 % des entreprises au cours des 10 dernières années. L'importance a progressé, notamment pour les services économiques et autres.

La figure 2-29 montre d'où sont issus les clients des entreprises suisses et françaises. Pour les deux zones, on constate qu'une grande partie de la clientèle provient de leur propre pays. Ce n'est que dans 6 % des entreprises suisses de l'Arc jurassien que plus de 10 % des clients sont originaires de l'Arc jurassien français. Pour 14 % des entreprises suisses, en revanche, plus de 10 % des clients viennent du reste de la France. L'Arc jurassien français, en revanche, compte davantage de clients suisses. Ici, 20 % des entreprises ont plus de 10 % de clients de l'Arc jurassien suisse et 9 % des entreprises ont plus de 10 % de clients suisses hors Arc jurassien suisse.

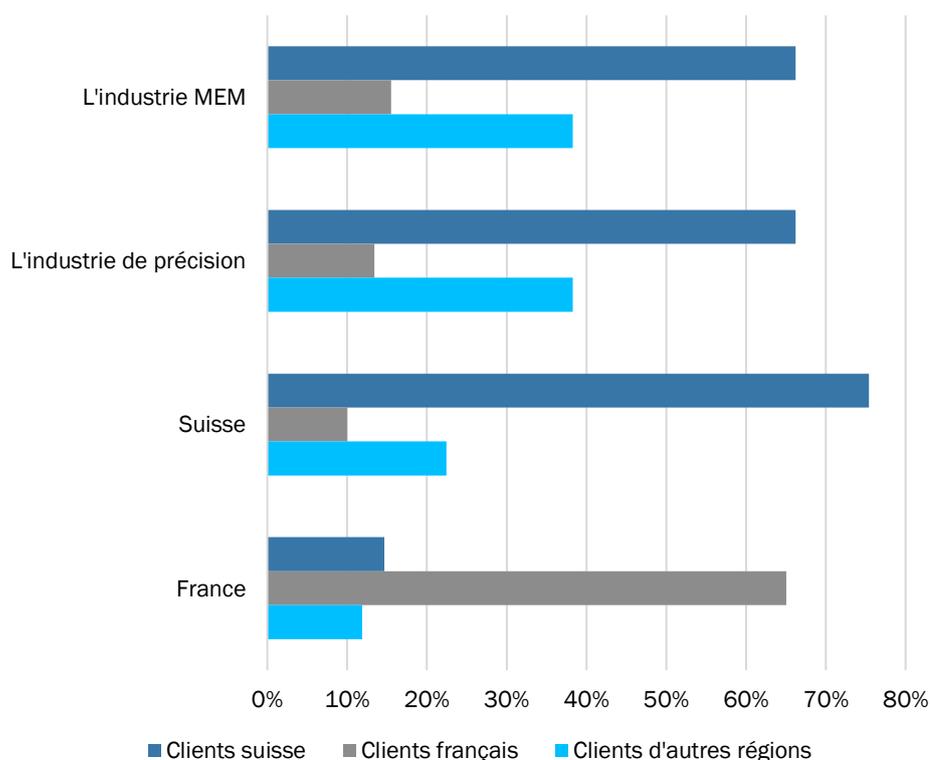
**Fig. 2-29 Estimez quel pourcentage du chiffre d'affaires total votre entreprise réalise auprès de clients provenant des régions suivantes ?**



Suisse : AJ, côté suisse n=189, AJ, côté français n= 172, Suisse, hors AJ n=185, France, hors AJ n=159, UE (hors France, Suisse) n=162, USA n=150, Asie n=149, Autre pays hors de l'UE n=149  
 France : AJ, côté suisse n=56, AJ, côté français n=64, Suisse, hors AJ n=53, France, hors AJ n=59, UE (hors France, Suisse) n=49, USA n=43, Asie n=42, Autre pays hors de l'UE n=43  
 Source : BAK Economics

L'origine des clients est à nouveau représentée dans la figure 2-30. Le graphique indique la part des entreprises dont plus de 10 % de la clientèle est originaire de leur propre région. L'industrie MEM et l'industrie de précision fournissent un nombre disproportionné de clients originaires d'autres pays que la Suisse ou la France. Dans l'industrie de précision, 38 % des entreprises ont plus de 10 % de leurs clients issus d'autres pays. En revanche, seuls 13 % des entreprises de l'industrie de précision ont plus de 10 % de leurs clients en France. La situation est similaire pour l'industrie MEM. La figure montre que les entreprises fournissent principalement des clients de leur propre pays. La France compte une proportion plus élevée de clients suisses que d'autres pays. Les entreprises suisses, en revanche, sont plus susceptibles d'avoir des clients d'autres pays que de France. Cela est peut-être dû à la forte part d'entreprises de l'industrie de précision en Suisse.

**Fig. 2-30 Estimez quel pourcentage du chiffre d'affaires total votre entreprise réalise auprès de clients originaires des régions suivantes ? (Plus de dix pour cent)**



L'industrie MEM : n=35, L'industrie de précision n=36, Suisse : n=189, France n=64  
 Source : BAK Economics

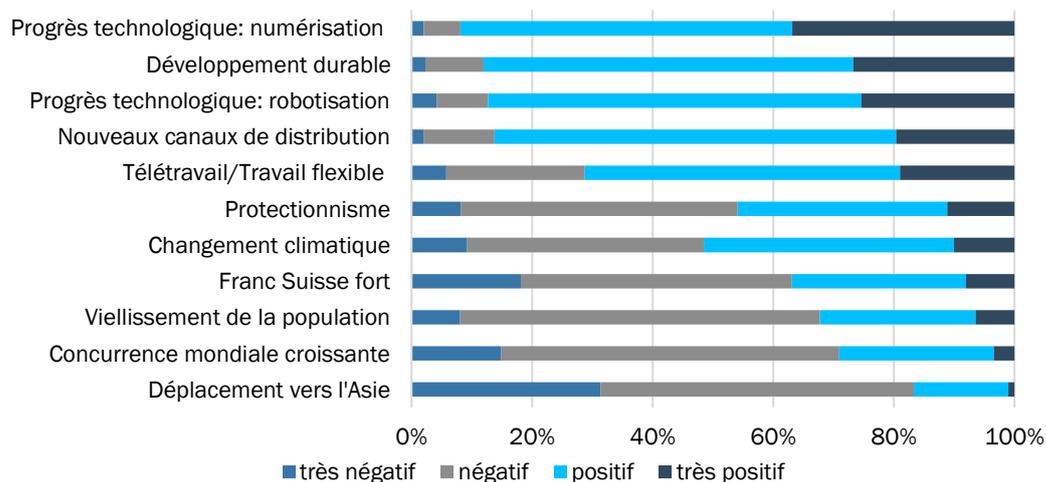
### 2.3.2.5 Importance des grandes tendances pour le modèle économique des entreprises

Les tendances mondiales de la numérisation et de l'automatisation (robotisation) sont perçues positivement par la majorité des entreprises. Ces dernières voient également très positivement la tendance au développement durable et aux nouveaux canaux de vente. La délocalisation vers l'Asie, en revanche, est une préoccupation majeure pour les entreprises. La concurrence mondiale croissante, le vieillissement de la population et la force du franc suisse sont également perçus comme des freins. Les tendances vers l'économie de proximité, l'économie circulaire et la valorisation des produits locaux jouent un rôle au moins « importants » jusqu'à « très importants » pour le modèle économique de la plupart des entreprises.

La figure 2-31 illustre la manière dont les entreprises évaluent les tendances mondiales pour leur modèle économique. Les résultats de la figure 2-31 montrent uniquement les pourcentages de ceux qui ont répondu que la tendance a un impact positif ou négatif sur leur modèle d'entreprise. Les participants qui ont répondu que la tendance n'était pas pertinente pour leur entreprise n'ont pas été pris en compte. Il en ressort que la numérisation, la tendance au développement durable, l'automatisation et les nouveaux canaux de vente sont évalués comme très positifs. La plupart des

entreprises considèrent également la tendance en faveur du télétravail comme positive. La délocalisation vers l'Asie, en revanche, est perçue très négativement. La concurrence mondiale croissante, le vieillissement et la force du franc suisse sont également considérés comme négatifs.

**Fig. 2-31 Quel est l'impact des grandes tendances suivantes sur le modèle économique de votre entreprise ?**



Progrès technologique : numérisation n=198, Développement durable n=176, Progrès technologique : robotisation n=142, Nouveaux canaux de distribution n=153, Télétravail/Travail flexible n=174, Protectionnisme n=135, Changement climatique n=130, Franc suisse fort n=149, Changement démographique n=130, Concurrence mondiale croissante n=148, Déplacement vers l'Asie n=102, Source : BAK Economics

Le tableau 2-31 présente les pourcentages d'entreprises par secteur qui ont évalué les tendances de manière positive ou très positive par rapport à l'ensemble des entreprises (sans compter les participants qui ont répondu que la tendance n'était pas pertinente pour eux). Le tableau montre que les tendances technologiques telles que la numérisation, l'automatisation et le télétravail sont considérées par la plupart des secteurs comme très positives pour leur modèle d'entreprise. Seul le commerce évalue la tendance à l'augmentation du télétravail et l'automatisation de manière plutôt négative. Les entreprises évaluent très négativement la mondialisation, plus particulièrement la tendance à la délocalisation vers l'Asie qui y est liée. L'industrie MEM est celle qui considère la tendance à la délocalisation vers l'Asie comme la moins grave. La tendance des nouveaux débouchés est également jugée positivement par tous les secteurs. La concurrence mondiale qui va de pair avec le commerce global est de nouveau jugée négativement. L'industrie de précision et les services économiques sont les secteurs qui ne considèrent pas vraiment la concurrence mondiale comme un facteur négatif. Cela laisse supposer que les entreprises souhaitent des mesures protectionnistes afin de ne pas être trop exposées à la concurrence mondiale. Il s'avère cependant que la plupart des secteurs voient le protectionnisme d'un mauvais œil. Seuls le commerce et les autres services économiques le considèrent plutôt comme un facteur positif. La tendance à une plus grande durabilité est perçue de manière positive. La tendance du changement démographique vers une population vieillissante est considérée comme négative. Un franc suisse fort a également tendance à être perçu de manière plutôt négative. Seul le commerce semble percevoir positivement la force du franc suisse, ce qui s'explique par le fait que la plupart des entreprises commerciales qui ont participé à l'enquête sont françaises et profitent donc du tourisme d'achat.

**Tableau 2-31 Quel est l'impact des mégatendances suivantes sur le modèle économique de votre entreprise ? Résultats par secteur**

Industries	L'industrie de précision	L'industrie MEM	Autres industries	Construction	Commerce	Autres Services	Services économiques	Tous les secteurs
Télétravail / travail flexible	72%	69%	85%	50%	36%	63%	86%	71%
Progrès technologique: numérisation	100%	100%	92%	85%	76%	87%	98%	93%
Progrès technologique: robotisation	97%	100%	100%	-	-	63%	93%	89%
Nouveaux canaux de distribution	97%	89%	82%	-	78%	79%	91%	86%
Concurrence mondiale croissante	43%	28%	25%	-	6%	24%	38%	28%
Protectionnisme	43%	28%	47%	-	67%	44%	59%	47%
Délocalisation vers l'Asie	16%	32%	23%	-	-	8%	17%	18%
Développement durable	90%	85%	86%	92%	93%	85%	86%	88%
Réchauffement climatique	41%	56%	53%	-	40%	47%	50%	50%
Changement démographique (vieillesse de la population)	15%	32%	23%	-	10%	55%	43%	33%
Franc suisse fort	21%	15%	13%	30%	71%	53%	61%	37%

Pour les cases vides, un nombre insuffisant d'entreprises a répondu, ce qui rend les réponses non significatives. Fréquence relative des réponses positives ou très positives sur l'ensemble des réponses. Il y avait comme réponse aussi le choix «ne s'applique pas», mais cette option n'a pas été pris en considération pour l'évaluation.

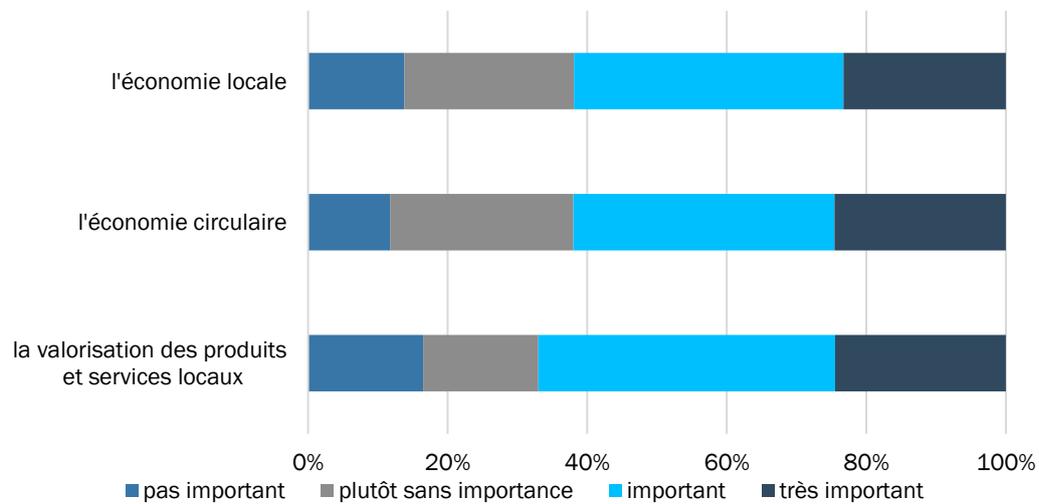
Source : BAK Economics

Les entreprises ont également pu mentionner d'autres tendances qu'elles ont observées. Celles-ci sont énumérées dans la bulle de dialogue suivante :

- Situation géopolitique
- Manque de main-d'œuvre spécialisée pour des tâches semi-répétitives, tendance en hausse.
- Durcissement réglementaire et obligations administratives, très négatif.
- Évolution de la mobilité
- Domination des GAFAM, non-réglementation de leur activité
- Le véritable Swiss Made
- Les jeunes diplômés ne veulent plus travailler à 100%
- Production d'énergie renouvelable locale, circuits courts, collaboration entre différents secteurs (sortie des silos)
- La tendance qu'ont les écoles et autres instituts subventionnés par l'état à offrir les mêmes services que nous et à nous faire concurrence avec des prix beaucoup plus bas que nous (parce que subventionnés)
- Suracadémisation, surréglementation, politiquement correct inutile (trop peu de franchise)
- Réglementation sur les marchés publics

La figure 2-32 illustre l'importance des tendances vers l'économie de proximité, l'économie circulaire et la revalorisation des produits locaux sur le modèle économique des entreprises. Ces différents points sont tous considérés comme étant à peu près aussi importants pour le modèle commercial. Plus de 60 % des entreprises considèrent ces facteurs comme importants ou très importants. Plus de 23 % considèrent même que ces tendances sont très importantes pour leur modèle économique.

**Fig. 2-32 Les sujets suivants sont-ils pertinents pour votre entreprise ?**



L'économie locale n = 198, L'économie circulaire n=179, La valorisation des produits et services locaux n=188  
 Source : BAK Economics

Les entreprises ont également été invitées à préciser leurs mesures concernant la valorisation des produits locaux. Une sélection de ces commentaires figure dans la bulle de dialogue ci-dessous. De nombreuses entreprises mentionnent l'utilisation du label « Swiss Made ».

- Renforcement du Swiss Made.
- La plupart de mes fournisseurs sont dans un rayon de 10 km de mon site de production.
- Nous avons notre propre Shop à Courtelary. Proximité et échanges avec nos consommateurs.
- Maximisation de la production en Suisse « Swiss Made », fourniture de matières premières et équipements fabriqués en Europe de l'ouest.
- Le fait d'être un acteur du domaine horloger au centre de l'arc horloger est régulièrement utilisé en tant que vecteur de compréhension et de satisfaction des besoins de nos clients horlogers
- Présentation des artisans locaux
- Fournisseurs locaux privilégiés dans nos relations commerciales ; création de contenus éditoriaux dédiés à la valorisation des produits locaux.
- 100% fabrication interne
- Nous vendons des produits locaux apéritif bières journaux locaux presse pontis-salienne etc. livres guide touristiques etc.
- Valorisation du bois régional pour la région : sciages, bois de construction, pellets, bois énergie
- La qualité suisse est reconnue. Nous utilisons cette notion pour valoriser notre production locale suisse. Nous travaillons à 80 % à l'export, par conséquent nous utilisons la provenance suisse (Swiss Made) mais pas la provenance cantonale (Jura). Cela n'a pour le moment pas d'impact pour nos clients.
- Sous-traitance, choix de prestataires locaux pour les services, évènements, cadeaux, restaurants etc.
- Valorisation des produits du terroir avec deux marques régionales
- Vente de produits locaux
- Utilisation de l'indication d'origine

Les entreprises ont également été invitées à préciser leurs mesures en matière d'économie circulaire. Une sélection de commentaires est compilée ci-dessous. Le thème le plus fréquemment évoqué est celui du recyclage. Pour des raisons de place, toutes les réponses ne sont pas affichées dans la bulle de dialogue.

- Réutilisation des déchets produits au sein même du processus de production
- Valorisation de 100 % de nos déchets métalliques
- Panneaux solaires, réutilisation sacs emballage, papier toilette recyclé
- Mon activité consiste essentiellement à réutiliser des éléments anciens ce qui représente près de 80% des produits ou sous-produits mis en œuvre...
- Économie circulaire pour certains de nos approvisionnements
- Matières recyclées utilisées pour fabriquer certains produits
- Nous trions tous les déchets papiers cartons plastiques propres ferrailles verres et café
- Utilisation de matières premières recyclées
- Actuellement en recherche de solution et possibilité
- Inclure les clients dans les processus et les modèles commerciaux
- Pas d'actions pour l'instant. Mais nous suivons le thème.

Les entreprises ont également été invitées à préciser leurs mesures en matière d'économie locale. Leurs réponses figurent dans la bulle de dialogue ci-dessous. Beaucoup s'engagent dans des associations locales et essaient de se mettre en réseau localement. Beaucoup déclarent également qu'elles achètent leurs produits ou vendent dans la région.

- Je travaille au maximum avec des fournisseurs régionaux même si le prix peut parfois être un brin plus cher, la qualité et la rapidité du service à un prix, on s'y retrouve au final.
- Shop, et intégration de partenaires régionaux avec notre Centre Visiteurs (collaborations touristiques, produits régionaux en vente chez nous).
- Collaboration directe avec les clients, éviter les intermédiaires, à défaut travailler avec des distributeurs régionaux.
- Le soutien sans faille des clusters régionaux et transfrontaliers (ARC, PMT, Luxe&tech etc.) afin d'améliorer la coopération entre les entreprises des différents bassins d'emploi
- Achats de produits et service dans la région
- Sponsoring et participation aux initiatives locales
- Soutien à une agriculture productive dans le Jura et le Jura bernois et collaboration avec les acteurs de la commercialisation régionale et les artisans boulangers et bouchers et la restauration et le tourisme.
- Travailler directement avec nos propres clients régionaux
- Ancrage local. Utiliser le développement économique conjoint de la région, les offres et services locaux
- Réseautage, adhésion à des associations etc. achats locaux
- Travailler le plus localement possible + réorienter mon secteur géographique d'intervention dans le secteur proche

On a également demandé aux entreprises quelles mesures elles pouvaient favoriser pour soutenir les produits ou services locaux. Leurs suggestions figurent dans la bulle de dialogue suivante. Leur souhait est surtout de renforcer les labels locaux.

- Réseautage
- Concurrence saine au niveau des prix, donc égalité fiscale et salariale dans l'arc jurassien. Dans le Jura Bernois, nous subissons la concurrence frontalière.
- Augmenter la proportion de valeur ajoutée exigée pour être « Swiss Made ».
- La promotion des savoir-faire locaux industriels actuels (luxe, aéronautique, médical, transports et énergies nouvelles, produits agroalimentaires protégés) en arrêtant de promouvoir des secteurs certes historiques, mais maintenant confidentiels, tels que l'horlogerie et la moutarde. N'accepter de communiquer sur les mouvements sociaux historiques (LIP, Rhodia, Japy etc.) qu'en association avec les nouvelles industries développées en substitution (médical, transport, luxe hors horlogerie).
- Plus de made in France
- Moins de charges
- Surpondération de la dimension locale dans la politique d'investissement publique; incitation financière directe ; labellisation
- Mise en place d'un label de qualité pour les services « Made in Arc jurassien » ou de labels plus local « Made in Neuchâtel », « Made in Belfort » etc. mettant en avant le fait que les services ne sont pas fournis par une devanture locale mais avec des travailleurs situés dans les pays de l'est, au Maroc ou en Inde, la qualité et les coûts de personnel n'étant pas les mêmes.
- Meilleure implication des banques dans l'économie locale
- Une plateforme locale / incubateur à idées pour mutualiser les énergies et les initiatives.
- Encourager des projets communs d'innovation, par exemple transfrontaliers ou avec de hautes écoles des différentes régions.
- Meilleure considération des produits locaux (moins de transport et d'énergie grise en général) dans la loi sur les marchés publics.
- Marque territoriale plus forte.
- Subventions étatiques de démarrage
- Capital d'investissements accessible bien plus facilement (En Suisse, c'est galère !)
- Des publicités concernant a) productions de notre région b) l'attrait touristique de notre région c) l'intérêt de relocaliser de l'industrie face à notre environnement (nature) d) éviter de faire des copier-coller concernant les infrastructures des villes comme la requalification de centre-ville. On n'est pas à Paris ! Les déplacements ruraux et transfrontaliers nécessitent des stationnements pas trop loin du centre des villes ou dans les rues commerçantes à l'inverse des réalisations actuelles et à coût de subvention européenne.
- Favoriser l'installation de plus de producteurs locaux.

Par la suite, les entreprises ont encore pu préciser les mesures qui pourraient les aider à développer l'économie circulaire dans leur entreprise. Les commentaires à ce sujet figurent dans la bulle de dialogue suivante.

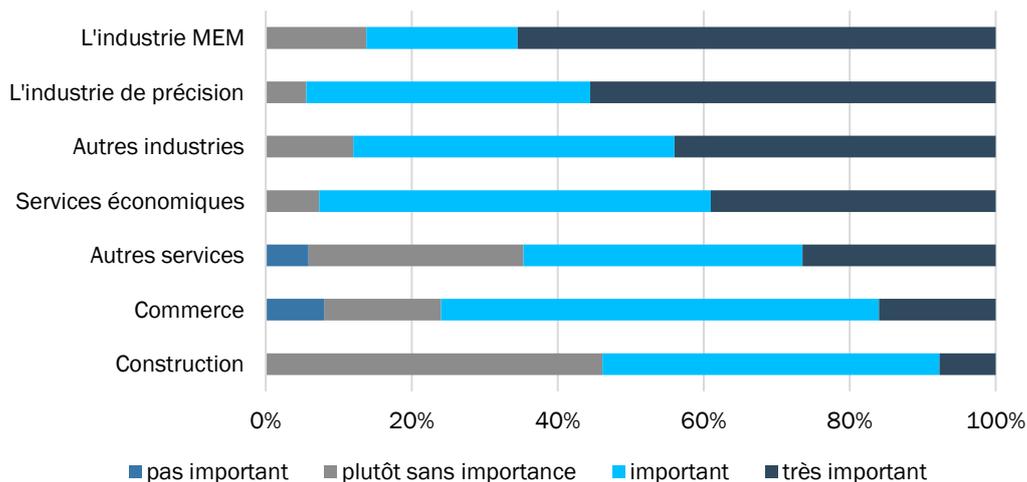
- Aides utilisation eau de pluie
- Moins de charges
- Labellisation, monitoring, transparence sur le niveau de « local » des acteurs publics ou des grandes entreprises
- Des allocations ou avantages distribués en relation avec l'aide au développement.
- Avoir une politique durable sur le travail industriel (gérer fiscalement la concurrence industrielle étrangère pour pérenniser les emplois) Montrer et valoriser les coûts des contraintes en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement que nous avons face aux emplois étrangers hors France (voir hors région). Apprendre à ne pas devenir dépendant des emplois, des matières premières de l'étranger en évaluant nos suffisances.
- Donner cette information et la mettre en avant par nos clients.
- Pénaliser les approvisionnements qui sont faits au-delà d'une certaine distance, que cela rentre dans les conditions d'un système « Swiss Made ».

### 2.3.2.6 Importance de l'innovation pour les entreprises

Pour quatre entreprises sur cinq, l'innovation joue un rôle primordial. Elle est particulièrement importante pour l'industrie. Il apparaît également que l'importance de l'innovation augmente avec la taille de l'entreprise. L'innovation est particulièrement importante pour les entreprises de plus de 250 salariés (69 %). 36 % des entreprises interrogées ont des salariés exclusivement en charge de la recherche et du développement. Les principales menaces pour l'innovation sont le manque d'options de financement ou l'existence d'un risque économique élevé.

De manière générale, l'innovation semble importante pour les entreprises de l'Arc jurassien. Globalement, l'innovation est importante pour 81 % des entreprises interrogées. La figure 2-33 montre que l'innovation est particulièrement importante pour les industries MEM et de précision. L'innovation est également très importante pour les services économiques et les autres industries. Pour la construction, l'innovation semble être de moindre importance. Seulement 8 % des entreprises de construction ont déclaré que l'innovation était très importante pour elles.

Fig. 2-33 Quelle est l'importance de l'innovation pour votre entreprise ?



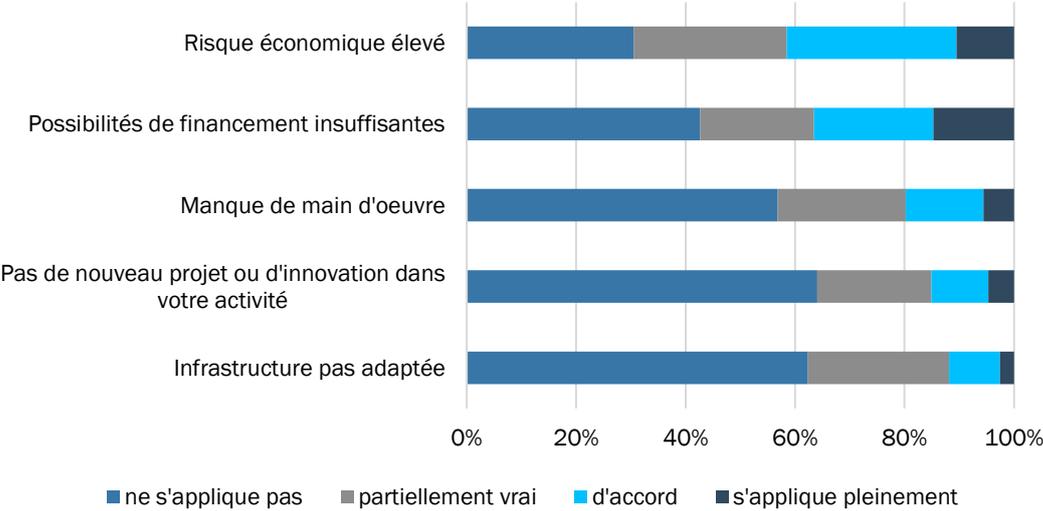
L'industrie MEM n=29, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=36, Autres industries n=25, Services économiques n=41, Autres services n=34, Commerce n=25, Construction n=13  
Source : BAK Economics

L'innovation est importante ou très importante pour toutes les entreprises, indépendamment de leur taille. 69 % des entreprises de plus de 250 salariés (n = 11) ont répondu que l'innovation est très importante pour elles. 36 % des entreprises (75 de 211) ont des employés exclusivement chargés de la recherche et du développement.

Le graphique ci-dessous illustre ce qui est considéré comme une menace pour l'innovation. Il s'avère qu'un risque économique élevé est le plus susceptible d'être considéré comme une menace. 42 % des entreprises sont d'avis que cela pourrait être une menace pour l'innovation. 37 % des entreprises considèrent les difficultés de financement comme une menace pour l'innovation. Une infrastructure obsolète, un manque de main-d'œuvre ou l'absence d'idées et de projets

d'innovation viables sont considérés comme une menace pour leurs activités d'innovation par moins de 20 % des structures interrogées.

**Fig. 2-34 À votre avis, quels sont les freins actuels pour le développement et le lancement de nouveaux produits et services pour votre entreprise ?**



Risque économique élevé n=200, Possibilités de financement insuffisantes n=197, Manque de main-d'œuvre n=197, Pas de nouveau projet ou d'innovation dans votre activité n=192, Infrastructure pas adaptée n=194, Source : BAK Economics

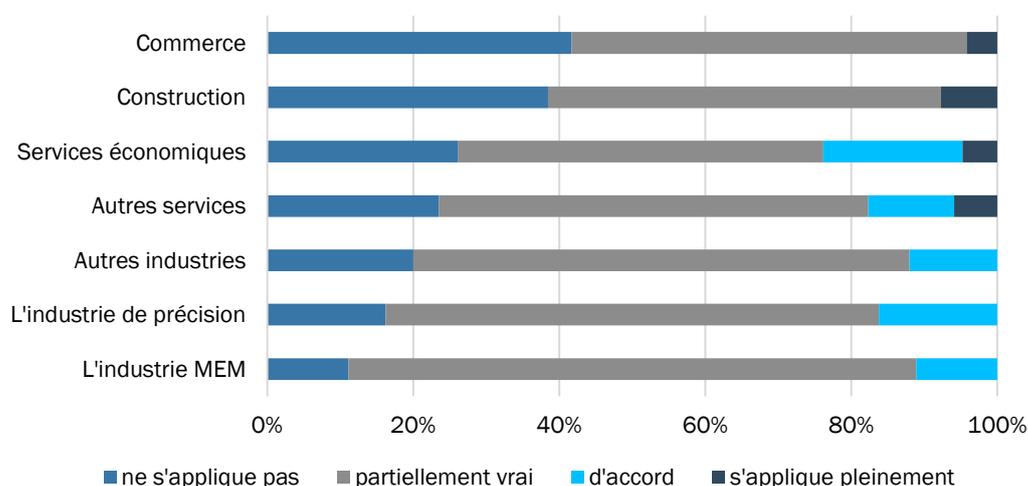
Les participants ont également été interrogés sur les menaces supplémentaires pesant sur l'innovation selon eux. Les coûts de personnel élevés ont été mentionnés en premier lieu. D'autres raisons ont cependant également été évoquées, telles que l'échec de l'accord-cadre de l'UE, une infrastructure obsolète, une connexion Internet lente, un manque d'esprit d'entreprise, la bureaucratie et une réglementation excessive.

### 2.3.2.7 Importance de recruter des travailleurs qualifiés

La plupart des entreprises déclarent qu'il n'est pas toujours facile pour elles de trouver le personnel adéquat. Elles recherchent avant tout des collaborateurs avec des qualifications spécifiques. Les entreprises de commerce et de construction en particulier semblent avoir des difficultés. En revanche, le recrutement semble être beaucoup plus simple pour les entreprises industrielles. Les entreprises industrielles sont également les plus confiantes quant à leur capacité à couvrir leurs besoins en main-d'œuvre d'ici 2025. En revanche, les entreprises de construction et les entreprises d'autres services sont les moins optimistes. Les difficultés du recrutement sont principalement attribuées aux attentes salariales élevées et à la difficulté générale de trouver du personnel qualifié. L'importance des frontaliers pour les entreprises suisses est également évidente : 28 % des entreprises suisses ont plus de 10 % des salariés originaires de l'Arc jurassien français. Les entreprises françaises, en revanche, n'emploient pas de Suisses.

Nous avons demandé aux entreprises s'il était facile pour elles de trouver des travailleurs qualifiés. Seules 14 % des entreprises déclarent qu'il leur est facile de trouver des travailleurs qualifiés. 24 % des entreprises déclarent qu'elles ne trouvent pas facilement de la main-d'œuvre. 62 % des entreprises estiment qu'il est facile de recruter des travailleurs. La figure 2-35 montre à quel point il est facile pour les industries respectives de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Cela semble difficile, en particulier pour les entreprises de vente au détail ou de construction. Les entreprises industrielles, en revanche, semblent rencontrer moins de difficultés.

Fig. 2-35 Il est facile pour mon entreprise de trouver des employés qualifiés



L'industrie MEM n=27, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=37, Autres industries n=25, Services économiques n=42, Autres services n=34, Commerce n=24, Construction n=13  
Source : BAK Economics

En général, on constate une assez forte pénurie de main d'œuvre pour toutes les professions, comme montre la figure 2-37. Les secteurs recherchent majoritairement « leurs » employés, ce qui est plutôt évident : Par exemple, plus de la moitié des entreprises dans l'industrie MEM recherchent des ingénieurs.

Selon le pays, ce sont des différentes professions qui sont recherchées : En Suisse, les spécialistes d'informatique, les ingénieurs et les spécialistes de l'horlogerie sont plus fortement recherchés qu'en France. En revanche, les entreprises françaises recherchent plus d'employés spécialisés en hôtellerie et gastronomie et en conseil et vente. Ceci montre, que pour les secteurs de services à qualification autre que technique ou mécanique, la pénurie de main d'œuvre est plus intense dans l'Arc jurassien français. Il semble spécialement être le cas pour les professions de l'économie pré-sentielle : Le tourisme, conseil et vente, etc.

Les grands employeurs dans le domaine de la santé ne sont normalement pas représentés dans les chambres de commerces et ne sont donc pas représentés proportionnellement dans ce tableau. Comme il y avait seulement 9 entreprises du domaine de la santé et sociale qui ont répondu au questionnaire, cette filière a été regroupée dans « autres services ». Cependant, l'analyse des documents et les entretiens avec les experts et le COTECH ont montré que les institutions dans le domaine de la santé en France rencontrent des difficultés de couvrir leurs besoins en main-d'œuvre.

**Fig. 2-36 Êtes-vous actuellement à la recherche d'un ou plusieurs des groupes d'employés suivants pour votre entreprise ?**

Secteur de l'entreprise	Professions									
	IT (Spécialistes d'Informatique)	Ingénieurs	Spécialistes de l'hôtellerie et de la gastronomie	Spécialistes de l'horlogerie	Industrie hors horlogerie	Conseil et vente	Auxiliaire (administration, RH, service juridique)	Travailleurs avec qualifications spécialisées	Autres travailleurs diplômés	Autres
<b>Commerce</b>	11%	5%	0%	0%	6%	45%	6%	37%	5%	6%
<b>Construction</b>	18%	42%	0%	0%	0%	10%	11%	67%	17%	50%
<b>Services économiques</b>	10%	5%	3%	5%	3%	33%	20%	34%	17%	13%
<b>Autres services</b>	13%	17%	8%	4%	8%	8%	8%	33%	26%	9%
<b>Autres industries</b>	20%	32%	0%	0%	28%	21%	8%	40%	29%	18%
<b>L'industrie de précision</b>	15%	40%	0%	39%	30%	12%	9%	42%	16%	10%
<b>L'industrie MEM</b>	13%	54%	0%	8%	54%	27%	19%	56%	23%	18%
<b>Tourisme</b>	0%	0%	60%	0%	0%	0%	0%	0%	40%	20%
<b>Entreprises suisses</b>	17%	32%	1%	12%	19%	24%	14%	43%	20%	14%
<b>Entreprises françaises</b>	9%	14%	13%	2%	16%	28%	12%	43%	22%	21%
<b>Total</b>	16%	28%	3%	10%	19%	25%	13%	43%	20%	15%

Exemple de lecture : 11 % des entreprises suisses et françaises qui sont active dans le secteur du commerce ont répondu « oui » à la question s'ils recherchaient des professionnels de l'IT. 17% des entreprises suisses recherchent des professionnels d'IT et 9% des entreprises françaises.

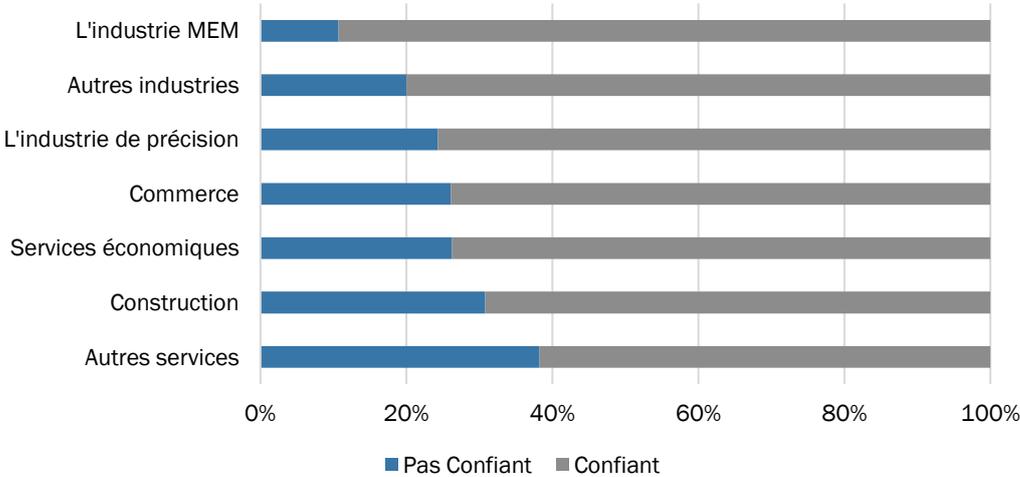
N : L'industrie MEM n=27, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=35, Autres industries n=25, Tourisme n=5, Services économiques n=45, Autres services n=25, Commerce n=22, Construction n=12

Source : BAK Economics

Nous avons également demandé aux entreprises si elles étaient sûres de pouvoir couvrir leurs besoins en main-d'œuvre d'ici 2025. La figure 2-37 montre qu'une majorité d'entreprises dans tous les secteurs sont confiantes. L'industrie MEM est la plus sûre d'être en mesure de répondre à ses besoins en main-d'œuvre. Environ 89 % de toutes les entreprises MEM déclarent qu'elles sont convaincues qu'elles seront en mesure de répondre à leurs besoins d'ici 2025. Avec 38 %, les sociétés de services autres sont les moins confiantes de pouvoir répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Les entreprises de construction sont également moins confiantes avec 31 %.

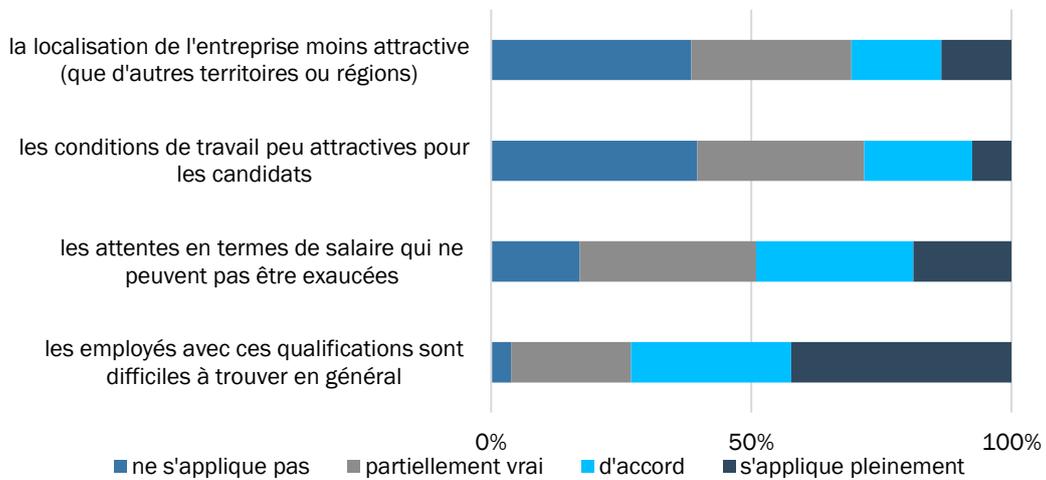
Les entreprises ont également été interrogées sur les raisons, selon elles, des difficultés à trouver du personnel. Le graphique suivant résume les résultats. 73 % des entreprises déclarent qu'il est généralement difficile de trouver du personnel qualifié. Près de 50 % des entreprises considèrent également les attentes salariales comme un problème majeur. Des conditions de travail peu attrayantes ou une localisation peu attrayante sont cités par environ 30 % des entreprises comme une cause de difficultés à trouver du personnel.

**Fig. 2-37 Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que vous serez en mesure de répondre aux besoins en main-d'œuvre de votre entreprise d'ici 2025 ?**



L'industrie MEM n=28, L'industrie de précision (incl. Horlogerie) n=37, Autres industries n=25, Services économiques n=42, Autres services n=34, Commerce n=23, Construction n=13  
 Source : BAK Economics

**Fig. 2-38 Si vous rencontrez des difficultés, les attribuez-vous aux conditions suivantes**

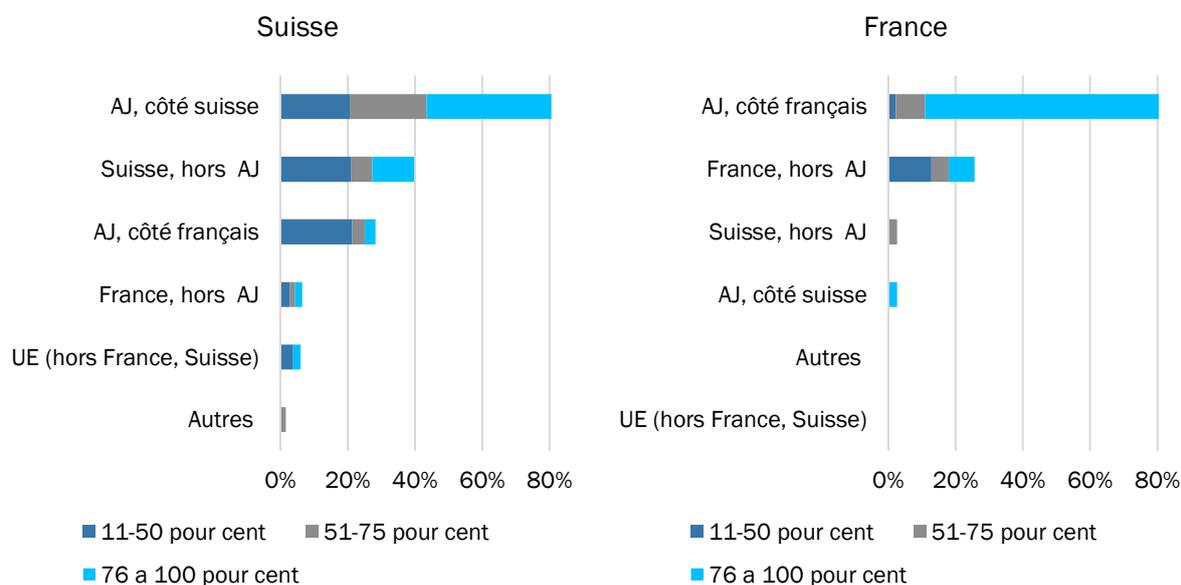


La localisation de l'entreprise moins attractive n=52, les conditions de travail peu attractives pour les candidats n=53, les attentes en termes de salaire qui ne peuvent pas être exaucées n=53, les employés avec ces qualifications sont difficiles à trouver en général n=52  
 Source : BAK Economics

Les participants à l'enquête ont également été interrogés sur les autres raisons qui, selon eux, expliquent leurs difficultés de recrutement. Les entreprises françaises ont mentionné la proximité du marché du travail suisse comme un problème. Celui-ci est très attractif pour les salariés français et rend donc le recrutement plus difficile pour le marché du travail français. Les régions métropolitaines ont également été mentionnées comme étant trop attractives. Les travailleurs qualifiés préféreraient vivre dans les zones urbaines. Un manque d'offres en termes de formation a également été invoqué comme raison.

La figure suivante 2-39 montre qu'une grande partie des employés des entreprises suisses viennent de Suisse même. Or, 28 % des entreprises suisses comptent plus de 10 % de salariés issus de l'Arc jurassien français. Les employés d'autres régions sont rares. Cela confirme la grande importance des frontaliers pour les entreprises suisses de l'Arc jurassien. Les entreprises françaises emploient presque exclusivement des travailleurs français.

**Fig. 2-39** Veuillez estimer le pourcentage de vos employés issus des régions suivantes



Suisse : AJ, côté suisse n=175, AJ, côté français n= 159, Suisse, hors AJ n=161, France, hors AJ n=139, UE (hors France, Suisse) n=133, Autres n=128  
 France : AJ, côté suisse n=39, AJ, côté français n= 46, Suisse, hors AJ n=38, France, hors AJ n=39, UE (hors France, Suisse) n=36, Autres n=35  
 Source : BAK Economics

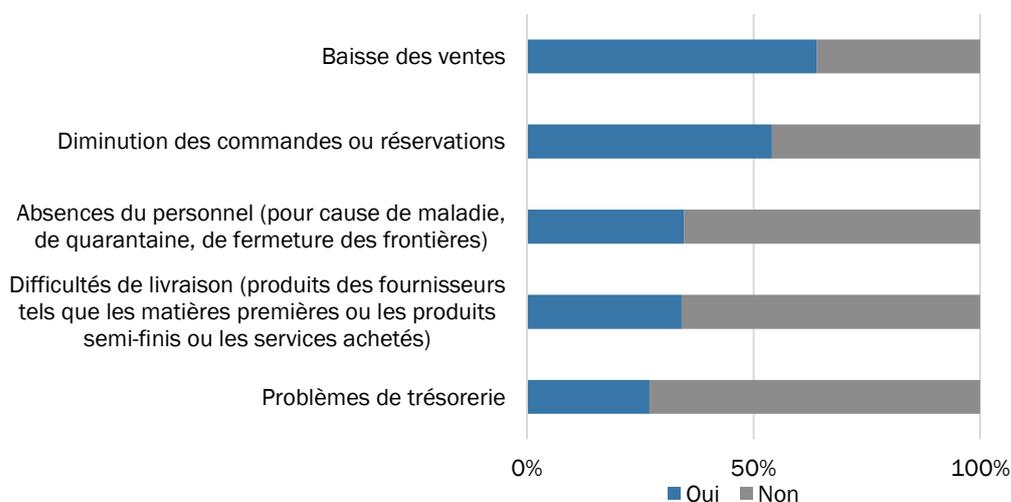
18 % (n = 34) des 192 entreprises ont également déclaré qu’elles pouvaient imaginer embaucher des salariés français à l’avenir. La principale raison invoquée concernait la croissance du volume de commandes. Certaines ont également déclaré qu’elles n’avaient reçu que des candidatures de France ou qu’elles n’avaient pas pu trouver d’employés suisses répondant aux critères du poste. La pénurie de personnel infirmier et d’employés plus qualifiés a également été évoquée.

### 2.3.2.8 Digression, crise du COVID

La majorité des entreprises ont été principalement affectées par une baisse des ventes en raison de la crise du COVID. Elles ont également souffert d'une baisse des commandes ou des réservations. À moyen terme, 16 % des entreprises estiment que le Covid aura un impact négatif sur leur modèle économique. Cependant, 29 % des entreprises voient des effets positifs sur leur modèle économique à moyen terme.

Nous avons demandé aux entreprises comment elles avaient été impactées par la crise du Covid. Comme le montre le graphique ci-dessous, 64 % des entreprises ont été touchées par une baisse des ventes. 54 % des entreprises ont enregistré une baisse des commandes ou des réservations. Environ 35 % des entreprises ont été affectées par des problèmes de livraison et des absences de personnel. Les absences de personnel étaient principalement liées à des cas de maladie ou de quarantaine. La fermeture des frontières n'a pratiquement pas eu d'incidence. Les problèmes de liquidité ont touché très peu d'entreprises, soit 27 %. Les entreprises ont déclaré avoir rencontré des difficultés de livraison principalement sous la forme de retards de livraison. De nombreuses entreprises ont également indiqué avoir rencontré des difficultés pour se procurer des composants électroniques.

**Fig. 2-40** Dans quelle mesure votre entreprise a-t-elle été affectée par les facteurs suivants ?

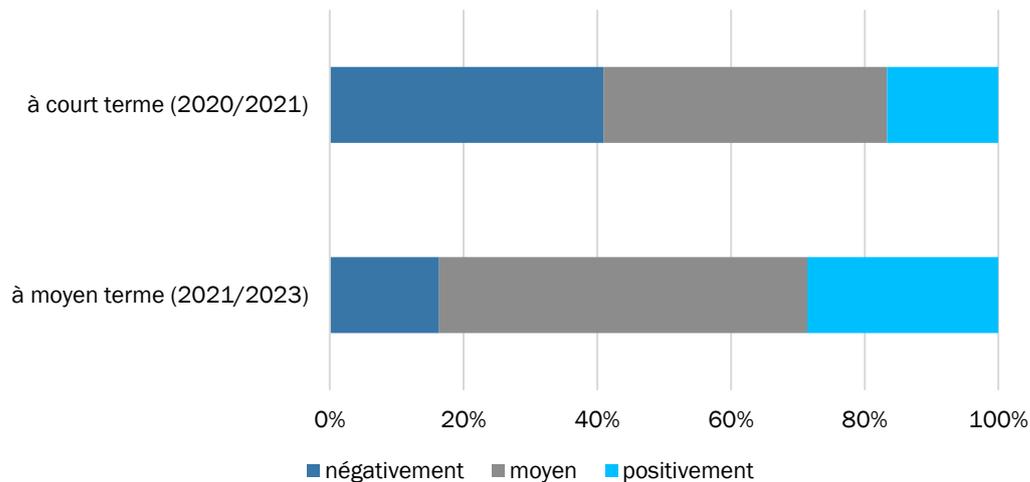


Problèmes de trésorerie n=211, Diminution des commandes ou réservations n=211, Baisse de ventes n=211, Difficulté de livraison n=211, Absences du personnel n=211  
Source : BAK Economics

Les entreprises ont été interrogées sur l'impact de la crise du COVID sur leur modèle économique. Comme le montre la figure 2-41, 42 % des entreprises estiment que la crise a eu un impact négatif sur leur modèle économique à court terme. En revanche, la crise a eu un effet positif sur 17 % des entreprises. 42 % des entreprises n'ont constaté aucun impact sur leur modèle économique. Cependant, à moyen terme, les entreprises sont plus nombreuses à voir un impact positif qu'un impact négatif sur leur modèle économique. À moyen terme, 29 % des entreprises voient un impact positif sur leur modèle économique, alors que seulement 16 % voient un impact négatif. Ce sont

surtout les entreprises des industries MEM et de précision ainsi que les entreprises de construction qui indiquent que la crise du Covid aura pour elles un impact positif à moyen terme. Nous avons également demandé aux entreprises si elles pouvaient envisager d'employer davantage de salariés en dehors de l'Arc jurassien à l'avenir en raison de l'expansion du télétravail lors de la crise du coronavirus.

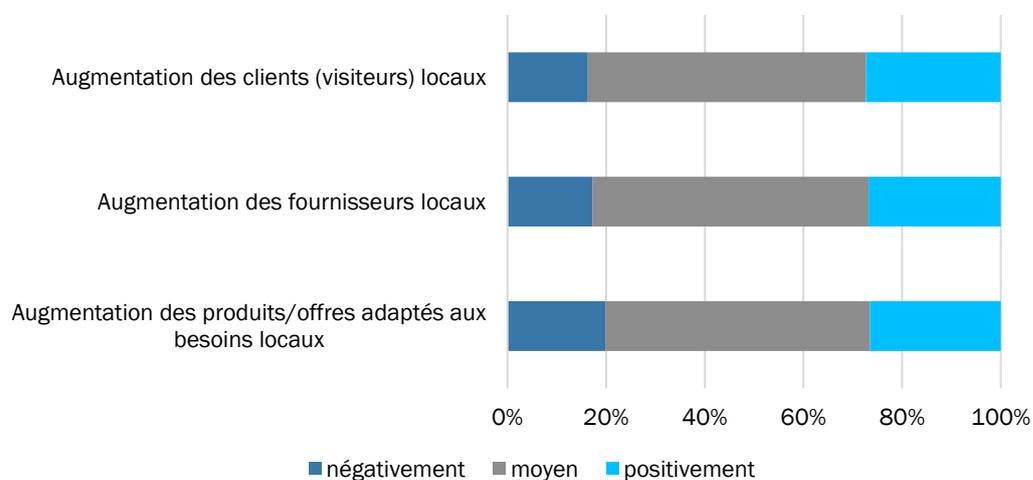
**Fig. 2-41 Dans le temps, à quelle échéance votre modèle économique actuel sera-t-il affecté par la crise du Covid-19 ?**



à court terme n=198, à moyen terme n=196  
Source : BAK Economics

Avec 6 %, cependant, seule une petite partie des entreprises peut l'envisager. De plus, nous avons demandé aux entreprises dans quelle mesure leur modèle économique serait davantage orienté vers leur région en cas de nouvelle pandémie. Comme le montre la figure 2-42, l'impact serait à peu près le même dans tous les secteurs. 27 % des entreprises estiment que leur modèle économique serait davantage ciblé sur les clients et les fournisseurs locaux, ainsi que sur les produits répondant aux besoins locaux. Pour tous ces secteurs, 16 à 20 % des entreprises estiment que leur modèle économique serait moins local. Tous secteurs confondus, environ 55 % des entreprises estiment que leur modèle économique ne serait ni plus ni moins local.

**Fig. 2-42 Dans l'éventualité d'une nouvelle pandémie, dans quelle mesure votre modèle économique se tournerait davantage vers votre territoire ?**



Augmentation des clients (visiteurs) locaux n=172, Augmentation des fournisseurs locaux n=168, Augmentation des produits/offres adaptés aux besoins locaux n=166  
Source : BAK Economics

Les entreprises ont été interrogées sur les mesures qui pourraient les aider à ancrer davantage leurs activités au niveau local. Beaucoup ont exprimé le souhait de voir l'innovation davantage encouragée ; le renforcement des labels locaux a également été évoqué à plusieurs reprises. Des baisses d'impôts et une déréglementation sont également souhaitées. Vous trouverez une compilation des commentaires dans la bulle de dialogue suivante.

## Quelles mesures pourraient vous soutenir pour renforcer l'ancrage régional de votre activité ?

- Renforcement Swiss Made
- Amélioration du cadre de vie pour attirer et faire rester les employés hautement qualifiés : les « zones rurales » repoussent le plus souvent les jeunes ingénieurs / techniciens qui ont grandi dans les villes. Amélioration du financement des start-ups (Business Angel etc.). « Mentalité horlogère » de la région à diminuer : s'ouvrir sur d'autres domaines / thèmes, être moins fermé d'esprit sur certains sujets !
- Pas de durcissement réglementaire, pas d'entraves à la mobilité motorisée, plus de financements étatiques.
- Soutien à l'innovation
- Renforcer les moyens des acteurs locaux consulaires tels que Chambres des Métiers, CCI etc. pour qu'ils puissent nous assister efficacement dans les méandres administratifs tout simplement incompréhensibles, voire rendre indispensables ces acteurs en rendant leur consultation obligatoire avant la mise en place de toute nouvelle procédure
- Augmentation main-d'œuvre qualifiée
- Moins de charges. Facilité d'embauche
- Renforcement du lien commercial avec les collectivités ; politique volontariste pour privilégier les acteurs locaux.
- Des avantages économiques tels que : baisse des impôts, avantages offerts en lien avec la formation des jeunes de la région, soutien d'autres partenaires ou agents économiques de la région.
- Mise en place d'un label de qualité pour les services « Made in Arc jurassien » ou de labels plus local « Made in Neuchâtel », « Made in Belfort » etc. mettant en avant le fait que les services ne sont pas fournis par une devanture locale mais avec des travailleurs situés dans les pays de l'Est, au Maroc ou en Inde, la qualité et les coûts de personnel n'étant pas les mêmes.
- Conditions cadres intéressantes, compétitives par rapport aux autres cantons
- Investissement des États (canton, écoles etc.) dans l'économie indigène
- Allègement de la fiscalité
- Collaboration avec la recherche dans le domaine du développement durable et avec l'Université de Neuchâtel.
- Le soutien du politique et du secteur privé afin que l'usage des transports en commun soit priorisé/privilégié.
- Aide à l'innovation à fonds perdu
- Innovation en recherche et développement. Projet collaboration avec hautes écoles et universités (exemple epfl...) laboratoires, start-up etc.
- Maîtriser la concurrence, réguler mieux les jours d'ouverture des points de vente
- Aide au développement, aide fiscale, contribution au salaire pour formation des employés
- Soutenir l'accompagnement externe des entreprises pour les soutenir elles-mêmes à trouver leurs solutions
- Dérégulation !
- Bilinguisme allemand / français généralisé accepté dans les marchés publics au niveau suisse national et au niveau bernois cantonal. Le français est défavorisé.

### 3 Analyse FFOM

#### 3.1 Vue d'ensemble des résultats sous forme d'analyse forces-faiblesses-opportunités-menaces

Forces	Faiblesses
<b>Démographie</b>	
<p>La population de l'Arc jurassien croît principalement du côté suisse dans la partie sud du territoire (autour de Lausanne) et le long de la frontière du côté français</p> <p>Villes attrayantes et grandes au bord du territoire</p>	<p>Manque d'un centre indépendant avec un rayonnement pour toute la région</p> <p>La croissance démographique est faible dans certains territoires plus ruraux</p> <p>La population active diminue et la proportion de retraités augmente dans plusieurs territoires</p>
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
<p>Pôle fort et compétitif de l'horlogerie, de luxe et de l'industrie de précision</p> <p>Un savoir-faire industriel unique</p> <p>Un vaste secteur de moyenne technologie (en particulier l'industrie métallurgique et électronique ainsi que la construction mécanique)</p> <p>Environnement entrepreneurial intact avec une proximité avec les clients, les fournisseurs et les entreprises similaires.</p> <p>Les services qui appartiennent au sens large à l'économie sociale ont connu une croissance supérieure à la moyenne</p> <p>Les services à forte intensité de connaissances ont aussi connu une croissance supérieure à la moyenne dans certains territoires</p> <p>L'Arc jurassien n'est pas une région pauvre</p>	<p>Croissance économique moyenne</p> <p>Disparités socio-économiques au sein de la région</p> <p>Dans certains territoires, la productivité du travail est inférieure à la moyenne</p> <p>Les secteurs des services de commerce, de transports et de la logistique ainsi que le tourisme connaissent une faible croissance ou un recul dans tous les territoires</p> <p>Principalement en Suisse, l'offre touristique n'est en partie pas compétitive (coûts élevés, déficits de qualité)</p> <p>Peu d'interaction entre les entreprises françaises et suisses</p>

Forces	Faiblesses
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
<p>Barrières linguistiques pratiquement inexistantes et bon fonctionnement du marché du travail frontalier</p> <p>Les centres attrayants de taille moyenne offrent une base pour l'enseignement, la recherche et la coopération en matière de recherche</p> <p>La coopération transfrontalière est bien développée pour la formation et la recherche dans le domaine technique</p> <p>Proximité des centres urbains (Bâle, Genève, Dijon) avec des centres de recherche et universités de haute qualité</p> <p>Pour l'innovation et la recherche, il existe des réseaux de coopération transfrontaliers</p>	<p>Pénurie de main-d'œuvre qualifiée, en France en raison du travail transfrontalier, en Suisse de manière générale</p> <p>La sensibilisation à l'innovation et sa promotion sont insuffisantes</p>
<b>Attractivité</b>	
<p>Haute qualité de vie</p> <p>En comparaison avec la Suisse, les prix de l'immobilier sont relativement bas dans les régions rurales de l'Arc jurassien</p> <p>Espace naturel diversifié et potentiel touristique</p>	<p>Environnement fiscal et réglementaire peu attractif</p> <p>Le travail transfrontalier a fait augmenter les prix de l'immobilier dans la bande frontalière côté français, ce qui rend cette région trop chère pour les non-frontaliers. En conséquence, il manque de la main-d'œuvre par exemple dans le secteur de la santé dans ces régions françaises.</p> <p>Dans les régions avec une forte croissance démographique, la qualité du paysage diminue</p> <p>Infrastructures de transport insuffisantes</p> <p>L'offre des services est sous-développée dans le centre du massif et les produits locaux sont moins abondants</p>
<b>Gouvernance de la région</b>	
<p>Tradition de coopération transrégionale et transfrontalière</p> <p>Existence d'approches stratégiques (promotion de l'échange à travers des réseaux de recherche, d'économie et de formation, promotion des transports publics et durables, collaboration en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de tourisme)</p>	<p>Position excentrée (inhérente aux régions frontalières) ainsi que des obstacles juridiques et administratifs dus à la frontière nationale</p> <p>La coopération transfrontalière n'est pas pleinement exploitée</p> <p>Manque d'identité vers l'intérieur et l'extérieur, « esprit de clocher » qui freine le développement</p>

Opportunités	Menaces
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
<p>L'industrie de précision comme base d'un lien avec l'industrie des sciences de la vie</p> <p>La numérisation et la tendance au télétravail pourraient attirer de nouveaux secteurs</p> <p>L'industrie MEM et l'industrie de précision peuvent bénéficier de la tendance à l'économie circulaire et se positionner comme « recycleurs » et profiter de la tendance du leasing</p> <p>Utiliser la sensibilisation à l'environnement et la tendance à la durabilité comme vecteur pour l'agriculture et le tourisme (p.ex. avec les campings existants)</p> <p>La progression de la mondialisation et la croissance de la classe moyenne mondiale renforcent la demande pour les produits de l'industrie de précision (industrie horlogère, med-tech)</p> <p>Marketing direct : l'achat de montres comme expérience pour les touristes venant en Suisse / développement des points de ventes dans les pays d'origine des clients</p>	<p>Faible résilience aux crises mondiales (en particulier horlogerie/biens d'investissement)</p> <p>La mondialisation et la concurrence des coûts peuvent entraîner la délocalisation des entreprises moins compétitives (en particulier dans le secteur des technologies moyennes et basses)</p> <p>Les experts craignent que les PME ne perdent pied dans leur processus de numérisation en raison d'un manque d'investissement et d'innovation</p>
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
<p>La numérisation et la tendance au télétravail pourraient attirer de la main-d'œuvre dans les régions moins urbaines</p> <p>La promotion de l'innovation dans les secteurs du commerce, du tourisme et de l'économie solidaire pourrait diversifier la structure sectorielle et donc rendre l'économie plus résiliente</p> <p>En combinaison avec la promotion de l'innovation, il est possible d'intensifier la coopération transfrontalière pour la formation dans les secteurs autre que la micromécanique (où la coopération est déjà établie).</p>	<p>L'augmentation des disparités de développement/socio-économiques peut conduire à la migration et à la fuite des cerveaux ainsi qu'à un flux de travailleurs frontaliers croissant</p>
<b>Attractivité</b>	
<p>La numérisation et le télétravail peuvent soulager les flux de trafic</p> <p>Une amélioration des liaisons pourrait donc augmenter massivement l'attractivité de l'AJ en tant que site</p>	<p>Les agglomérations situées à proximité mais en dehors de l'Arc jurassien attirent le potentiel économique</p>
<b>Gouvernance</b>	
<p>Renforcement et expansion de la coopération transfrontalière dans le domaine économique et scientifique, les services transfrontaliers et la durabilité (environnement, aménagement du territoire)</p>	<p>Fragmentation et pertes de prospérité dues à l'érosion des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE et/ou à l'échec de l'accord-cadre</p> <p>Les différences politiques, administratives et institutionnelles rendent difficile l'introduction de stratégies de marketing communes</p>

## 3.2 Analyse FFOM détaillée

### 3.2.1 Forces

#### Démographie

La **population de l'Arc jurassien croît** principalement du côté suisse dans la partie sud du territoire (autour de Lausanne) et le long de la frontière suisse du côté français. Il existe des villes attrayantes de taille moyenne au bord du territoire (Lausanne, Besançon, Belfort-Montbéliard à l'intérieure et Bâle, Genève, Berne, Dijon en tangente mais à l'extérieure)

#### Économie et structure sectorielle

L'Arc jurassien dispose d'un **pôle horloger et de produits de luxe** unique au monde, concentré dans l'espace et compétitif à l'échelle internationale, et d'un **pôle de compétences** en industrie de précision qui s'est développé en parallèle. **L'industrie de précision** a été durement touchée par la pandémie ; cependant, la majorité des entreprises sont optimistes quant à l'avenir et ont fortement rebondi depuis. L'industrie de précision est étroitement liée à la technologie médicale et à l'industrie chimique et pharmaceutique en plein essor, offrant ainsi des perspectives de croissance.

En outre, la région se distingue par son savoir-faire industriel et un **secteur de moyenne technologie très diversifié (notamment l'industrie métallurgique et électronique ainsi que la construction mécanique)**, dont l'industrie de véhicules dans le département du Doubs.

L'Arc jurassien offre un **environnement entrepreneurial intact** avec une proximité avec les clients, les fournisseurs et les entreprises similaires. C'est-à-dire, il y a un cluster ou un pôle d'entreprises similaires actives dans la région, ce qui est un facteur important pour l'attractivité du site.

Les services, qui appartiennent au sens large à **l'économie sociale**, sont fortement représentés dans l'Arc jurassien, notamment dans les territoires français, et ont connu **une croissance supérieure à la moyenne**.

Les **services à forte intensité de connaissances** (services d'informatique, secteur financier, services économiques) ont aussi connu une croissance supérieure à la moyenne dans certains territoires.

L'Arc jurassien est une **région moyennement prospère**. Les différences de PIB par habitant entre les territoires suisses et français sont surévaluées en raison du nombre élevé de frontaliers.

#### Marché du travail / Innovation / Formation

Par rapport à d'autres régions frontalières, il n'existe **pratiquement pas de barrières linguistiques** et le **marché du travail transfrontalier fonctionne bien** ; cela profite aux régions françaises en termes de revenus élevés et aux régions suisses en termes d'accès à des travailleurs qualifiés.

Grâce au savoir-faire unique dans la région, la **coopération transfrontalière** est bien développée en ce qui concerne la **formation universitaire et la recherche dans les domaines de la microtechnique et la micromécanique**.

À la périphérie de l'Arc jurassien, il existe des **centres attrayants de taille moyenne** avec des services urbains correspondants, qui constituent une **bonne base pour l'éducation, la recherche et la coopération en matière de recherche**. Les métropoles de Bâle, Lausanne et Genève qui offrent à leur tour un accès au commerce et à la recherche au niveau international, sont également à proximité.

Pour l'innovation et la recherche, des **réseaux de coopération transfrontaliers** sont déjà en place.

### Qualité des facteurs de localisation

En comparaison suisse, **les régions rurales de l'Arc jurassien ont des prix du foncier abordables**. En Suisse, surtout dans le canton du Jura, en France dans les régions situées plus à l'intérieur du pays.

L'Arc jurassien dispose de **ressources naturelles et d'un espace naturel diversifié avec un potentiel touristique considérable**.

L'Arc jurassien se caractérise par une **qualité de vie élevée**.

### Gouvernance

Dans l'Arc jurassien, il existe une **tradition de coopération** des institutions correspondantes aussi bien au niveau intercantonal (**arcjurassien.ch**, RVAJ) qu'au niveau transfrontalier (Arcjurassien.org, OSTAJ). De plus, il existe déjà des **approches stratégiques** pour développer davantage l'Arc jurassien (promotion de l'échange à travers des réseaux de recherche, d'économie et de formation, promotion des transports publics et durables, collaboration en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de tourisme, etc.)

## 3.2.2 Faiblesses

### Démographie

Il n'y a pas de grandes villes dans la zone centrale de l'Arc jurassien et le territoire est assez étendu. Il n'y a **pas de centre indépendant rayonnant sur toute la région**. Ceci est perceptible de plusieurs manières. D'une part, la région n'a pas les équipements habituels pour de tels centres, à la fois de nature culturelle, mais aussi de nature politique et économique et donc d'une offre de services urbains. En outre, ces centres ont généralement de plus grandes universités, des instituts de recherche et également des sièges sociaux d'entreprises et créent ainsi une demande de services de haute qualité, de main-d'œuvre qualifiée et constituent une base importante pour la génération et le transfert de connaissances. Ils servent également de figure d'identification tant au niveau régional que vis-à-vis de l'extérieur.

La croissance **démographique est faible dans certains territoires**, la population active diminue et la proportion de retraités augmente.

### Économie et structure sectorielle

Économiquement, l'Arc jurassien **n'a connu de croissance moyenne** qu'au cours de la dernière décennie avant la pandémie (en comparaison avec l'Europe occidentale) et se caractérise par **d'importantes différences de développement et des disparités socio-économiques**. La performance de croissance régionale (hors canton de Vaud) est inférieure à la moyenne nationale respective. Les régions françaises et le Jura bernois se développent plus faiblement que la moyenne de l'Europe de l'Ouest, et dans le Territoire de Belfort, les performances économiques ont baissé, ce qui conduit à des écarts croissants de prospérité. Le Territoire de Belfort et le Jura bernois se caractérisent par une mutation structurelle de l'industrie manufacturière.

La **productivité du travail de la région** dans les territoires français et dans le Jura suisse est inférieure à la moyenne de l'Europe occidentale, ce qui rend la région moins compétitive.

Les secteurs des services **commerce, transport et logistique ainsi que le tourisme sont en croissance faible ou en baisse dans tous les territoires** (à l'exception du commerce dans le Jura français). Le tourisme d'achat fragilise le commerce de détail suisse (exacerbé par le franc fort). **Le tourisme dans le Jura suisse** se trouve depuis longtemps dans un environnement concurrentiel difficile (également renforcé par le franc fort). Un positionnement réussi et une commercialisation homogène de l'Arc jurassien en tant que région touristique n'ont pas encore été mis en œuvre avec succès. Les attentes en termes de vente des entreprises touristiques et des détaillants sont moins optimistes que la plupart des autres industries.

Il y a peu **d'interaction entre les entreprises françaises et suisses**, ce qui a aussi été confirmé dans l'enquête menée auprès des entreprises.

**Les services à forte intensité de connaissances** (services d'informatique, secteur financier, services économiques) sont sous-représentés (sauf dans le canton de Vaud).

### Marché du travail / Innovation / Formation

L'Arc jurassien dispose d'un vaste pool de main-d'œuvre, mais il ne répond pas suffisamment à la demande de l'économie. La majorité des entreprises sont convaincues qu'elles seront en mesure de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre d'ici 2025 mais elles rencontrent des difficultés à trouver de travailleurs. Elles font face à une **pénurie de travailleurs qualifiés**. Les entreprises attachent une importance toute particulière à la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, mais celle-ci est considérée comme insuffisante. De plus, le coût de la main-d'œuvre est jugé élevé. La disponibilité et le coût du personnel qualifié sont jugés moins bons par les entreprises basées dans les territoires français que par celles de l'Arc jurassien suisse. Ceci est dû aux importants flux de frontaliers, qui créent un manque de main-d'œuvre dans l'Arc jurassien français.

Par ailleurs, les salaires des frontaliers font augmenter les prix de l'immobilier en France, ce qui rend plus difficile pour les travailleurs français non-frontaliers de rester dans la région, et aggrave ainsi **la pénurie du côté français**. La différence des salaires entre le côté suisse et le côté français renforce la difficulté des entreprises françaises de recruter des travailleurs. Spécialement pour les services (commerce de détail, tourisme, santé) ceci est un défi croissant.

La **promotion de l'innovation** dans l'Arc jurassien s'est jusqu'à présent concentrée sur l'industrie de précision (ex. Innovarc). Il existe un nombre important de pôles et de parcs d'innovation (bfc-industries.com, luxe-tech.fr, Microcity NE, Y-Parc, etc.). Cependant, afin de diversifier le tissu économique, notamment dans le domaine des services, il est nécessaire de soutenir l'innovation dans les domaines du commerce, du tourisme et de l'économie sociale.

En combinaison avec la promotion de l'innovation, il est possible **d'intensifier la coopération transfrontalière pour la formation** dans les secteurs autres que la micromécanique (où la coopération est déjà établie).

### Qualité des facteurs de localisation

**L'environnement fiscal et réglementaire de l'Arc jurassien est jugé peu attractif**. La charge fiscale dans les régions françaises est légèrement élevée en comparaison internationale. Elle est cependant inférieure dans les cantons suisses par rapport au côté français.

La **situation du trafic** est particulièrement difficile dans le cœur de l'Arc jurassien en raison de la situation géographique. Il existe une forte dépendance à la voiture et les transports publics sont sous-développés. De plus, les déséquilibres économiques conduisent à un nombre élevé de

frontaliers qui surchargent les infrastructures de transport existantes. Des mesures sont déjà prises dans ce domaine, mais le développement d'infrastructures de transport durable reste un défi pour la zone frontalière en tant que zone économique et touristique.

L'offre des **services est sous-développée** dans le centre du massif et les produits locaux sont en baisse. Les habitants et entreprises sont souvent obligés de se déplacer dans les centres relativement éloignés pour profiter des services urbains. Ceci diminue l'attractivité de cette région comme lieu de résidence pour les jeunes travailleurs qualifiés.

### Gouvernance

L'une des faiblesses inhérentes aux régions frontalières **concerne leur situation périphérique et leur éloignement par rapport au centre politique respectif**. En outre, les **obstacles juridiques et administratifs dus aux législations et aux compétences différentes** des acteurs des divers domaines politiques (éducation, santé, aménagement du territoire, fiscalité, réglementation, etc.) rendent plus difficile la coopération et donc l'efficacité des échanges économiques et de l'administration.

**Une coopération transfrontalière est établie, mais pas pleinement exploitée**, par exemple sur des questions telles que les soins de santé, l'environnement, l'aménagement du territoire, le tourisme, mais aussi la mise en réseau économique. Les entreprises considèrent que la coopération en matière d'infrastructures et de transport, les opportunités d'éducation et de formation, ainsi que l'augmentation de l'attractivité pour les travailleurs qualifiés sont particulièrement importantes.

**Une identité commune** n'existe ni au sein de l'Arc jurassien ni vis-à-vis de l'extérieur. Le développement de la région est par ailleurs freiné par un « esprit de clocher ».

### 3.2.3 Opportunités

De nombreux changements structurels peuvent être compris à la fois comme un risque et une opportunité pour l'Arc jurassien. La majorité des entreprises jugent très positifs la numérisation, la tendance au développement durable, l'automatisation et les nouveaux canaux de vente. La plupart des entreprises voient également la tendance au télétravail comme positive.

### Économie et structure sectorielle

L'industrie de précision est étroitement liée à la **technologie médicale**. En outre, l'industrie chimique et pharmaceutique des cantons suisses (Vaud, Neuchâtel et Jura) s'est très bien développée et le Jura français a une part d'emploi supérieure à la moyenne dans ces secteurs. La poursuite du développement de l'**industrie des sciences de la vie** (pharmaceutique, med-tech, biotech) ouvre un potentiel de croissance pour l'Arc jurassien. Le canton du Jura profite déjà de sa proximité avec le Basel Life Science Cluster (parc d'innovation Innodel<sup>3</sup>). Le secteur de la santé important du côté français aurait également le potentiel de faire partie d'un pôle de santé/sciences de la vie transfrontalier.

La **numérisation** revêt une grande importance pour l'Arc jurassien à plusieurs titres et offre de nombreuses opportunités. Avec la numérisation, les activités économiques (par exemple les services à haute valeur ajoutée) qui sont généralement situées dans les métropoles peuvent être délocalisées dans les zones rurales. La zone centrale de l'Arc jurassien peut également bénéficier de la numérisation malgré les difficultés de mobilité dans cette région. Si la couverture étendue avec des connexions à haut débit et des signaux de téléphonie mobile réussit, de nouveaux **secteurs** et

---

<sup>3</sup> <https://innodel.ch/>

**start-up** pourront s’implanter et bénéficier de prix de l’immobilier plus avantageux et d’une meilleure de qualité de vie. De **nouvelles formes d’habitat et de travail** peuvent voir le jour dans la région. Cela permet d’attirer des **travailleurs bien et hautement qualifiés** (« brain gain »). La pénurie de main-d’œuvre qualifiée peut être atténuée dans certaines industries grâce à la numérisation en employant des travailleurs en dehors de l’Arc jurassien par le biais du télétravail. 6 % des entreprises peuvent actuellement envisager cette possibilité de manière concrète. La numérisation et le télétravail peuvent par ailleurs soulager les flux de trafic.

**La sensibilisation au climat et la prise de conscience croissante des produits et modes de vie naturels et durables** peuvent mettre davantage en évidence les atouts de la région en tant qu’espace naturel significatif. Les régions agricoles (notamment le Doubs et le canton du Jura) **bénéficieraient de la commercialisation de produits régionaux et locaux** et donneraient une impulsion supplémentaire au tourisme. De plus, avec la prise de conscience croissante des enjeux du climat, l’attrait des destinations lointaines diminue et l’Arc jurassien peut gagner en attractivité grâce à sa situation centrale et sa proximité avec des régions riches. De plus, la pandémie a déclenché une **tendance aux vacances en camping** (en particulier avec des camping-cars et des vans aménagés), qui peut particulièrement profiter aux régions françaises qui disposent déjà d’une bonne infrastructure de campings. Néanmoins, la destination suisse comme le Jura suisse peut aussi gagner à être commercialisée comme une région facilement accessible pour les touristes suisses et européens en tant que région de randonnée et de sport.

Globalement, le **potentiel de l’économie circulaire** en matière de « **recyclage** » est **élevé** dans l’Arc jurassien du fait de sa structure économique (métallurgie, mécanique et horlogerie). La majorité des entreprises ont déclaré que l’économie circulaire était « importante » à « très importante » pour leur modèle commercial et en ont souligné leurs nombreux efforts en matière de recyclage. En raison de l’utilisation de matériaux gourmands en ressources, tels que les métaux et les métaux précieux, le recyclage est d’une grande importance dans ces industries. Dans l’industrie horlogère du segment du luxe, le positionnement des produits fabriqués à partir de matériaux réutilisables a encore tendance à être difficile jusqu’à présent<sup>4</sup>. La construction mécanique peut profiter de la tendance à l’économie circulaire en produisant des composants réutilisables. Dans ce contexte, de nouveaux produits peuvent voir le jour et le « **leasing de machines** » peut prendre de l’ampleur en tant que modèle commercial.

**Jusqu’à présent, l’industrie horlogère** a largement profité de la mondialisation et de l’**émergence des classes moyennes dans le monde**, ce qui devrait se poursuivre. Dans l’industrie horlogère, du fait de la grande importance du label « Swiss Made », la « production locale » est déjà bien développée, même si elle ne se limite pas à l’Arc jurassien. De plus, le label « Swiss Made » rend improbable toute tendance à la délocalisation vers d’autres régions. La pandémie a montré que de nouveaux canaux de vente sont nécessaires (salons / tourisme d’achat à Lucerne, Interlaken etc., comme le développement de la vente directe sur place pour les clients (en Asie)). Une fois la pandémie surmontée, l’industrie horlogère peut également bénéficier du **marketing direct** en favorisant la vente de montres sur place et ainsi promouvoir les achats avec l’**expérience de la fabrication horlogère comme événement**. De premières initiatives ont déjà été lancées sur cette piste. Cela pourrait également donner une impulsion au tourisme. Une condition préalable, cependant, est l’existence d’une infrastructure appropriée avec des liaisons de transport et des hôtels.

---

<sup>4</sup> [https://www.cleantech-alps.com/multimedia/docs/2021/05/etude-eco\\_circulaire-2021-EN\\_FULL\\_WEB.pdf](https://www.cleantech-alps.com/multimedia/docs/2021/05/etude-eco_circulaire-2021-EN_FULL_WEB.pdf)

## Gouvernance de la région

Dans l'ensemble, **l'intensification et le développement ultérieur de la coopération transfrontalière en regroupant des compétences** dans les domaines des affaires, de l'éducation / des sciences, des services transfrontaliers et la durabilité (environnement, aménagement du territoire) pourraient augmenter le potentiel économique de la région et contribuer à augmenter la valeur ajoutée. En particulier, la mise en réseau d'entreprises au-delà de la frontière, qui n'a pratiquement pas eu lieu jusqu'à présent, pourrait favoriser les opportunités de marché et les innovations en favorisant l'apprentissage mutuel, et permettre des effets de synergie. L'économie locale est notée positivement par la majorité des entreprises, de même que le réseau de fournisseurs et de clients locaux, mais ces réseaux ne sont pas encore transfrontaliers.

### 3.2.4 Menaces

La majorité des entreprises jugent la délocalisation vers l'Asie comme étant un risque majeur. La concurrence mondiale croissante, le vieillissement de la population et la force du franc suisse sont également perçus comme des freins.

#### Économie et structure sectorielle

L'Arc jurassien montre **une faible résilience face aux crises mondiales**. L'industrie de précision, caractérisée par l'industrie horlogère, est dépendante de la demande internationale pour le produit de luxe « montres suisses » et de la demande pour des biens d'investissement. Elle est donc fortement tributaire des développements mondiaux. L'industrie des métaux et des machines est également fortement dépendante de l'économie. **Le risque est donc de voir la croissance s'effondrer en cas de crise**, comme l'ont montré la pandémie du COVID-19 et ses effets économiques.

**La mondialisation croissante**, associée à des coûts élevés (taux d'imposition, coûts de l'énergie, etc.) pourrait entraîner une **tendance à la délocalisation d'industries telles que la métallurgie**, qui sont fortement exposées à la concurrence mondiale en matière de coûts.

Les experts craignent que les PME ne **perdent pied lors de leur processus de numérisation** en raison d'un manque d'investissement et d'innovation.

Il existe un risque **d'augmentation des différences de développement** entre les territoires et **d'aggravation des disparités socio-économiques**, par exemple en raison de la restructuration en cours dans le secteur manufacturier dans certains territoires de la région et du nombre croissant de travailleurs frontaliers.

#### Attractivité

**L'attractivité des grandes métropoles externes** proches de l'Arc jurassien (Bâle, Lausanne, Genève) **pourrait attirer un potentiel économique**, favoriser la fuite des cerveaux et donc freiner la croissance.

#### Gouvernance

**L'échec de l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE** pourrait entraver les relations commerciales transfrontalières (certifications pour certains produits, etc.), les échanges en matière de recherche et de développement et même affecter le marché du travail transfrontalier, entraînant ainsi **une fragmentation croissante de l'Arc jurassien** et une perte de prospérité.

Les différences politiques, administratives et institutionnelles rendent **difficile l'introduction de stratégies de marketing communes**.

### 3.3 FFOM des territoires de coopération

Ces tableaux FFOM sont basés sur le rapport stratégique publié en 2016 par la Conférence TransJurassienne et sont partiellement ajournés. (OSTAJ, 2018)

#### Territoire Nord Franche-Comté - Canton du Jura

Forces	Faiblesses
<b>Démographie</b>	
Échanges facilités par la continuité géographique.	Déséquilibre de taille entre les pôles urbains Croissance démographique faible
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Dynamique récente d'implantations horlogères et industrielles côté suisse Savoir-faire industriel partagé Croissance au-dessus de la moyenne du côté suisse Coopération du canton Jura avec Bâle pour le marketing et l'utilisation de l'accès au pôle des sciences de vie	Tissu industriel fragilisé côté français ; faible dynamique économique du côté français Disparités socio-économiques au-delà de la frontière Productivité inférieure à la moyenne Méconnaissance réciproque des acteurs économiques Déficit en matière d'accueil touristique
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
Développement du marché de l'emploi	Offre de formation éclatée et peu complémentaire Difficulté côté suisse à conserver une population jeune et formée
<b>Attractivité</b>	
Infrastructures de transport permettant la communication entre les pôles du territoire, grâce à un paysage moins montagneux	Déficit au niveau de l'image du territoire (caractère rural côté suisse et industriel côté français)
<b>Gouvernance de la région</b>	
	Absence de gouvernance structurée
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Démographie</b>	
	Contournement du territoire par Bâle Urbanisation peu maîtrisée côté français
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Effets positifs de l'implantation de marques horlogères réputées Synergies économiques à développer par le biais d'une meilleure connaissance réciproque des entrepreneurs Agriculture et industrie d'alimentation et consommation comme base pour la valorisation des produits locaux (surtout côté suisse) Potentiel touristique à valoriser (tourisme industriel et promotion de l'environnement)	Forte dépendance des sous-traitants locaux aux donneurs d'ordre situés hors Arc jurassien Difficultés de certaines entreprises à investir et rester agiles face à la numérisation
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
Gestion concertée des flux de main-d'œuvre dans un contexte démographique différencié entre les côtés français et suisses Présence de HE-Arc à Delémont, potentiel de développer le lieu de formation	Crispations possibles liées à l'embauche par les entreprises suisses de main-d'œuvre provenant de sites industriels francs-comtois
<b>Attractivité</b>	
Ouverture d'une desserte ferroviaire structurante (Bienne - Delle - Belfort) Disponibilité et coût attractif du foncier	
<b>Gouvernance de la région</b>	
Liens entre structures de formation à développer Volonté des autorités cantonales d'approfondir les coopérations en matière de formation	

## Territoire des Parcs du Doubs et de l'Agglomération Urbaine du Doubs

Forces	Faiblesses
<b>Démographie</b>	
Territoire structuré autour d'une agglomération urbaine de 63 000 habitants Population croissante surtout du côté français	Baisse démographique constante côté suisse
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Savoir-faire industriel partagé Industrie dynamique du côté suisse	Diminution régulière des emplois industriels côté français Risque de concentration avec l'horlogerie « Ligne des horlogers » fragilisée (état des infrastructures, normes de sécurité...)
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
Dynamisme du marché de l'emploi suisse (horlogerie, industries et services) Système de formation performant en phase avec le territoire	
<b>Attractivité</b>	
Attractivité touristique en lien avec le patrimoine naturel, industriel (horlogerie) et les sites UNESCO	Relief montagneux et climat qui compliquent les communications routières et ferroviaires Manque de disponibilités foncières et coût élevé des terrains surtout côté français Besoin d'investissement dans les transports publics et les interconnexions transfrontalières au sein de l'agglomération
<b>Gouvernance de la région</b>	
Démarches de collaboration transfrontalière structurées (AUD, Parcs Naturels Régionaux)	
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Démographie</b>	
	Urbanisation et risque d'étalement insuffisamment maîtrisés côté français
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Mise en réseau des partenaires touristiques Développement du tourisme de l'horlogerie Valorisation des produits agricoles	
<b>Marché de travail / Innovation / Formation</b>	
Amélioration des complémentarités en matière d'offre de formation et de valorisation des métiers techniques	Tensions dans les populations impactées par l'asphyxie du réseau routier urbain (flux frontaliers)
<b>Attractivité</b>	
Potentiel de renforcement de l'offre sur la ligne ferroviaire des horlogers pour fluidifier le trafic routier Mutualisation des infrastructures (traitement des déchets, équipements sportifs et culturels) Développement des coopérations en matière de santé (accès à l'hôpital de La Chaux-de Fonds, ...)	Risque croissant de spécialisation territoriale (lieu d'habitation (FR) versus lieu de travail (CH))
<b>Gouvernance de la région</b>	
Présence de l'AUD pour porter un projet de territoire transfrontalier	

## Territoire de l'Aire de proximité Mont d'Or – Chasseron

Forces	Faiblesses
<b>Démographie</b>	
Croissance de la population	
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Horlogerie, industries et services Pôle de commerces et de services attractif à Pontarlier Nombre de personnes employées dans le tourisme important surtout du côté français	Spécialisation industrielle peu marquée Savoir-faire horloger présent, mais peu valorisé
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
Marché de l'emploi suisse dynamique et multipolaire Centres de formation bien répartis sur le territoire	
<b>Attractivité</b>	
Infrastructures ferroviaires internationales Foncier disponible et accessible Patrimoine touristique naturel et industriel attractif et fédérateur Notoriété de la station touristique de Métabief	Manque d'homogénéité du territoire Infrastructures de transport qui desservent insuffisamment les sites industriels et touristiques
<b>Gouvernance de la région</b>	
Présence d'une gouvernance transfrontalière organisée	Gouvernance transfrontalière en retrait par rapport aux enjeux actuels du territoire
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Démographie</b>	
Collaborations entre centres de formation à renforcer	A cause du prix du foncier croissant côté français, le mélange démographique est menacé, les non-frontaliers sont souvent obligés d'éloigner leur domicile de la frontière
<b>Économie et structure sectorielle</b>	
Réseau d'entreprises horlogères (les Fleurons) à valoriser Valorisation des produits agricoles Potentiel touristique à développer en commun (tourisme familial et industriel, offre 4 saisons...)	Hétérogénéité croissante entre les différents sous-espaces (industrialisation côté suisse versus polarisation commerciale et de services côté français)
<b>Marché du travail / Innovation / Formation</b>	
	Crispations liées aux flux de main-d'œuvre qualifiée orientés vers la Suisse
<b>Attractivité</b>	
Offre de transports intermodale à compléter	Avenir incertain des lignes ferroviaires internationales
<b>Gouvernance de la région</b>	
	Manque de concertation en matière d'aménagement du territoire

## Territoire du Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux

Forces	Faiblesses
Démographie	
Population croissante du côté suisse	Pas de croissance démographique du côté français
Économie et structure sectorielle	
Un savoir-faire industriel partagé et reconnu Attractivité touristique des Rousses génératrice d'emploi Forte capacité d'accueil et d'hébergement touristique aux Rousses	Vulnérabilité liée à un tissu industriel fortement spécialisé Pôle de production industrielle situé sur un territoire excentré Désindustrialisation sur certains secteurs français
Marché du travail / Innovation / Formation	
Dynamisme du marché de l'emploi industriel suisse	
Attractivité	
Territoire montagneux et patrimoine naturel remarquable caractéristiques du massif jurassien Territoires attachés à leur identité jurassienne	Territoire de coopération hétérogène aux contours mal définis Absence de pôles urbains de taille significative proches de la frontière Liaisons ferroviaires essentielles, mais « fragiles » Accessibilité routière difficile
Gouvernance de la région	
Habitudes d'échanges sur des thématiques transfrontalières	Territoire de coopération hétérogène aux contours mal définis Gouvernance transfrontalière qui s'est progressivement délitée
Opportunités	Menaces
Démographie	
	Phénomène de concentration autour des pôles urbains extérieurs
Économie et structure sectorielle	
Offre touristique hivernale à renforcer par une gestion commune des domaines skiables Tourisme horloger à développer	Risque de concurrence avec le pôle horloger genevois Réchauffement climatique menace les stations de ski
Marché du travail / Innovation / Formation	
Meilleure connaissance à développer entre les centres de formation et leurs offres	Forte dépendance à la main-d'œuvre frontalière
Attractivité	
Proximité avec l'aéroport de Genève à valoriser par une offre de transports publics adaptée Richesse du tissu associatif rural à valoriser Proximité des grands centres urbains	Espace naturel soumis à des contraintes croissantes, à même de freiner son développement économique
Gouvernance de la région	

## 4 Développement futur de l’Arc jurassien

### 4.1 Analyse des tendances et scénarios

Comme dans toute autre région intégrée dans la division du travail sur un plan mondial, le développement économique et social dans l’espace frontalier franco-suisse dépend dans une large mesure de la conjoncture ainsi que des tendances et conditions-cadres externes. Ce chapitre développe différents scénarios de développement pour l’espace frontalier franco-suisse. Le point de départ de la réflexion est la situation actuelle (statu quo) et les mégatendances dominantes.

Les mégatendances sont des processus de transformation transversaux, observables sur plusieurs décennies, qui façonnent les marchés de demain. Ils ne modifient pas seulement certains segments ou domaines de la vie sociale et de l’économie, mais influencent la société dans son ensemble. Quatre mégatendances sont abordées ci-dessous, à savoir l’évolution démographique (y compris le vieillissement et l’urbanisation), la numérisation (y compris la robotisation et le télétravail), la mondialisation et la durabilité (y compris la raréfaction des ressources et le dérèglement climatique). Ces mégatendances ont été considérées comme particulièrement pertinentes pour l’Arc jurassien franco-suisse sur la base de l’enquête auprès des entreprises, des entretiens avec les experts et des conditions socio-économiques dominantes. De plus, en raison de la crise actuelle du COVID-19 et de son importance particulière dans l’espace transfrontalier, l’éventualité de nouvelles pandémies a été prise en compte.

Les scénarios de développement s’orientent sur les mégatendances dominantes ainsi que sur l’exploitation des potentiels ou des risques qui se présentent pour l’Arc jurassien. Le statu quo / l’état actuel représente la situation initiale, qui est intégrée dans les tendances de développement respectives.

#### 4.1.1 Analyse du statu quo

Le scénario « statu quo » s’intéresse à la position de l’Arc jurassien transfrontalier aujourd’hui. La situation initiale est résumée ci-dessous sur la base de l’analyse des documents et des données ainsi que de l’enquête menée auprès des entreprises et des entretiens avec les experts. Afin d’identifier les domaines d’action incontournables pour le développement futur, un scénario a été adopté, qui met en évidence les principaux risques qui pourraient découler du statu quo.

#### Situation initiale dans l’Arc jurassien

L’Arc jurassien est une région fortement marquée par l’industrie, avec une concentration unique d’industries de précision et d’horlogerie (7,1 % de la valeur ajoutée nominale de l’ensemble de l’Arc jurassien). L’essentiel de la production se concentre dans les cantons suisses, où l’industrie de précision est responsable d’un quart de la valeur ajoutée totale (voir graphique 2.13). Par ailleurs, il existe une industrie de moyenne et de basse technologie largement représentée, notamment dans les domaines de la métallurgie (2,5 % au total et 7% dans le Jura suisse) et des machines (1,4 % et un peu plus de 3,5 % dans le canton du Jura et le Jura bernois ainsi que dans le Territoire de Belfort). Il existe en outre une filière de véhicules importante dans le département du Doubs (l’industrie d’automobiles à Sochaux-Montbéliard ainsi que le Pôle Véhicule du Futur à Étupes-Montbéliard), qui n’a toutefois guère progressé ces dernières années. Avec 4 % de la valeur ajoutée nominale (surtout dans le Jura français, dans le canton de Vaud et à Neuchâtel) et une croissance supérieure à la moyenne, l’industrie de la chimie et de la pharmacie apporte une contribution

supérieure à la moyenne à la croissance économique. En raison de cette spécialisation industrielle, notamment dans l'industrie de précision, la région est fortement exposée aux fluctuations de l'économie mondiale. Une grande partie des produits est exportée, mais en raison des canaux de distribution existants (client en dehors de la région), la valeur ajoutée ne correspond pas à la valeur ajoutée chez le consommateur final.

L'ensemble du territoire de l'Arc Jurassien n'a connu qu'une croissance moyenne au cours de la dernière décennie précédant la pandémie (par rapport à l'Europe occidentale) et se caractérise par de nettes différences de développement et des disparités socio-économiques, en particulier entre les régions françaises et suisses. Cela s'explique principalement par le fait que la majeure partie de la production industrielle du principal pôle de l'industrie de précision se trouve sur le territoire suisse.

De plus, la région se trouve dans la zone d'influence de plusieurs métropoles : Genève, Bâle et Lausanne<sup>5</sup>. La région elle-même est principalement urbanisée en périphérie avec des centres de taille moyenne (Besançon, Neuchâtel). La région centrale est plutôt faiblement peuplée et marquée par le massif du Jura, avec le potentiel touristique qui en découle (toutefois peu exploité jusqu'à présent, avec à peine 1 % de la valeur ajoutée franco-suisse), mais qui constitue également un obstacle à la mobilité.

Les services à forte intensité de connaissances / prestation de services aux entreprises<sup>6</sup> sont globalement sous-représentés, à l'exception du canton de Vaud. Il existe toutefois une spécialisation dans le domaine de la santé et du social ainsi que dans les services publics. Les principaux services (essentiels) sont certes présents, mais les services urbains font défaut (outre les services aux entreprises tels que les agences de publicité, l'assistance informatique, l'audit, les services juridiques, le recrutement, les services de loisirs tels que le divertissement, la culture, les offres de formation continue, etc.). Ce secteur, qui contribue largement à l'économie de proximité, n'est pas très développé.

Par rapport à d'autres régions frontalières, il n'y a pratiquement pas d'obstacles linguistiques et le marché du travail transfrontalier fonctionne bien. Les régions françaises en profitent via une augmentation des revenus et les régions suisses bénéficient d'un accès plus large à la main-d'œuvre qualifiée. Cependant, du fait des nombreux frontaliers qui se rendent en Suisse, une pénurie de main-d'œuvre se fait de plus en plus sentir du côté français, ainsi qu'un écart de revenus entre les frontaliers et les non-frontaliers. L'Arc jurassien est en grande partie attractif en tant que lieu de travail et de résidence en raison des prix abordables du foncier (notamment en comparaison avec la Suisse). Du côté français, la population augmente à proximité de la frontière et de nombreuses maisons individuelles sont construites. Cela conduit à un étalement urbain et à des distances toujours plus longues à parcourir pour les travailleurs et à une réduction des zones vertes. Les revenus « élevés » des frontaliers entraînent une hausse des prix et il est difficile, du côté français, de conserver la main-d'œuvre sur place pour les services nécessaires.

En raison de la croissance opposée de l'économie (Suisse) et de la population (France) - notamment à la Chaux-de-Fonds et à Morteau - il y a également des problèmes pour générer les ressources fiscales nécessaires dans les communes respectives. À la Chaux-de-Fonds, par exemple, l'imposition individuelle est particulièrement importante, mais la population diminue. À Morteau,

---

<sup>5</sup> Lausanne est dans le territoire de l'Arc jurassien, mais très en marge.

<sup>6</sup> Les services à forte intensité de connaissances et services aux entreprises sont des services requérant un haut niveau de connaissances (et souvent des études universitaires) et qui servent principalement les entreprises. Exemples : Avocats, comptables, conseiller stratégique, banques, assurances, développeurs de logiciels, services de communications et relations publiques.etc.

l'imposition des entreprises a plus de poids, mais les entreprises partent. Cela entraîne des problèmes de maintien et de financement des services publics locaux.

L'Arc jurassien offre un environnement d'entreprise intact avec une proximité correspondante avec les clients et les fournisseurs. Les entrepreneurs jugent l'environnement fiscal et réglementaire de l'Arc jurassien tendanciellement peu attractif. Les entreprises, tout comme les experts, voient un potentiel d'amélioration dans les infrastructures existantes (dans les transports publics, les liaisons de transport avec les grands centres en Europe et, en partie, dans les infrastructures numériques).

L'enquête menée auprès des entreprises ainsi que les experts font le constat d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'Arc jurassien (à tous les niveaux de formation). L'une des raisons invoquées est le manque d'attractivité, surtout pour les jeunes professionnels, du côté suisse. L'attractivité de la région n'est pas connue à l'extérieur et les professionnels préfèrent alors se tourner vers les métropoles suisses voisines. La qualité de vie de l'Arc jurassien est toutefois qualifiée d'élevée par les entreprises. L'une des raisons de ce manque d'attractivité est en partie attribuée au fait que l'offre de services est sous-développée dans certains territoires et que l'offre de produits locaux est en recul. Les habitants et les entreprises sont souvent obligés de se déplacer vers des centres relativement éloignés pour bénéficier des services municipaux. De plus, le cœur de l'Arc jurassien manque de hautes écoles rayonnantes, notamment aussi dans le domaine des sciences en ingénierie, afin que ces derniers y étudient et connaissent ensuite les avantages de la région pour y rester.

Pour promouvoir l'innovation, un certain nombre d'initiatives existent dans la région. L'organisation **arcjurassien.ch** a lancé il y a quelques années le projet Minnovarc, puis InnovARC. L'objectif est de promouvoir les échanges transfrontaliers entre les entreprises et les instituts de recherche, notamment dans le domaine des microtechniques. Pour ce faire, des ateliers, des conférences et d'autres plateformes d'échange sont régulièrement organisés. Côté français, l'Agence économique régionale (AER) de Bourgogne-Franche-Comté anime les réseaux des acteurs de l'innovation et accompagne les entreprises et les filières dans leurs projets. Dans le territoire de l'Arc jurassien franco-suisse il existe de nombreux parcs technologiques et incubateurs de start-up (au moins un dans chacun des quatre cantons suisses, le Temís à Besançon, l' Aéroparc la Fontaine près de Belfort entre autres) qui contribuent à l'activité d'innovation. Pour la micro et la nanotechnologie, les cantons sont organisés, avec Genève, le Valais et Fribourg, en un pôle romand appelé « Micronarc ». Des programmes de soutien nationaux existent dans les deux pays (InnoSuisse, FrenchTech, etc.). <https://www.bourgognefranche-comte.fr/index.php/lelan-de-linnovation> ; <http://micronarc.ch/>; <https://aer-bfc.com/de/bourgogne-franche-comte-de/forschung-innovation/>

L'identité partagée et l'image commune de l'Arc jurassien ne sont pas ressenties, ni en interne ni à l'extérieur du territoire. Les divisions géographiques et administratives renforcent cette impression de morcellement. Il existe de nombreux niveaux géographiques et administratifs. La coopération transfrontalière n'est pas jugée très dynamique par la majorité des experts, qui estiment qu'elle manque de moyens financiers et de soutien politique. Dans de nombreux cas, il règne un esprit de clocher et de concurrence qui empêche de développer et de communiquer des objectifs communs dans la région. La gouvernance institutionnelle est morcelée, d'où un manque de lisibilité et de pouvoir d'action sur et en dehors du territoire résulte. Bien que la coopération transfrontalière soit établie, elle n'est donc pas pleinement exploitée. Cela concerne par exemple les domaines des soins de santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du tourisme, mais également la mise en réseau économique. Les entreprises estiment qu'il est particulièrement judicieux de

développer la coopération dans le domaine des infrastructures et des transports, des offres d'éducation et de formation et d'augmenter l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée.

### **Risques possibles pour le développement futur : que pourrait-il se passer si aucune action n'est entreprise ? - un « scénario négatif »**

#### **Aggravation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée**

La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée a été jugée comme un facteur d'implantation important par les entreprises. Cependant, côté suisse comme côté français, la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée est évaluée comme inférieure à la moyenne. Grâce au marché du travail transfrontalier, les besoins en main-d'œuvre qualifiée pourraient être largement couverts, surtout dans les secteurs en pleine expansion sur le territoire suisse. Mais dans l'ensemble, la région manque d'attractivité pour les travailleurs, surtout vu de l'extérieur.

Si l'attractivité de la région pour les travailleurs qualifiés ne peut pas être améliorée, en particulier dans les régions périphériques, il existe un risque d'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, susceptible de générer un goulot d'étranglement pour le développement économique de toute la région. L'attractivité des grandes agglomérations (Bâle, Genève, Zurich), qui offrent des salaires plus élevés, une meilleure qualité de vie urbaine et un potentiel d'innovation économique et de marché du travail, a pour conséquence que les jeunes travailleurs hautement qualifiés quittent la région et renoncent à y revenir, et que les travailleurs qualifiés d'autres régions ne s'y installent pas, car la région n'est pas connue comme un lieu de vie et de travail attractif. Le potentiel d'innovation de l'Arc jurassien s'en trouve par conséquent réduit. La migration depuis les territoires périphériques représente en outre un risque pour la garantie durable des services publics de proximité et d'intérêt général dans ces territoires et peut encore accentuer les différences de développement déjà existantes, conduisant ainsi à une augmentation des disparités démographiques et économiques.

Le développement inégal du territoire entre les deux États (vivre en France et travailler en Suisse) entraîne en outre un développement territorial non durable et des problèmes de mobilité, ainsi que des difficultés de financement des services publics. Dans l'ensemble, la qualité de vie élevée pourrait s'en trouver altérée.

En raison du label « Swiss Made », une délocalisation des entreprises de l'industrie de précision due à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est certes peu probable, cependant cette situation pourrait entraîner une diminution de la production « locale » dans la région et une augmentation de la sous-traitance dans d'autres régions. Néanmoins, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourrait aussi et surtout avoir un impact significatif sur la production dans les secteurs moins productifs et l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre pourrait favoriser les tendances à la délocalisation. En outre, le risque d'une spirale descendante existe : moins les travailleurs qualifiés / hautement qualifiés s'installent dans la région, moins celle-ci est attractive pour d'autres travailleurs qualifiés.

#### **Délocalisation d'entreprises en raison de la faible attractivité du territoire**

Les entreprises ont clairement souligné les conditions d'implantation peu attrayantes, notamment les coûts élevés (impôts) et l'environnement administratif et réglementaire peu attrayant. Il convient toutefois de noter à ce propos que les impôts sur les sociétés ont baissé ces dernières années. Malgré cela, il peut arriver que des entreprises se délocalisent et que leur implantation soit plus difficile, surtout si la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée sur place continue de diminuer. Il faut s'attendre à ce que, par la suite, le dynamisme économique ralentisse à moyen terme.

#### **Incidences négatives sur la prospérité due au morcellement politico-institutionnel de la région**

Le morcellement politico-institutionnel de la région est un obstacle majeur au développement de la région, notamment en tant qu'espace de vie et de loisirs attractif. L'Arc jurassien jouit d'une

excellente réputation en tant que site industriel grâce à son pôle d'industrie de précision unique au monde. Cependant, la région n'est pas connue comme un lieu de résidence ou de travail attractif, ni perçue comme une destination touristique attrayante. Si l'Arc jurassien ne parvient pas à améliorer son image vis-à-vis de l'extérieur, il n'y aura pas d'effet de levier sur la croissance, qui réside dans une meilleure commercialisation des avantages existants du site. Ces avantages sont par exemple des coûts partiellement inférieurs, des surfaces disponibles, l'utilisation des avantages des sites des deux frontières (accès au marché suisse, UE), une qualité de vie élevée et un savoir-faire industriel.

### Champs d'action

Afin de faire face aux risques découlant du scénario de statu quo, les champs d'action suivants se présentent :

- Amélioration de l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée
- Amélioration de l'attractivité pour les entreprises
- Amélioration de la gouvernance de la région et de son image vis-à-vis de l'extérieur

#### 4.1.2 Analyse de la tendance « Changement démographique »

##### Description de la tendance

Le changement démographique décrit la transformation de la structure de la population et du mode d'urbanisation et comprend principalement quatre aspects :

- Augmentation de la population mondiale : selon les Nations unies, la population mondiale devrait augmenter de plus d'un milliard de personnes d'ici 2030 (United Nations, 2017)
- Population vieillissante : dans les pays industrialisés, mais aussi en Chine, un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2050, selon les Nations unies (United Nations, 2017)
- Extension des modes de vie urbains / urbanisation : de plus en plus de personnes dans le monde préfèrent vivre dans des espaces urbains, ce qui fait des villes les principaux centres de vie et d'activité économique de l'avenir (Zukunftsinstitut, 2021)
- Déficit dans la prévoyance vieillesse : un déficit global de la prévoyance vieillesse va se creuser fortement d'ici 2050 en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom (World Economic Forum, 2017)

La probabilité de voir cette tendance se réaliser est très élevée, car les processus démographiques ont des effets à long terme et un revirement de situation prend davantage de temps. Une intensification de l'urbanisation est également très probable. Dans les pays développés, elle pourrait se ralentir quelque peu en raison des contraintes liées au manque d'espace, aux prix élevés des logements et au coût de la vie, ainsi qu'aux préférences qui ont changé suite à la crise du coronavirus.

##### Effets attendus pour l'Arc jurassien

En raison de ses caractéristiques, l'Arc jurassien peut d'une part profiter des changements démographiques, mais d'autre part, des conséquences négatives sont également à prévoir.

La région peut notamment tirer profit de sa structure économique et de son puissant pôle d'industrie de précision. La croissance démographique des pays émergents et l'augmentation des classes

moyennes aisées entraînent une hausse de la demande de produits « haut de gamme ». Les secteurs orientés vers l'exportation et les fabricants de produits de luxe deviennent ainsi gagnants. Les produits hauts de gamme regroupent notamment l'horlogerie, la santé, la pharmacie et les technologies médicales. Par ailleurs, la demande en matière de voyages va augmenter, ce dont le tourisme (ainsi que le tourisme événementiel dans le domaine de l'horlogerie) pourra profiter.

Le vieillissement de la population dans les pays industrialisés se traduit également par une demande accrue de produits de santé (produits pharmaceutiques, technologies médicales), de services de santé, de services personnels, de services bancaires dans le domaine de la prévoyance vieillesse et de destinations de vacances plus proches. Le vieillissement de la population entraîne donc une croissance du marché des biens et des services pour les personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui est souvent désigné par le terme de *Silver Economy* (Swiss Life, 2016).

L'évolution démographique présente en revanche des risques pour d'autres secteurs, notamment ceux qui ont un fort besoin de main-d'œuvre et de travailleurs qualifiés : la diminution de la main-d'œuvre entraîne un renforcement de la pénurie de travailleurs qualifiés dans les pays industrialisés. L'enquête menée auprès des entreprises le confirme également : tous secteurs confondus, les entreprises ont eu tendance à considérer le vieillissement de la population comme négatif pour leur modèle d'entreprise, car c'est avant tout la diminution du potentiel de main-d'œuvre et de la main-d'œuvre qualifiée en résultant qui représente un risque considérable pour les entreprises et le développement économique de l'Arc jurassien. Cela limite les possibilités de « production locale » dans l'Arc jurassien. À cela s'ajoute le fait que l'urbanisation croissante et la diminution de la population dans les régions périphériques et rurales pourraient, pour l'Arc jurassien, en tant que région sans grands centres urbains, aggraver encore la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La région a en outre besoin d'infrastructures dans le domaine de la santé qui puissent répondre à la demande croissante de services de santé et de soins. Mais pour financer et fournir ces services, il faut aussi que ces communes disposent de recettes fiscales suffisantes.

#### **Scénario « Changement démographique – Aggravation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée »**

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la région est accentuée par le vieillissement de la population et l'urbanisation. Cela a notamment pour conséquence une réduction de l'activité d'innovation de la région du fait d'une main-d'œuvre de plus en plus âgée.

Les disparités socio-économiques dans la région entre les zones urbaines et rurales s'accroissent, favorisant ainsi la fuite des cerveaux. De plus, les besoins en personnel soignant sont accrus, difficiles à satisfaire (car des pénuries existent déjà dans ce domaine) et entraînent des problèmes d'approvisionnement de base et de proximité dans les régions rurales de l'Arc jurassien.

La demande existante et croissante en produits de luxe par les classes moyennes en expansion et la demande de savoir-faire industriel qui en découle (medtech, robotique, etc.) ne peut pas être entièrement satisfaite en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée et s'avère être un facteur de goulot d'étranglement. Par conséquent, le dynamisme économique ralentit.

#### **Champs d'action**

Pour contrer les risques résultant du scénario « Changement démographique », les champs d'action suivants se présentent :

- Amélioration de l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée
- Amélioration de la gouvernance de la région et de l'image de la région vis-à-vis de l'extérieur

### 4.1.3 Mondialisation

#### Description de la tendance

La tendance de la mondialisation décrit l'interdépendance internationale croissante de l'économie, de la science, de la politique et de la culture. La mondialisation économique se réfère à l'interdépendance économique croissante résultant du commerce international et de la division du travail qui en découle. Les entreprises organisent leur production sur différents sites, parfois dispersés dans le monde entier. De ce fait, la production ou les étapes de production ont été et sont délocalisées dans les pays émergents, car la production y est moins chère. Cela concerne surtout les secteurs à forte consommation d'énergie et les secteurs à bas salaires. Parallèlement, le potentiel de l'industrie de haute technologie et des services haut de gamme augmente dans les pays industrialisés.

La contrepartie de la mondialisation est un protectionnisme accru, c'est-à-dire la discrimination des fournisseurs étrangers sur le marché national afin de protéger les fournisseurs nationaux de la concurrence étrangère. Cela a certes conduit jusqu'à présent à un ralentissement de la mondialisation, mais pas à un démantèlement. De plus, des événements tels que la crise du coronavirus ou le blocage du canal de Suez ont mis en évidence les dépendances des chaînes de valeur mondiales, de sorte que des aspects tels que la résilience, la sécurité et, dans le contexte du dérèglement climatique, les émissions de CO<sub>2</sub> gagnent en importance. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les entreprises revoient leur approche de l'approvisionnement et, le cas échéant, relocalisent les étapes de production dans la région concernée, le pays ou l'Europe (PWC, 2021). Les consommateurs accordent également de plus en plus d'importance à l'origine régionale de leurs produits, car ces derniers sont perçus comme étant de meilleure qualité, plus respectueux de l'environnement et privilégiés en raison de leur lien avec la région (Waehning & Fileri, 2021).

Selon l'indice KOF de la mondialisation pour l'année 2018, la Suisse (1<sup>ère</sup> place) et la France (10<sup>ème</sup> place) font partie des pays les plus mondialisés au monde (KOF, 2020). Selon l'indice KOF de la mondialisation, le degré de mondialisation dans le monde a enregistré une croissance rapide, en particulier entre les années 1990 et 2007. La crise financière et la récession qui s'en est suivie ont surtout considérablement freiné la mondialisation économique. Alors que l'intégration commerciale mondiale et la mondialisation financière sont reparties à la hausse ces dernières années, la crise du COVID-19 les a de nouveau quelque peu ralenties, bien qu'elles aient déjà repris de la vigueur par rapport à 2020. Depuis quelques années, le développement de la mondialisation sociale (p. ex. les flux touristiques) s'est ralenti et la mondialisation culturelle a stagné.

Il est probable que la tendance à la mondialisation économique se poursuive, mais un nouveau ralentissement de cette tendance est à prévoir. La tendance à la régionalisation se poursuivra parallèlement à la mondialisation croissante et, par conséquent, les régions auront tendance à commercialiser et à renforcer leurs spécificités économiques et culturelles.

En revanche, la tendance à l'intégration politique de la Suisse dans le marché intérieur de l'UE s'affaiblit. Avec la conclusion de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la CEE en 1972, l'interdépendance économique de la Suisse avec l'Union européenne s'est intensifiée. Les accords bilatéraux en sont les principaux piliers (1999, 2004), qui ont permis d'améliorer l'accès au marché tant pour la France que pour la Suisse. L'introduction de la libre circulation des personnes a en outre élargi le potentiel de main-d'œuvre pour l'économie suisse. En mai 2021, la Suisse a refusé de ratifier le nouvel accord-cadre négocié avec l'UE entre 2014 et 2018. En conséquence, les obstacles au commerce entre les deux États augmentent et constituent un risque important pour l'intégration de l'espace économique transfrontalier.

### Effets attendus pour l'Arc jurassien

Les entreprises de l'Arc jurassien ont tendance à considérer le protectionnisme, mais aussi la concurrence mondiale croissante et les délocalisations vers l'Asie, comme négatifs. Cette évaluation reflète les différents défis des industries de l'Arc jurassien. Ces défis diffèrent selon les régions et les secteurs de l'Arc jurassien.

L'industrie de précision (horlogerie, bijouterie, technique médicale) et également l'industrie pharmaceutique ont fortement profité de la mondialisation grâce à l'augmentation des revenus et donc de la demande de ces biens dans le monde entier. Elles doivent leur succès à l'intégration de leurs activités d'entreprise dans des chaînes internationales de création de valeur sur la base de critères de coûts, mais aussi de qualité (Avenir Suisse, 2021).

L'industrie MEM est soumise à une concurrence des prix plus marquée que l'industrie de précision et l'industrie pharmaceutique. Toutefois, le secteur des machines est globalement compétitif et prospère sur le marché mondial. Un nombre croissant d'entreprises de construction mécanique créent de plus en plus de valeur ajoutée en proposant des services tels que l'assemblage et l'entretien de machines ou des formations et en les exportant (Avenir Suisse, 2021). Parmi les industries, l'industrie MEM est celle qui évalue le moins négativement le protectionnisme et les tendances à la délocalisation vers l'Asie.

La concurrence sur les coûts, avec les tendances associées à la délocalisation vers les pays à bas salaires, pose surtout des défis aux secteurs « traditionnels » comme la métallurgie, l'industrie du textile, mais aussi l'industrie de la chimie, et oblige les entreprises à adapter leurs modèles commerciaux. Les taux de croissance ont été très différents dans les secteurs industriels au cours des 10 dernières années dans les territoires de l'Arc jurassien ; ils illustrent le changement structurel et les réussites diverses en matière d'adaptation (cf. tab. 2-11). Du côté suisse en particulier, il a été possible de se positionner avec succès dans la concurrence mondiale sur une grande partie du territoire.

Cela se manifeste également lorsque l'on considère la productivité du travail comme l'un des principaux indicateurs de la compétitivité et donc de la réussite sur les marchés internationaux. Celle-ci est légèrement supérieure à la moyenne d'Europe occidentale pour l'ensemble de l'Arc jurassien (voir figure 2.9), ce qui est avant tout le résultat d'une productivité du travail plus élevée du côté suisse. C'est ce qui ressort également de l'examen de la productivité du travail de certains secteurs industriels. La productivité du travail dans l'industrie manufacturière est inférieure à la moyenne d'Europe occidentale dans les régions françaises et supérieure dans les régions suisses. Toutefois, cela ne s'applique pas à tous les secteurs et zones du territoire français. À titre d'exemple, la productivité du travail dans l'industrie du textile, la construction de machines et de véhicules est supérieure à la moyenne dans le département du Doubs.

**Fig. 4-1 Productivité du travail, 2019**

Industries	Arc jurassien	Doubs	Belfort	Jura (FR)	VDAJ	BEAJ	Jura (CH)	Neuchâtel
Fabrication (Parts de valeur ajoutée à l'économie générale)	22.3%	19.5%	12.3%	22.0%	14.4%	34.3%	42.8%	41.4%
Fabrication	46%	-13%	-43%	-14%	98%	55%	47%	102%
Industrie du textile	7%	16%	-60%	-25%	-12%	-30%	7%	-5%
Chimie, pharmacie	83%	-52%	-66%	-20%	189%	-19%	-4%	251%
Industrie de précision	18%	-35%	-67%	-37%	31%	23%	7%	18%
Appareils électroniques	26%	-5%	-48%	-12%	27%	56%	64%	48%
Métallurgie	18%	-8%	-37%	-5%	33%	52%	45%	48%
Machines	29%	4%	-39%	1%	60%	36%	49%	51%
Véhicules	4%	5%	-7%	4%	-2%	9%	-18%	-36%

Remarque : les secteurs marqués en vert sont ceux dont la productivité du travail est supérieure à la moyenne d'Europe occidentale.

Source : BAK Economics, OECD, offices statistiques nationaux, OEF

Exemple de lecture : en comparaison avec l'Europe occidentale, la productivité du travail dans l'Arc jurassien est supérieure de 46 % dans le secteur Fabrication.

Il est probable qu'une grande partie des entreprises industrielles pourront continuer à se positionner avec succès sur le marché mondial, mais aussi que les changements structurels induits par la mondialisation dans le domaine industriel se poursuivront encore dans l'Arc jurassien.

En raison des expériences de rupture des chaînes d'approvisionnement au cours des deux dernières années et de la relocalisation d'activités d'entreprises qui pourrait en résulter pour des raisons de sécurité et de résilience, une partie des experts a considéré qu'il s'agissait d'une chance pour l'Arc jurassien. Toutefois, ces effets ne sont pas encore prévisibles pour le moment.

Les entreprises de l'Arc jurassien pourraient tirer profit de la tendance à la régionalisation, voire la développer et la commercialiser en conséquence. Le label « Swiss Made » a beaucoup de succès pour signaler la haute qualité des produits. De ce fait, les appellations d'origine pourraient également être avantageuses dans la mesure où les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'origine des produits. Dans le cadre de l'enquête menée auprès des entreprises, ces dernières ont souvent indiqué qu'elles étaient fortement intégrées dans les chaînes de création de valeur régionales et qu'elles souhaiteraient que cela soit mis en évidence par un label pour des raisons de qualité.

Le succès dans la concurrence internationale entre les régions nécessite des facteurs d'implantation attractifs pour les entreprises, mais aussi pour la main-d'œuvre. Il est également important d'encourager la capacité d'innovation des entreprises afin qu'elles puissent maintenir et développer leur compétitivité.

Les entreprises, mais aussi les experts, ont souligné la grande importance des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE. Le maintien des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE est essentiel pour l'Arc jurassien, notamment au regard du marché du travail transfrontalier. Il s'agit avant tout de lever les obstacles dans la zone frontalière.

### Scénario « Mondialisation lente »

L'industrie de précision, avec son pôle dans l'industrie horlogère / des biens de luxe, continuera à être fortement intégrée dans les chaînes de création de valeur régionales / nationales et aussi internationales avec le label « Swiss Made » et profitera de l'augmentation des revenus dans le monde entier, en particulier des classes moyennes à fort pouvoir d'achat en Asie et dans d'autres pays émergents. Pour rester compétitifs sur le marché mondial, les entreprises continueront à

mondialiser leurs chaînes de valeur en termes de coûts et de qualité, à la fois en tant que fournisseurs et pour leurs marchés de vente. Cela vaut également pour la construction de machines. Les industries des sciences de la vie (medtech et pharmacie) continueront également à profiter fortement de la mondialisation et de l'évolution démographique.

Pour les secteurs plus traditionnels (p. ex. industrie du textile, métallurgie) dans l'Arc jurassien - surtout dans les territoires français - il existe des risques de concurrence et une pression supplémentaire à la rationalisation en raison de la concurrence internationale croissante et de la pression accrue sur les coûts. Déjà ces dernières années, on constate dans certains territoires un recul de la valeur ajoutée, ce qui peut encore s'aggraver si les investissements et les innovations dans les modèles commerciaux des secteurs établis font défaut durant une période prolongée. Dans certains territoires, les mutations structurelles se poursuivront et se traduiront par des licenciements et des rationalisations, des faillites, des délocalisations à l'étranger et la vente d'entreprises de taille moyenne. Il faut cependant s'attendre à ce qu'une partie des entreprises parviennent à maintenir leur position sur le marché mondial grâce à l'innovation et aux investissements et à saisir les opportunités de la mondialisation, mais aussi de la numérisation.

Grâce à la tendance à la numérisation et à la robotisation, les entreprises industrielles, en particulier, pourront adapter leurs modèles commerciaux et rester performantes grâce à l'innovation et aux investissements (voir 4.1.4). La robotisation entraîne une baisse des coûts de la main-d'œuvre et donc une diminution de la pression à la délocalisation dans les pays à bas salaires. Cependant, des délocalisations ou des délocalisations partielles continueront d'avoir lieu afin de garantir une présence sur les différents marchés. En raison de l'érosion des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, il se peut que les entreprises suisses créent plus souvent un deuxième établissement sur le territoire français de l'Arc jurassien afin de pouvoir accéder facilement au marché de l'UE.

Malgré les subventions destinées à soutenir le secteur primaire en Suisse et en France, les importations à bas prix et les marchés saturés continueront à accélérer le changement structurel. Les entreprises peuvent toutefois profiter de la tendance à la régionalisation et se positionner en garantissant la production de produits de haute qualité et contribuer ainsi à l'offre touristique, comme c'est déjà partiellement le cas avec l'absinthe ou les fromages AOC : Comté et Morbier.

### Champs d'action

Les champs d'action qui découlent du scénario « Mondialisation lente » sont les suivants :

- Amélioration ou maintien de l'attractivité pour les entreprises
- Promotion de la capacité d'innovation du secteur d'entreprises
- Amélioration de la gouvernance de la région

#### 4.1.4 Numérisation et robotisation

##### Description de la tendance

Les définitions du terme « numérisation » sont nombreuses dans la littérature et varient en fonction de la perspective adoptée. La définition générale est la suivante : « La numérisation est synonyme d'interconnexion globale de tous les domaines de l'économie et de la société, ainsi que de sa capacité à collecter des informations pertinentes, à les analyser et à les traduire en actions. » (BMW, 2015). L'institut allemand du futur « Zukunftsinstitut » la qualifie de « connectivité », c'est-à-dire la mise en réseau, qui est massivement développée suite à la numérisation avec de nouvelles technologies de transmission comme la 5G (Zukunftsinstitut, 2021).

En principe, ces impacts sont très variés, raison pour laquelle il convient d'aborder ici quelques sous-tendances importantes. Les offres et les entreprises de l'économie numérique ont pris de l'importance ces dernières années. De nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles technologies sont transférés ou mis en place sur Internet. Concrètement, il s'agit de plateformes Internet qui se basent de manière ciblée sur les spécificités du World Wide Web et qui proposent des solutions inédites aux clients.

Pour l'industrie, la mise en réseau numérique tout au long des chaînes de création de valeur et du cycle de vie des prestations de marché présente un grand potentiel économique, qui va des gains de productivité aux nouveaux modèles commerciaux en passant par les innovations en matière de produits et de services (ROR, 2019). Contrairement aux bouleversements technologiques précédents, il ne s'agit pas d'une technologie isolée, mais de la combinaison et de la mise en réseau des personnes, des produits et des machines. L'optimisation intervient ainsi au sein de différents départements de l'entreprise ou aux interfaces avec les clients et les fournisseurs. Cela conduit à de nouveaux besoins des clients et donc à la personnalisation des produits.

La robotique est un domaine des sciences d'ingénierie et des sciences naturelles qui englobe entre autres les domaines de la construction de machines, de l'électrotechnique et de l'informatique (CleantechAlps, 2020). Dans ce contexte, la robotique a pour objet la création et l'utilisation de robots et de systèmes informatiques pour le contrôle et le traitement de l'information. L'un des principaux domaines d'utilisation des robots est l'industrie, mais les robots médicaux, ménagers, de service, logistiques ou de divertissement ont également fait leur entrée dans l'économie et la société depuis longtemps. La robotisation permet d'augmenter la productivité en économisant de la main-d'œuvre et des coûts salariaux.

La numérisation, la robotisation et l'utilisation de l'intelligence artificielle peuvent favoriser l'émergence de nouveaux modèles commerciaux, voire de nouvelles formes d'économie. De nouveaux emplois peuvent ainsi voir le jour. Parallèlement, la robotisation peut également entraîner la disparition de certains emplois (en particulier ceux liés à des activités non complexes). Cependant, l'avantage concurrentiel des pays à bas salaires s'en trouve réduit et cela pourrait conduire à une « relocalisation » d'entreprises ou de parties d'entreprises.

L'une des spécificités de la numérisation est l'indépendance géographique, permettant ainsi de dissocier le lieu de travail du lieu de résidence. Elle favorise le télétravail, le travail à domicile, mais aussi la télémédecine ou l'enseignement à distance. L'interconnexion mondiale permet aux entreprises de confier des travaux à d'autres entreprises et à des indépendants (outsourcing). Cela leur permet, d'une part, de réduire les coûts et, d'autre part, d'accéder à un savoir-faire que leurs propres employés ne possèdent pas et de réagir avec souplesse aux fluctuations du marché.

La vitesse de l'évolution évoquée s'accroît - on suppose qu'elle est exponentielle (Sühlmann-Faul, 2019). L'une des principales raisons est la généralisation de l'utilisation des terminaux numériques dans le monde entier, qui sont largement utilisés et adaptés : dans le cadre de l'apprentissage, de la vie professionnelle et des loisirs. De plus, l'infrastructure est en constante évolution et les technologies sont de plus en plus performantes (ROR, 2019).

### Effets attendus pour l'Arc jurassien

La majorité des entreprises interrogées se sentent concernées par les tendances de la numérisation, de la robotisation et du télétravail, ainsi que par les nouveaux canaux de vente, et y sont favorables. L'industrie (industrie des produits de précision et industrie MEM, autres secteurs industriels et services économiques), en particulier, accueille ces tendances positivement. Seul le commerce estime que l'impact du télétravail et de la robotisation est plutôt négatif. En comparaison avec d'autres régions, la numérisation offre surtout des opportunités à l'Arc jurassien en raison de son fort noyau industriel dans le domaine de « l'industrie 4.0 » ainsi que par les possibilités de « travail indépendant de la localisation », ce qui pourrait rendre plus attractifs des espaces offrant une qualité de vie élevée en dehors des métropoles.

Dans le domaine de la numérisation (TIC et en particulier sur les applications dans les domaines de l'intelligence artificielle ainsi que de l'Internet des objets ou de l'industrie 4.0), il faut s'attendre à ce que la tendance ne soit plus aussi fortement orientée que par le passé sur l'informatique orientée vers les consommateurs, mais davantage sur la production, ce dont l'Arc jurassien profitera en tant que site de production fortement orienté vers l'exportation. Pour l'Arc jurassien, les différents secteurs industriels telles que l'industrie MEM, la technique médicale et la construction de véhicules offrent la possibilité de numériser / robotiser leurs processus de production et de réaliser ainsi des gains de productivité, leur permettant de proposer de plus petites quantités et des produits individualisés. Elles peuvent ainsi maintenir ou améliorer leur compétitivité. Dans ce contexte, des experts ont également indiqué qu'il pourrait y avoir une relocalisation de la production, car la pression sur les coûts diminue.

Alors que les entreprises estiment que la tendance à la numérisation est majoritairement positive pour leur modèle commercial, les experts ont souligné que les PME, en particulier, n'étaient pas suffisamment équipées dans ce domaine. La pandémie de COVID-19 a certes fait accélérer la numérisation des entreprises, mais il est encore nécessaire de s'adapter pour pouvoir exploiter cette tendance avec succès. Les entreprises ne doivent pas nécessairement se contenter d'inventer de nouveaux produits, mais doivent également faire avancer l'innovation dans leurs processus. Les PME, en particulier, manqueraient souvent de ressources pour numériser durablement leurs processus. Pour la Suisse, il a été souligné que d'autres pays auraient de meilleures initiatives dans ce domaine. En ce qui concerne la France, il a été noté que de nombreuses initiatives en matière de numérisation existent déjà, par exemple celle de l'industrie 4.0. Cependant, ces opportunités ont été peu utilisées par les entreprises jusqu'à présent. Au niveau national, il existe également une « Alliance industrie du futur »<sup>7</sup>, qui délivre un label aux entreprises industrielles particulièrement innovantes. Dans l'enquête menée auprès des entreprises, celles-ci ont indiqué qu'elles manquaient souvent de ressources pour innover. Voici ce qu'écrit un entrepreneur à ce sujet :

« PME sans grande ressource financière et disponibilité en termes de taux d'occupation des responsables »

Entreprise, Fabrication de machines et équipements n.c.a., Jura bernois

Un expert a en outre souligné que les PME n'étaient souvent pas au courant des possibilités de coopération en matière de transfert de technologie avec les universités / hautes écoles spécialisées.

<sup>7</sup> <http://www.industrie-dufutur.org/>

Le développement du travail indépendant de la localisation (travail à distance) présente des opportunités certaines pour l'Arc jurassien. Dans l'industrie, le télétravail est généralement plus difficile à organiser, c'est pourquoi certains experts considèrent que l'importance du télétravail pour l'Arc jurassien est moindre en raison de sa forte orientation industrielle. Toutefois, seul un cinquième au maximum des entreprises industrielles estime que cette tendance n'est pas pertinente pour elles. Il existe également des emplois au sein de l'industrie qui peuvent être organisés sous forme de télétravail. De plus, le télétravail offre aux entreprises la possibilité d'atténuer leur pénurie de main d'œuvre qualifiée en recrutant des travailleurs en dehors de l'Arc jurassien et d'avoir ainsi accès à un plus grand pool de travailleurs.

L'Arc jurassien dispose par ailleurs d'une qualité de vie et de paysage qui pourrait devenir attractive pour les salariés ou les indépendants du secteur des services « urbains » en tant que lieu de résidence grâce au télétravail. Cela vaut surtout si les petites villes et communes, plutôt situées en périphérie, parviennent à renforcer leur attractivité et à offrir davantage de qualités urbaines avec les services correspondants. Cela permettrait également à davantage de personnes de s'établir dans les régions un peu périphériques de l'Arc jurassien et de soutenir l'économie de ces régions. Pour cela, il est toutefois nécessaire de mettre à disposition les infrastructures correspondantes et de se profiler en conséquence à l'extérieur.

#### **Scénario « Opportunité de la numérisation »**

On estime que la majorité des entreprises de l'Arc jurassien sont en mesure d'exploiter les tendances de la numérisation, de la robotisation et du télétravail et que leurs modèles commerciaux évoluent positivement à cet égard. L'industrie peut saisir les opportunités de l'industrie 4.0 et se positionner avec des modèles commerciaux inédits / adaptés. Ces derniers concernent principalement deux domaines : les possibilités d'intégration flexible des clients et des améliorations significatives de la qualité et de l'efficacité (Deloitte, 2021). En conséquence, les tendances à la délocalisation se trouvent diminuées du fait de l'automatisation et de la robotisation de la production. Cela concerne par exemple l'industrie MEM ou Véhicules, qui restent ainsi compétitives au niveau international sans devoir délocaliser une partie ou la totalité de leur production dans des pays à plus bas niveau de salaire. La grande majorité des PME est également de plus en plus en mesure d'utiliser la transformation numérique dans le développement de processus et de produits. Les formations sont également de plus en plus adaptées à l'évolution des exigences. Les défis en matière de gestion, de réglementation et de sécurité des données vont s'intensifier.

Les travailleurs profitent de nouveaux modèles de travail avec le télétravail, le bureau mobile, le partage de bureau, les espaces de coworking, etc. Ils peuvent accomplir leurs tâches où qu'ils soient grâce à la mise en réseau de leur poste de travail. Les employeurs en profitent, car ils doivent aménager moins de postes de travail fixes, ce qui entraîne notamment des économies de coûts pour les bureaux et les équipements. Leur besoin d'espace est moins important et plus flexible, grâce à la location d'un espace de coworking dans des lieux moins centraux et moins chers, par exemple dans des communes plus périphériques (« Village Office »). En particulier, les activités économiques (comme les services à forte valeur ajoutée), qui sont habituellement plutôt situées dans les métropoles, sont transférées dans les zones rurales. Les zones centrales de l'Arc jurassien accueilleront des entreprises de nouveaux secteurs (p. ex. bureaux de conseil, entreprises à vocation locale, services) et des entreprises issues de la scène des start-ups, qui bénéficieront de prix de l'immobilier plus avantageux et de la qualité de vie. De nouvelles formes d'habitat et de travail verront le jour dans la région. Cela permet également d'attirer une main-d'œuvre compétente et hautement qualifiée (« brain gain »).

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée sera en outre atténuée dans certains secteurs par le biais de la numérisation, la main-d'œuvre étant employée en dehors de l'Arc jurassien pour le télétravail. Cette flexibilité accrue entraînera - en particulier aux heures de pointe - une diminution de la mobilité pendulaire et permettra ainsi de réduire les pics de pollution provenant du trafic routier. Une bonne infrastructure numérique et une bonne liaison de transport vers les grands centres sont des conditions préalables et seront garanties. En outre, les règles seront adaptées pour que les frontaliers puissent travailler à domicile plus de 20 % de leur temps de travail. En outre, les dispositions légales relatives au travail à domicile seront adaptées au niveau transfrontalier.<sup>8</sup>

### Champs d'action

Les champs d'action suivants se dessinent afin d'exploiter les opportunités offertes par la tendance de la « numérisation » :

- Promotion de la capacité d'innovation du secteur d'entreprises
- Amélioration de la gouvernance et de l'image de la région

#### 4.1.5 Durabilité

##### Description de la tendance

La crise climatique est l'une des questions les plus urgentes de notre époque. Le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources exigent un mode de vie et une économie plus durable. Sur le plan économique, la tendance au développement durable consiste en premier lieu en une utilisation plus efficace des ressources (énergie, occupation des sols, etc.) et en l'utilisation de ressources (plus) durables, telles que les énergies renouvelables. La production d'énergie renouvelable étant jusqu'à présent généralement plus coûteuse que la production d'énergie traditionnelle, cela pourrait entraîner une hausse des prix de l'énergie. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières (due à la raréfaction des ressources et au développement des énergies renouvelables) aurait alors un impact négatif sur l'industrie des biens d'équipement et de l'alimentation et des boissons. En revanche, cela profiterait aux secteurs producteurs d'énergie. La mise en place de technologies économes en énergie peut toutefois entraîner une augmentation de la concurrence dans l'industrie des biens d'équipement ou permettre à ces technologies propres de se développer et de profiter en conséquence de l'augmentation de la demande mondiale pour ces technologies. Par ailleurs, le secteur de la construction tire profit de la construction et de la rénovation énergétique.

La raréfaction des matières premières et la hausse des prix qui en découle exigent une utilisation plus efficace de celles-ci afin de pouvoir continuer à produire à l'avenir. À cette fin, des stratégies de recyclage et des cycles de production sont développés, donnant lieu à de nouveaux modèles commerciaux. Ceci, associé aux progrès technologiques, conduit à une utilisation accrue des méthodes de production additive (impression 3D). Outre les stratégies de recyclage, l'utilisation accrue de modèles de leasing et de services (économie de partage) conduit à une gestion plus efficace des ressources rares. En combinaison avec la numérisation progressive et la tendance à l'économie de partage, cela entraîne un recours accru aux plateformes de location, au leasing, aux réseaux d'autopartage et aux offres d'hébergement comme Airbnb.

Outre le développement et l'utilisation de formes d'énergie renouvelables et l'utilisation plus efficace de ressources épuisables, la tendance au développement durable se traduit également par

---

<sup>8</sup> Actuellement, les travailleurs frontaliers ne peuvent effectuer que 20 % de leur temps de travail en télétravail, sinon ils seraient assujettis à la sécurité sociale sur leur lieu de résidence.

une demande accrue de produits locaux / régionaux. Les produits régionaux sont privilégiés, car ils présentent un meilleur bilan carbone que les produits nécessitant une importation, notamment en raison des distances de transport plus courtes. La réputation des produits régionaux gagne en importance, tout comme l'attrait du « slow tourisme » et du « tourisme solidaire » : les vacances à la campagne, dans la nature, dans son propre camping-car, les destinations proches.

### Effets attendus pour l'Arc jurassien

La majorité des entreprises de l'Arc jurassien sont favorables à la tendance du développement durable, ce qui laisse supposer qu'elles sont en mesure de l'exploiter à leur avantage. Cela vaut pour tous les secteurs : 90 % des entreprises interrogées dans le secteur de la construction, du commerce et de l'industrie de précision estiment que la tendance est positive ou très positive pour leur modèle commercial ; pour les autres secteurs (industrie MEM, autres industries, services économiques et autres services), 85 % considèrent cette évolution comme positive voire très positive.

Outre les secteurs mentionnés ci-dessus, qui conçoivent la tendance à la durabilité comme une opportunité, il est probable que le secteur primaire et le tourisme, notamment, puissent en tirer profit. Le secteur primaire représente tout de même 1 % de la valeur ajoutée brute nominale de l'ensemble de la région dans l'Arc jurassien et jusqu'à 3 % dans le Jura français, et pourrait profiter de l'amélioration de la réputation des produits locaux. Toutefois, le passage à un mode de production durable nécessite des investissements et entraîne donc des coûts. Il en va de même pour le secteur du tourisme : avec une part de 1,6 % de la valeur ajoutée brute régionale, le secteur est moins important par rapport à la moyenne d'Europe occidentale, mais il peut profiter de la tendance du « slow tourisme ». Avec une prise de conscience croissante des enjeux climatiques, l'attrait des destinations lointaines recule et l'Arc jurassien, avec sa situation centrale et sa proximité à des régions prospères, peut gagner en attractivité. Les régions françaises, où les campings sont déjà nombreux, peuvent profiter de la tendance des vacances au camping. Le défi consiste ici à générer une plus grande valeur ajoutée en proposant des offres supplémentaires. L'Arc jurassien suisse, région facilement accessible pour les touristes suisses et européens, peut cependant aussi s'imposer comme une région attractive pour les randonneurs et les sportifs. Pour cela, une meilleure qualité de l'offre d'hébergement est toutefois nécessaire.

Les experts ont classé la tendance en faveur de la durabilité comme moins pertinente en ce qui concerne l'économie que pour le développement durable de la région elle-même, dans le sens de la nécessité d'un aménagement du territoire transfrontalier et de la préservation des ressources naturelles et de la qualité de l'environnement dans la région. En raison de la grande valeur des matériaux utilisés dans les industries prédominantes de l'Arc Jurassien, le recyclage est déjà souvent pratiqué pour des raisons de coûts. Selon les experts, le potentiel d'économies n'est donc plus très élevé ici. Au cours de l'enquête menée auprès des entreprises, ces dernières ont également souvent indiqué qu'elles recouraient déjà au recyclage. Les entreprises indiquent qu'elles collaborent avec des acteurs aussi « proches » que possible et qu'elles produisent donc de manière plus écologique.

Le dérèglement climatique et l'efficacité des ressources exigent des processus de fabrication efficaces en termes de ressources. La demande mondiale croissante de technologies et de machines économes en ressources qui en résulte représente une opportunité pour la construction de machines et l'ensemble de l'industrie des biens d'investissement. Le secteur des machines peut en outre saisir l'opportunité de la tendance en faveur de l'économie circulaire en fabriquant des composants réutilisables. Dans ce contexte, de nouveaux produits peuvent voir le jour et le « leasing de machines » peut gagner du terrain en tant que modèle commercial.

Dans le développement des « technologies propres », il existe également déjà quelques regroupements et initiatives, comme le pôle CleantechAlps, auquel participent également les cantons de

Berne, Neuchâtel et Vaud.<sup>9</sup> La région Bourgogne-Franche-Comté a développé tout un écosystème autour de l'hydrogène. Les activités des entreprises, des pôles et des instituts de recherche sont accompagnées techniquement par l'AER (agence économique régionale) dans le cadre de cette filière. L'objectif de la promotion de l'énergie hydrogène est de lutter contre le réchauffement climatique et de participer à la transition énergétique. De plus, la promotion de la filière hydrogène doit inciter les entreprises de la région à se tourner vers des secteurs d'activité porteurs (AER de Bourgogne-Franche-Comté, 2021).

Le réchauffement climatique est majoritairement perçu de manière négative par les entreprises. La Suisse comme la France mènent une politique active de réduction des gaz à effet de serre, laquelle pourrait se traduire par une hausse des prix de l'énergie et une réglementation accrue. Le réchauffement climatique aura un impact négatif sur la demande touristique en hiver dans l'Arc jurassien, car le ski en dessous de 2 500 mètres deviendra pratiquement impossible dans un avenir proche (ROR, 2019). Des investissements doivent être réalisés dans ce domaine afin de développer des offres alternatives.

En raison de leur mix électrique, la Suisse comme la France présentent jusqu'à présent une dépendance relativement faible aux ressources rares telles que le pétrole, le gaz et le charbon par rapport à d'autres pays et disposent de prix de l'énergie relativement bas. Le Forum économique mondial (FEM) place la Suisse en première position et la France en cinquième position dans son Global Energy Architecture Performance Index Report 2017 (Clean Energy) (World Economic Forum, 2017). La question des prix de l'énergie et de la sécurité de l'approvisionnement sera néanmoins de plus en plus importante à l'avenir. Le développement des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien va également augmenter dans l'Arc jurassien et pourrait y créer des opportunités. Une étude de l'EPFL et du SLF (Institut WSL pour l'étude de la neige et des avalanches), qui s'est penchée sur la question de savoir quel type d'énergie renouvelable devrait être installé à quel endroit en Suisse, montre que l'Arc jurassien est la région la plus intéressante pour l'installation d'éoliennes et que les zones inhabitées présentent encore un grand potentiel (EPFL, 2021). Cependant, l'utilisation plus intensive de ressources naturelles telles que le soleil et le vent engendre également des conflits d'intérêts avec la protection de la nature, des paysages et des monuments, rendant souvent de tels projets difficiles à mettre en œuvre (ROR, 2019).

### Scénario « Région durable »

Dans leur ensemble, une large majorité des entreprises profitent positivement de la tendance au développement durable pour leur secteur d'activité. L'industrie travaille de manière efficace en termes de ressources, utilise l'économie circulaire et l'industrie des biens d'investissement exporte des machines économes en ressources, contribuant ainsi à la réduction des charges environnementales à l'échelle mondiale. Elle peut en outre élargir ses chaînes de création de valeur par le biais du leasing. L'industrie du luxe travaille également dans un souci d'économie des ressources, notamment en ce qui concerne les matériaux utilisés, et s'engage à moyen terme à utiliser des matériaux durables. Pour le développement dans ce domaine, il existe du côté suisse des instituts de recherche, tant l'Empa que l'EPFL, qui proposent déjà des cursus dans le domaine de la durabilité. Cela permet de soutenir le développement de la tendance.

La région dispose de ressources pour le développement des énergies renouvelables. Le secteur primaire est en mesure de se positionner avec des produits durables et fabriqués localement. Le tourisme surmonte son retard d'investissement et s'affiche comme une région proche et « durable », séduisant ainsi les voyageurs.

<sup>9</sup> <https://www.cleantech-alps.com/de/actualites/news/>

La coopération dans l'espace transfrontalier, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, est améliorée de manière à garantir un développement territorial durable.

### Champs d'action

Les champs d'action qui découlent du scénario « Région durable » sont les suivants :

- Promotion du système régional d'économie et d'innovation
- Amélioration de la gouvernance et de l'image de la région

#### 4.1.6 Pandémie

##### Description de la tendance

L'apparition de pandémies n'est pas une mégatendance en soi, mais la pandémie de COVID-19 a accéléré plusieurs des tendances mentionnées ci-dessus, comme la numérisation et la durabilité, et en a ralenti d'autres, comme la mondialisation (Zukunftsinstitut, 2021).

La pandémie de COVID-19 et ses mesures destinées à endiguer la propagation du virus se sont traduites par des restrictions de la mobilité. Cela a entraîné des problèmes dus à des fermetures de postes-frontières et donc à des interruptions des marchés du travail et des chaînes d'approvisionnement transfrontalières. Par la suite, la division internationale du travail a subi une pression croissante pour garantir une plus grande sécurité d'approvisionnement. Cela aura tendance à diversifier davantage les chaînes de création de valeur (approvisionnement multi-source, relocalisation de la production en Europe ou dans la région concernée) et s'accompagnera d'un renforcement des stocks. Cela freine à son tour la mondialisation et conduit à une plus grande régionalisation. Cela entraîne entre autres des pertes d'efficacité qui peuvent se traduire par des prix plus élevés. De plus, la renationalisation des processus de production que l'on observe parfois comporte le risque d'une nouvelle course au protectionnisme. Le conflit hégémonique et la concurrence en matière d'innovation entre la Chine et les États-Unis mettent en évidence, notamment lors de la crise du coronavirus, la rapidité avec laquelle les États peuvent être coupés de l'étranger et l'importance de leur propre capacité d'innovation.

Le fait que la numérisation s'imisce dans de nouveaux secteurs économiques, optimise les processus et ouvre de nouveaux champs d'activité faisait déjà partie du quotidien avant la pandémie de COVID-19, mais la transformation était relativement lente. La pandémie a contraint de nombreuses entreprises à se numériser et a ainsi fortement accéléré cette tendance. La mise en place de réunions virtuelles, de postes de télétravail et de nouveaux canaux de distribution a été rapide. Parallèlement à la transformation des bureaux, une nouvelle vague d'automatisation se met en place dans les ateliers de production. Désormais, la pandémie suscite chez de nombreux fabricants la volonté de rapprocher à nouveau la production des pays à bas salaires de leur propre base et de miser davantage sur les robots et l'automatisation.

En raison du confinement, certaines villes ont perdu leur attrait particulier (offre culturelle : concerts, musées, cinémas, etc.), ce qui a rendu les régions rurales plus attrayantes, notamment grâce aux possibilités de télétravail. Pour le moment, il n'est toutefois pas certain que cette tendance se maintienne durablement.

En période de pandémie, le secteur du tourisme, mais aussi les salons et l'industrie du divertissement sont particulièrement impactés. Les salons ayant particulièrement souffert des restrictions

de contact pendant la crise du coronavirus, ce sont surtout les formes de vente numériques qui ont été fortement renforcées (Avenir Suisse 2021).

Il faut s'attendre à ce que le tourisme de masse perde un peu de son importance à long terme. À l'avenir, il sera plus important d'entrer en contact avec l'environnement et les habitants locaux, ce qui va de pair avec la tendance au développement durable. On constate en effet une mutation vers le "slow tourisme" et le "tourisme solidaire". Les vacances à la campagne, en pleine nature, dans son propre camping-car sont devenues une option plus attrayante pour de nombreux touristes.

On peut supposer que les effets de la pandémie de COVID-19 décrits ci-dessus s'appliquent également, pour l'essentiel, aux pandémies à venir. La probabilité que de nouvelles pandémies se déclarent est très élevée, mais on ne sait pas quand (Qiu, 2020). En principe, le risque de nouveaux foyers de maladie d'ampleur pandémique a tendance à augmenter, car les pandémies ou, comme dans le cas de la pandémie du coronavirus, notamment les zoonoses (maladies infectieuses transmissibles de l'animal à l'homme) sont susceptibles de survenir plus fréquemment à l'avenir. Cela s'explique par le fait que les contacts entre les hommes et les animaux sont de plus en plus fréquents (les hommes occupent leur espace vital ; surpopulation due à la croissance démographique). Avec le réchauffement climatique, des maladies régionales peuvent être importées en Europe par des insectes (Commission Européenne, 2020).

#### Effets attendus pour l'Arc jurassien

Plus de la moitié des entreprises de l'Arc jurassien interrogées ont été négativement touchées par la pandémie de COVID-19 en raison d'une baisse de leur chiffre d'affaires et de leurs commandes / réservations, et environ un tiers en raison de l'absence de leurs collaborateurs et de difficultés de livraison. Alors qu'à court terme, une évaluation négative de la pandémie prévaut sur une évaluation positive pour le modèle commercial, la situation change à moyen terme (2022/2023) : dans l'Arc jurassien, près d'un tiers des entreprises (29 %) considèrent la pandémie de COVID-19 comme positive à moyen terme pour leur modèle commercial et seulement 16 % comme négative. 27 % des entreprises peuvent envisager d'orienter davantage leur modèle commercial vers le local en cas de nouvelle pandémie. Alors que les secteurs des services y voient de plus grandes chances, l'industrie évalue ses opportunités de manière plus négative. La relocalisation de certains niveaux de valeur ajoutée dans l'Arc jurassien a été interprétée tendanciellement par les experts comme une chance pour la région.

En raison de sa structure économique fortement industrielle et orientée vers l'exportation, l'Arc jurassien est plus exposé que la moyenne aux chocs mondiaux exogènes. Il en va de même en cas de nouvelle pandémie, avec les mesures d'endiguement qui s'imposent. Cependant, la pandémie de COVID-19 a montré que les mesures gouvernementales (telles que le chômage partiel) et la reprise rapide de la demande ont permis d'atténuer fortement l'impact économique. Les produits de l'Arc jurassien (horlogerie, luxe, machines) ont toujours la cote sur le marché mondial. Le secteur industriel se prête moins au télétravail que les entreprises de services économiques et la capacité de réaction en cas de nouvelle pandémie y est donc plus difficile. Néanmoins, le télétravail s'est fortement développé dans l'Arc jurassien en raison de la crise et cette tendance est considérée comme fondamentalement positive par les entreprises.

L'importance économique du tourisme est assez faible dans l'Arc jurassien par rapport à la moyenne de l'Europe occidentale, ce qui peut être considéré comme un avantage en cas de pandémie. Par ailleurs, l'Arc jurassien a eu et pourrait avoir tendance à marquer des points en tant que région touristique de proximité. La commercialisation directe de montres en tant qu'événement ne générerait toutefois que peu ou pas de chiffre d'affaires en cas de nouvelle pandémie, en

raison des mesures d'endiguement qu'elle implique. Cependant, on peut supposer que les canaux de distribution numériques vont fortement augmenter et pourraient être utilisés dans le cas d'une nouvelle pandémie.

D'autres secteurs qui ont tendance à tirer profit d'une pandémie, par exemple l'industrie pharmaceutique et le secteur de la santé, sont fortement représentés dans l'Arc jurassien. Il en ressort qu'en cas de pandémie, on peut tout à fait s'attendre à des répercussions positives pour l'économie de l'Arc jurassien.

### Scénario « Nouvelle pandémie »

Grâce au pôle de précision, certes dépendant des crises mondiales, mais très compétitif, les pandémies à venir auront également des effets économiques négatifs. Toutefois, la crise du COVID-19 a permis de mieux se positionner et de se préparer sur le plan structurel. Outre les entreprises, cela concerne également la gouvernance étatique de la région. Grâce à la précédente pandémie, la région est mieux préparée et peut réagir rapidement à une nouvelle pandémie avec des moyens éprouvés (par exemple en évitant de fermer les frontières, ce qui est particulièrement important pour le marché du travail transfrontalier), tandis que la coopération dans le domaine de la santé a également été améliorée.

L'Arc jurassien tire parti de la pandémie comme catalyseur de la numérisation, apprend à utiliser les réseaux numériques et sort renforcé de la crise. De nombreuses entreprises ont élargi leurs compétences en matière de numérisation. Le fonctionnement du télétravail est rodé - dans la mesure du possible - et peut être maintenu et étendu même après la fin de la pandémie. Le défi de trouver des règles juridiques pour les relations de travail des frontaliers pour le télétravail et le travail numérique est relevé et des réglementations efficaces sont mises en place ou adaptées à cet effet.

La restriction de la mobilité et les problèmes de livraison et d'écoulement en résultant exposent en particulier l'industrie de précision et l'industrie MEM à un risque économique élevé. Cela amène les entreprises à revoir leurs chaînes de valeur et à les diversifier si nécessaire. Par ailleurs, les entreprises ont mis en place ou développé leurs canaux de distribution numériques. Elles continueront à être connectées au monde entier et à profiter du commerce mondial pour conserver également leur compétitivité. Le commerce, le tourisme et le secteur primaire peuvent également en profiter : les préférences des consommateurs pour les produits régionaux et pour le « slow tourisme » et le « tourisme solidaire » augmentent et peuvent être exploitées par les entreprises innovantes de l'Arc jurassien.

De plus, la région assure sa résilience face aux crises en favorisant la capacité d'innovation et aussi les compétences numériques des PME. Au niveau transfrontalier, les plans en cas de pandémie (plans de catastrophe transfrontaliers, coopération dans le domaine de la santé) sont révisés et améliorés, ce qui constitue un aspect important de la coopération transfrontalière et améliore la communication entre les régions.

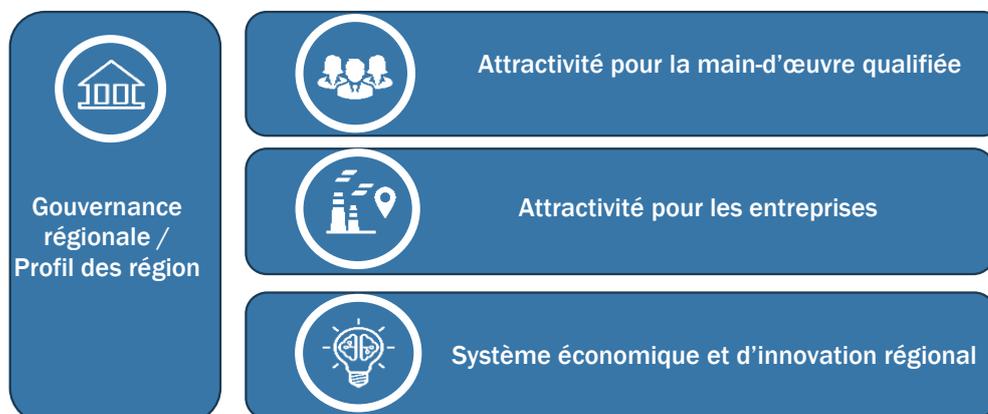
### Champs d'action

Les champs d'action qui découlent du scénario « Nouvelle pandémie » sont les suivants :

- Promotion de la capacité d'innovation du secteur d'entreprises
- Amélioration de la gouvernance de la région

## 5 Actions préconisées

### 5.1 Vue d'ensemble



### 5.2 Amélioration de la gouvernance régionale / profil des régions

**Situation initiale** Il y a une multitude d'acteurs politiques sur le territoire. Outre les différences inhérentes au territoire transfrontalier, les acteurs d'un même pays ne sont pas perçus comme une force unifiée et ne peuvent donc pas agir conformément à l'importance économique réelle du territoire. L'industrie horlogère est certes le grand dénominateur commun de l'Arc jurassien, mais pour le reste, peu de points communs existent dans l'esprit de la population et des politiques. De l'extérieur, l'Arc jurassien est perçu comme peu dynamique.

L'étude "Quantification de l'effet des obstacles juridiques et administratifs aux frontières dans les régions frontalières nationales" (European Commission, Directorate-General for Regional and Urban Policy, 2017) a estimé le pourcentage de perte potentielle de PIB au niveau NUTS 3 en raison des obstacles juridiques et administratifs. La méthodologie se base sur l'estimation du niveau de PIB qui pourrait être atteint s'il n'y avait pas d'obstacles juridiques et administratifs (un seul marché) et compare ces niveaux avec les valeurs réelles. La perte potentielle estimée va de 7,6 à 18% du PIB des zones concernées entre la France et la Suisse. Le potentiel de croissance économique par une coopération renforcée et une uniformisation juridico-administrative semble donc important.

La gouvernance et le profil d'une région influence les autres champs d'action (l'attractivité pour la main d'œuvre qualifiée, l'attractivité pour les entreprises, le système économique et d'innovation régional). Une gouvernance améliorée est importante pour implémenter les recommandations des autres champs d'action et donc augmenter le potentiel économique du territoire.

**Région ciblée :** Arc jurassien transfrontalier (territoire Arcjurassien.org)

**Scénarios pour lesquels ce champ d'action est pertinent** *Statu quo*, Changement démographique, Mondialisation, Numérisation et robotisation, Durabilité, Pandémie

## Renforcer la gouvernance au sein de la région et sa visibilité à l'extérieur, notamment vis-à-vis des centres de décision nationaux et internationaux

Les collectivités locales doivent davantage jouer leur rôle dans le développement de l'Arc jurassien. Vers l'intérieur, elle doit se présenter comme une unité et donner l'exemple des efforts de mise en réseau. Vis-à-vis de l'extérieur, l'Arc jurassien franco-suisse doit renforcer sa présence dans les négociations, les commissions et les conférences nationales et internationales.

### Actions

- L'Arc jurassien transfrontalier a déjà élaboré une **stratégie de coopération**, mais celle-ci et sa mise en œuvre doivent être **partagées plus fortement sur les territoires et avec les acteurs** afin de développer des coopérations concrètes en lien avec les enjeux identifiés. En outre, elle doit être également actualisée. C'est-à-dire, examiner si la stratégie élaborée en 2016 est encore actuelle, s'il y a de nouveaux points qui devraient être adressés et éventuellement mettre à jour les données.
- Une autre utilité du site Arcjurassien.org serait de **présenter sur le site des projets qui ne proviennent pas directement d'Arcjurassien.org** mais qui encouragent la coopération transfrontalière, et de publier des mises à jour à une fréquence raisonnable.
- Il est important que la région exerce un **lobbying pertinent dans le contexte du rejet de l'accord-cadre entre l'UE et la Suisse** et du risque de ralentissement des échanges transfrontaliers sur le territoire.
- Globalement, il convient **d'examiner dans quelle mesure les structures de coopération existantes** sont efficaces ou s'il existe de meilleures formes d'organisation alternatives (voir par exemple d'autres régions frontalières, comme la Conférence du lac de Constance).
- Du aux compétences et pouvoirs de décision différents selon la collectivité territoriale, une gouvernance transfrontalière à plusieurs niveaux (« multi-level governance ») est nécessaire. Jusqu'à présent, les départements ne font pas partie de la gouvernance territoriale transfrontalière, bien qu'ils représentent une collectivité importante. Ceci est spécialement important, vu que les départements connaissent mieux les enjeux du territoire transfrontalier et en sont plus fortement touchés que la région l'est. Il serait en conséquence aussi important d'examiner si les départements auraient besoin de pouvoir de décision élargi pour répondre aux besoins spécifiques à la zone frontalière. Un exemple serait la collaboration pour la prévention et protection de catastrophes dans le territoire transfrontalier. Par exemple, les pompiers font partie des compétences de l'administration nationale en France mais des cantons en Suisse, ce qui rend plus difficile (voir impossible) une collaboration transfrontalière.<sup>10</sup>
- Des **groupes de travail doivent être créés pour les principaux champs d'action** (voir par exemple le groupe de travail pour la suppression des obstacles juridiques (voir chapitre 5.4)), et aussi pour la coopération en matière de soins médicaux, du marché du travail, de la formation, de l'aménagement du territoire et des transports. Ceux-ci doivent également se réunir régulièrement et communiquer leurs projets. Les experts ont également souligné la nécessité d'une réglementation uniforme, par exemple en ce qui concerne les réglementations relatives au marché du travail, telles que l'imposition des frontaliers<sup>11</sup> ou le télétravail pour les frontaliers.
- L'expérience de la crise du COVID-19 a **montré que la coopération en cas de pandémie et de catastrophe est importante et que la planification et la coopération continue** sont ici essentielles (élaboration de plans pour faire face à une pandémie ou à d'autres scénarios de catastrophe, de manière que la coopération à la frontière fonctionne le plus efficacement possible lorsque de tels événements se produisent).

<sup>10</sup> Exemple pris d'un cas à Kehl, où un centre de formation pour les pompiers n'a pas pu être réalisé du aux compétences différentes en France et Allemagne.

<sup>11</sup> Actuellement, les règles pour les frontaliers franco-suisse ne sont pas uniformes, puisque le canton de Genève a mis en place une autre solution. Cette incohérence a été soulignée à plusieurs reprises par les experts.

- La mise en œuvre des actions proposées nécessite des moyens financiers, il est donc important de régulièrement examiner et exploiter les **opportunités pour des aides financières avec NPR et Interreg**. Ces institutions offrent la possibilité de soutien financier mais donne en outre une bonne visibilité externe aux projets, une opportunité de montrer à la politique que le territoire est dynamique et innovateur. Deux exemples de bonne pratique sont exposés dans le rapport « Développement cohérent du territoire ; L'Arc jurassien » (arcjurassien.ch, 2019), un document publié par regio-suisse au sujet du développement cohérent du territoire. Les deux projets ont été financés par NPR, le projet « co-voiturage » en plus par Interreg.

## **Améliorer l'image de l'Arc jurassien à l'intérieur et à l'extérieur et rendre visibles et valoriser les atouts de la région pour les entreprises, les habitants et les touristes**

### **Actions**

- **Création d'une plateforme marketing commune (site Internet)**, permettant à l'économie, au tourisme et à la science de l'Arc jurassien de se présenter à l'échelle européenne et mondiale. Une telle plateforme pourrait reposer sur un concept de marketing commun de l'Arc jurassien transfrontalier permettant de créer des synergies. La création d'un site Internet pour la région de l'Arc jurassien présentant les principaux atouts de la région et mettant en avant l'Arc jurassien en tant que site économique, scientifique et touristique attractif, pourrait au moins marquer le début d'une présentation coordonnée de la région vers l'extérieur. Ce site devrait être en addition du site Arcjurassien.org et avoir une fonction uniquement de marketing. L'élaboration de ce site Internet impliquerait également un processus visant à définir un profil et pourrait ainsi servir à affiner le profil de la région vers l'extérieur, mais aussi vers l'intérieur.
- **Le lancement et la communication de projets phares** dans différentes régions et autour de différents thèmes permettraient d'assurer une attention médiatique régulière et contribueraient également à la formation d'un profil vers l'extérieur et l'intérieur. Les projets en question favoriseraient en outre le développement économique de la région. Des exemples de projets pourraient être les suivants :
  - ARC HORLOGER, projet faisant suite à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO) (déjà mis en œuvre)
  - Projet d'architecture durable
  - Prix de l'innovation : meilleur produit régional (produits alimentaires, etc.)
  - Prix récompensant les entreprises qui travaillent de manière exemplaire au niveau transfrontalier

### **Étudier la faisabilité du lancement d'un label pour l'Arc Jurassien transfrontalier**

L'objectif du lancement d'un label régional transfrontalier serait d'améliorer la perception de la région de l'extérieur et de renforcer la cohésion économique et la production locale. Pour le moment, c'est surtout l'appellation d'origine « Swiss Made » qui est très pertinente dans l'Arc jurassien et qui entraîne une forte centralisation de la production horlogère sur le territoire suisse.

### **Actions**

- Un groupe de travail ou une commission doit étudier les objectifs et la faisabilité d'un label commun. La première étape consisterait à rassembler les labels régionaux qui existent déjà et à identifier les besoins et les objectifs des acteurs économiques souhaitant obtenir un label commun. Dans ce cadre, il s'agit avant tout de clarifier quels sont les produits à labelliser « Made in Arc jurassien ». Il convient alors de délimiter la région à laquelle le label régional s'appliquerait, en veillant à ne pas choisir une région trop petite. Il devrait également être possible pour certaines régions de se qualifier et de rejoindre le projet

ultérieurement. Des associations sectorielles ou un groupement d'entreprises pourraient se charger du développement et de la certification du label.

Exemples de labels régionaux :

« Produit en Bretagne » (<https://www.produitenbretagne.bzh/>):

- a été créé par des entreprises en 1993 et regroupe actuellement 470 entreprises
- promeut la région et son identité culturelle
- exploite un label de produit : les produits souhaitant obtenir ce logo sont soumis à un contrôle rigoureux. Seuls les produits dont une part substantielle de la production est réalisée en Bretagne obtiennent ce logo.
- stimule la coopération et les échanges entre les entreprises.
- soutient la distribution des produits régionaux sur les marchés nationaux et étrangers

En Suisse, par exemple, il existe une série de labels régionaux, notamment pour les produits agricoles et alimentaires, qui couvrent généralement une région plutôt restreinte et qui font partie de la marque ombrelle « regio.garantie ». Les régions / labels suivants de l'Arc jurassien sont par exemple représentés :



les directives pour les marques participantes sous le label « regio.garantie » stipulent que la région doit être déterminée, qu'une certification ainsi qu'un contrôle indépendant doivent avoir lieu et qu'au moins 2/3 de la valeur ajoutée doivent être générés dans la région. Les produits non transformés doivent impérativement provenir de la région, pour les produits transformés, 80 % des matières premières doivent être d'origine régionale et si les ingrédients ne sont pas disponibles en Suisse, une part de 20 % maximum peut être importée (<https://www.schweizerregionalprodukte.ch/de/regio-garantie>)

Dans l'Arc jurassien français il existe le label « made in Jura » association composée d'entrepreneurs du massif jurassien français. L'association a pour l'objectif de faire connaître et reconnaître les savoir-faire des entreprises jurassiennes, affirmer leur appartenance territoriale qui guide leur activité et leur fonctionnement au quotidien et porter les valeurs propres à l'identité jurassienne ([www.madeinjura.pro](http://www.madeinjura.pro))



### Extension des réseaux de villes au niveau transfrontalier et suprarégional

En termes de cohésion, la mise en réseau à un niveau géographique plus modeste est également importante. Afin de pouvoir exploiter les synergies, une extension des réseaux de villes existants, l'échelle transfrontalière doit également être envisagée, spécialement pour des communes et villes qui sont étroitement liés. Dans l'Arc jurassien, il existe déjà quelques réseaux de villes du côté suisse : le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), objectif:ne (anciennement Réseau urbain neuchâtelois), ainsi que des promotions économiques subcantonales qui correspondent à un regroupement des communes d'une région. Côté français, toutes les communes sont obligatoirement regroupées dans des intercommunalités (communautés de communes, communautés

d'agglomération ou communautés urbaines). Il existe par ailleurs d'autres regroupement non obligatoires mis en place en fonction des enjeux spécifiques aux territoires (Parcs naturels régionaux, Pays, Pôles métropolitains). Au niveau transfrontalier, un groupement local de coopération transfrontalière établi existe déjà : « Agglomération urbaine du Doubs (AUD) ».

### 5.3 Amélioration de l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée

**Situation initiale** Une population qui diminue représente un risque pour le dynamisme de l'économie régionale, et ce à plusieurs niveaux. Primo, la main-d'œuvre qualifiée de la région fait défaut et les entreprises doivent recruter leur personnel dans des régions plus éloignées, ce qui, d'une part, est coûteux pour les entreprises et, d'autre part, a un impact négatif sur le trafic. C'est déjà le cas aujourd'hui puisque les entreprises se plaignent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. De nombreuses entreprises suisses de l'Arc jurassien recrutent dans les zones frontalières françaises, mais également dans d'autres régions plus éloignées à l'intérieur de la France, en dehors de l'Arc jurassien, en Suisse et dans d'autres pays. C'est pourquoi les entreprises françaises ont elles aussi de plus en plus de difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Secundo, plus la population diminue, plus le nombre de consommateurs qui ont recours au commerce de proximité diminue. Tertio, et c'est particulièrement vrai pour la population en âge de travailler, les recettes fiscales diminuent. Les jeunes ont tendance à représenter une part décroissante de la population et cette tendance va s'accroître en raison de phénomènes tels que l'urbanisation et le vieillissement. Il est donc nécessaire d'augmenter l'attractivité de l'Arc jurassien pour les jeunes et de développer les offres de formation. Le but est de diminuer la pénurie de main-d'œuvre dans les deux pays.

**Régions ciblées** Ces actions préconisées s'appliquent en particulier aux régions de l'Arc Jurassien dans lesquelles la population a diminué ou stagné ces dernières années, comme dans le canton du Jura, dans les communes frontalières du canton de Neuchâtel, dans le Territoire de Belfort (en dehors de Belfort / Montbéliard) et dans le Jura français, dans les communes qui ne sont pas situées directement à la frontière.

**Scénarios pour lesquels ce champ d'action est pertinent** Statu quo, Changement démographique

#### **Développer l'offre d'enseignement supérieur, en particulier dans villes de taille moyenne côté suisse pour réduire la dépendance des travailleurs qualifiés français**

L'objectif est de créer un écosystème de formation, de recherche, d'entreprises et d'institutions, à l'instar de Genève qui abrite les relations et l'organisation internationales et de la ville de Bâle qui est connue comme la plaque tournante des sciences de la vie. Un tel écosystème constitué de talents et de moyens financiers fait émerger de nouveaux projets, start-up et emplois et a un effet de rayonnement bien au-delà de la région.

#### **Actions**

- **Investir dans les universités des villes moyennes** peut également améliorer l'attractivité de la région. Neuchâtel, par sa situation géographique centrale et son université bien établie, est une école supérieure tout à fait appropriée dans laquelle l'offre pourrait être développée en termes de qualité et de quantité (plus d'étudiants). Dans le cadre de la HE-Arc, le site de Delémont peut également être davantage exploré et mis en valeur. En outre, les coopérations avec les grandes universités réputées (EPFL, Université de Bâle) pourraient être très intéressantes pour les établissements plus petits. On pourrait imaginer qu'une partie d'un cursus technique de l'EPFL soit par exemple suivie à Neuchâtel ou, par exemple, une coopération Bâle - Delémont dans le domaine des sciences de la vie / MedTech. Comme ce sont surtout des ingénieurs et des spécialistes d'informatique qui

manquent aux entreprises suisses, cette mesure devrait atténuer la pénurie de la main d'œuvre en dans l'Arc jurassien suisse (et en conséquence soulager les flux frontaliers).

- Une **amélioration de la coopération transfrontalière et transrégionale entre les écoles supérieures** permettrait de rendre l'offre plus attrayante et de la promouvoir en conséquence. Les coopérations entre universités et écoles supérieures pour des cursus spécifiques sont un concept qui a fait ses preuves, notamment par le biais de diplômes binationaux (voire trinationalaux). Un exemple de bonne pratique est le cursus trinational en génie électrique et en technologies de l'information dans la région du Rhin supérieur, auquel participent les écoles supérieures suisses de l'Arc jurassien. (Interreg Oberrhein Rhin Supérieur, 2013). La base de la coopération transfrontalière existe déjà avec la Communauté du Savoie et les programmes Interreg. Outre le développement de la qualité et de l'attractivité, notamment par le biais de la coopération transfrontalière, les filières et les formations doivent également être mieux valorisées vers l'extérieur.
- Une amélioration de la **compatibilité des formations professionnels** et des écoles spécialisées. Il s'agirait de faciliter les transferts et les échanges pour les filières professionnelles. Cet échange serait important pour connaître et profiter des atouts des deux systèmes différents.
- Dans ce sens, l'**adhésion de l'EPFL et de l'UNIL à la Communauté du Savoie** serait également un signe fort de collaboration avec les universités renommées et plus grandes qui se trouvent sur le territoire de l'Arc jurassien. Un environnement universitaire dynamique et renommé devrait par ailleurs favoriser la capacité d'innovation.
- **La pénurie de main-d'œuvre qualifiée doit être particulièrement atténuée du côté suisse.** Pour y parvenir, il faut d'une part que davantage de jeunes s'intéressent aux métiers techniques à tous les niveaux de formation. D'autre part, il s'agit de mieux faire connaître la région et ses conditions-cadres attractives aux jeunes diplômés originaires d'autres régions de Suisse au lieu de recruter autant au-delà de la frontière. La dépendance vis-à-vis du pool français de main-d'œuvre qualifiée serait ainsi réduite et les déséquilibres socio-économiques (manque de main-d'œuvre en France le long de la frontière et hausse du prix des logements) pourraient être atténués.

## Augmenter l'attractivité résidentielle

### Actions

- Les responsables politiques et les administrations publiques doivent inclure dans leur **stratégie le fait qu'ils souhaitent avant tout attirer des jeunes en tant que résidents**. Cela doit être communiqué et mis en œuvre en conséquence. Le développement de l'offre des structures d'accueil pour les enfants en bas âge en fait par exemple partie, tout comme l'offre de loisirs avec le sport, la culture et les formations continues. Pour ces mesures, la coopération et la coordination régionales aux différents niveaux (cantons, communes, départements, intercommunalités) sont primordiales. Ces offres favorisent l'économie de proximité et renforcent l'attractivité.
- **L'amélioration de l'Internet mobile 5G et des réseaux de données dans les zones rurales** facilite le télétravail pour les habitants et constitue en même temps une condition importante pour l'installation de professionnels et d'entreprises.
- **L'amélioration des voies de communication, notamment des transports publics**, rendra également les zones plus rurales plus attrayantes. L'amélioration de l'offre implique l'augmentation des fréquences, l'amélioration de l'accès au réseau de transports publics (augmentation de la densité des arrêts), la mise en place d'un plus grand nombre de liaisons directes et la priorisation des transports publics locaux par rapport au transport individuel motorisé. Des exemples relatifs à ces mesures et à d'autres champs d'action sont présentés dans l'étude du bureau Citec Ingénieurs SA (2021). *Perspectives pour augmenter la part modale des transports publics - Plus d'agilité pour préparer le futur*. L'utilisation des

transports publics permet en outre de réduire le trafic routier. Le projet de Covoiturage dans l'Arc jurassien franco-suisse est également une mesure réussie permettant de réduire le trafic individuel motorisé et constitue en outre un bel exemple de coopération régionale transfrontalière.<sup>12</sup>

- **Aménagement du territoire et politique du logement attractifs et durables** : afin de prendre en compte les aspects environnementaux, de freiner l'étalement urbain et de préserver les atouts paysagers de la région, des incitations fiscales pourraient être mises en place afin de mieux exploiter le parc de logements existants. La rénovation énergétique efficace des habitations existantes permet d'économiser les ressources naturelles et de favoriser la densification. En outre, dans les villes et les localités où les logements à bas prix se font rares, il convient de développer une politique de logement visant à rendre les loyers abordables. Cela rendrait les localités plus attrayantes pour les professionnels et contribuerait à la mixité démographique. C'est notamment le cas des villes suisses de Neuchâtel et de Lausanne, où une telle stratégie existe déjà en partie. Dans certaines communes françaises situées le long de la frontière suisse, de telles mesures pourraient également s'avérer utiles en raison des salaires élevés des frontaliers, qui font grimper les prix des logements. Dans la plupart des autres régions, le logement est relativement abordable.

#### **Projet pilote « Promotion économique 4.0 (économie solidaire) » dans un des territoires de coopération de l'Arc jurassien avec des communes transfrontalières**

L'objectif d'un tel projet pilote est, outre l'attractivité de la région, de promouvoir la cohésion régionale, le développement durable et l'économie locale. Cela devrait également permettre de réduire les déséquilibres socio-économiques et de renforcer la création de valeur dans la région. Par ailleurs, il existe déjà dans la région, surtout dans les zones françaises, un vaste secteur de services sociaux ainsi que les premières ébauches de tels projets (voir p. ex. <https://www.pive.fr/>). Il existe en outre déjà dans les régions rurales des formes « traditionnelles » d'économie sociale à travers un grand nombre d'activités associatives. Un tel projet pourrait s'inscrire dans la continuité et, en outre, élargir et moderniser l'offre locale de produits et de services. Parallèlement, un tel projet ciblerait les tendances actuelles telles que la numérisation et la durabilité et leurs changements, et tenterait d'exploiter les potentiels de croissance et d'innovation qui en découlent.

La promotion économique 4.0 est un nouveau concept qui doit servir à renforcer la création de valeur régionale et les modèles économiques de coopération. Il s'agit d'une extension des tâches existantes de la promotion économique telles que les activités d'implantation, la gestion des ressources existantes ou la promotion des pôles de compétitivité. La promotion économique 4.0 implique l'ouverture de la promotion économique à de nouvelles formes d'économie et de travail telles que les ateliers ouverts (« Fab labs »), les espaces de coworking, les plateformes d'échange, les manufactures et les initiatives collaboratives – du partage aux nouvelles activités d'intérêt général en passant par la réparation (Kopatz & Hahne, 2018). Bien que ce concept ait été développé pour les villes, il est également pertinent pour les régions rurales, car en s'ouvrant aux idées de la promotion économique 4.0, celles-ci peuvent acquérir de nouvelles fonctions visant à stabiliser les régions rurales.

Les initiatives engagées sur le plan social et durable ainsi que les modèles commerciaux d'avenir sont encouragés. Les domaines suivants doivent par exemple être visés (Wirtschaftsförderung Wuppertal, 2021):

---

<sup>12</sup> Les mesures respectives au sein des territoires contribuent également à l'amélioration des liaisons : la stratégie NE Mobilité 2030 en est un exemple : d'une part, le volume de trafic au centre de La Chaux-de-Fonds est réduit grâce à un contournement par l'est et, d'autre part, une nouvelle ligne de train directe doit être créée entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Cependant, la coordination entre les territoires est essentielle.

- **Production** : initiatives durables qui agissent au niveau régional / local, par exemple la commercialisation directe de produits agricoles ou la production locale d'énergie.
- **Économie de partage** : initiatives basées sur le partage et l'échange, par exemple les offres de partage telles que l'autopartage ou le vélopartage, ou les bourses d'échange.
- **Entreprises à caractère social** : initiatives d'entraide et de coopération telles que les commerces de proximité, les services de bénévolat social ou écologique.
- **Activité locale** : initiatives locales et durables, par exemple les espaces de coworking, les modèles d'économie coopérative.
- **Secteur des finances** : formes régionales d'échange de services, telles que les monnaies régionales ou le système bancaire blockchain.

Exemple de bonne pratique : « Développement économique 4.0 Wuppertal »

Soutien aux start-up « sociales/solidaires » par le biais

- Conseils pour la création d'entreprise
- Bourse du bien commun (bourse d'orientation et de ressources)
- Centre for Good Deeds/Agence de volontariat
- Conseille, soutient et qualifie les personnes qui veulent s'engager dans la communauté.
- Le « Laboratoire municipal d'innovation sociale » (KoSI-Lab) est un nouveau point de contact pour les idées ou les projets orientés vers le bien commun par et pour tous les citoyens de Wuppertal

Source : [https://www.wf-wuppertal.de/Nachhaltigkeit\\_\\_\\_WiFoe\\_4.0/beratung-fuer-gemeinwohlorientierte-gruendungen-wuppertal.php](https://www.wf-wuppertal.de/Nachhaltigkeit___WiFoe_4.0/beratung-fuer-gemeinwohlorientierte-gruendungen-wuppertal.php)

Exemple de bonne pratique : centre de création transfrontalier pour le travail, le développement d'idées entrepreneuriales et la promotion de l'économie solidaire à Kehl et Strasbourg.

- Réaménagement de la zone industrielle du site de la COOP dans le quartier du Port du Rhin à Strasbourg avec la coopérative à but non lucratif « CIC KaléidosCOOP ».
- Objectif : création d'un centre créatif pour accélérer l'innovation sociale et économique

## Améliorer la qualité touristique

### Actions :

- **Publicité et marketing territoriales** : les spécificités et les atouts de la région doivent être clairement définis et communiqués. Que peut offrir la région de l'Arc jurassien que les autres régions n'ont pas ? La proximité de la frontière doit être valorisée en tant que facteur d'attractivité. À titre d'exemple, l'organisation française « Destination Pays Horloger » mentionne d'ores et déjà la proximité de la Suisse comme une bonne raison de visiter la région et suggère des excursions dans la zone frontalière.
- **Offres complémentaires visant des groupes cibles** : l'Arc jurassien, par ses caractéristiques géographiques (en dehors des Alpes, mais tout de même montagneux, avec de très beaux paysages), convient très bien aux touristes retraités ou moins mobiles, par exemple. En comparaison avec la Suisse, la région est en outre attractive en termes de prix.
- Les **stations de ski de l'Arc jurassien** doivent réfléchir à une **stratégie durable** pour l'hiver : elles ont besoin d'activités et d'hébergements qui soient attractifs tout au long de l'année et qui ne dépendent pas de la quantité de neige. La coopération régionale entre les différents acteurs est essentielle pour le développement de telles stratégies, qui nécessitent à leur tour une sensibilisation et une communication. (Clivaz, et al., 2012)

- Afin de mieux profiter **des tendances telles que le développement durable et la numérisation**, les entreprises de l'industrie du tourisme doivent continuer à se développer. Le concept de la région Bourgogne-Franche-Comté, par exemple, qui propose un cours en ligne en plusieurs parties sur le tourisme durable, accessible gratuitement et à tout moment, est une bonne initiative. Les régions suisses pourraient adopter ce concept.
- La participation à des **concours d'innovation** incite les organisations touristiques à développer des offres créatives et compétitives. Les administrations et les organismes de promotion du site peuvent promouvoir ces appels d'offres dans leurs régions en fournissant des informations et des contacts et en proposant une assistance technique si nécessaire.
- **Échange avec des régions touristiques similaires, mais plus « performantes »**, par exemple la Forêt-Noire, qui dispose d'un attrait comparable, mais aussi de défis similaires.

## 5.4 Amélioration de l'attractivité pour les entreprises

**Situation initiale** Les entreprises sont l'épine dorsale de l'économie et il est particulièrement important, dans une région où l'activité est dispersée, que les entreprises restent dans cette région et de pouvoir en attirer d'autres. Une mission permanente consiste donc à veiller à ce que les conditions-cadres soient attrayantes et à les améliorer en permanence afin de pouvoir rester concurrentiel. Les conditions-cadres comprennent notamment les procédures administratives, les charges fiscales, la disponibilité des surfaces commerciales et les liaisons de transport.

**Régions ciblées** Ces actions préconisées sont valables pour toutes les collectivités territoriales concernées dans la région frontalière.

**Scénarios pour lesquels ce champ d'action est pertinent** Statu quo, Mondialisation

### Réduire les obstacles administratifs et apporter du soutien dans les démarches administratives

#### Actions

- **Développement de l'offre numérique** : pour les administrations publiques aussi, il est de plus en plus important d'être à la pointe du numérique. La communication, mais aussi les transactions, doivent pouvoir être effectuées le plus simplement possible et indépendamment du lieu, dans le but de simplifier au maximum les démarches administratives et de les rendre plus transparentes, en particulier au niveau transfrontalier. Des services au public orientés vers le client et les services permettent d'augmenter l'attractivité perçue d'un site.
- Développer une offre de soutien aux entreprises pour les questions administratives et juridiques, par exemple par savoir quelles sont les réglementations en cas de commerce transfrontalier, de succursales à l'étranger, pour le commerce des services, etc. Il y a là, en combinaison avec le premier point, un grand potentiel de coopération pour les services au public. Les administrations cantonales de l'Arc jurassien pourraient par exemple collaborer du côté suisse et développer ensemble un « **centre d'assistance** » numérique pour les entreprises, avec un équivalent en France.

Exemple de bonne pratique : « INFOBEST Réseau des instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières du Rhin supérieur »

INFOBEST est un réseau dans la région transfrontalière du Rhin supérieur qui offre aux citoyens de la région un service d'information et de conseil en ligne et sur place dans quatre bureaux de conseil le long de la frontière.

Les citoyens peuvent obtenir des conseils sur les thèmes suivants, qui sont particulièrement pertinents dans la région frontalière :

- Sécurité sociale et droit du travail (dans quel pays la sécurité sociale obligatoire est-elle appliquée, quelle est la réglementation en cas de maladie, etc.)
- Questions pertinentes relatives au droit du travail
- Fiscalité (informations sur les conventions de double imposition)
- Formalités en cas de déménagement dans le pays voisin
- Covid-19 (informations officielles sur les réglementations dans les États concernés)
- Autres thèmes (notamment l'éducation, la reconnaissance des diplômes, les véhicules et la circulation, les déménagements)

L'offre d'INFOBEST s'adresse certes aux citoyens, mais elle constitue un bon exemple de la manière dont un réseau d'information et de conseil peut également être mis en place pour les entreprises dans l'espace transfrontalier. Pour ce faire, il est nécessaire, d'une part, que les administrations des deux pays coopèrent et, d'autre part, qu'elles identifient les thèmes qui revêtent une grande importance pour les entreprises de la zone frontalière et pour lesquels les formalités administratives sont actuellement (trop) lourdes, voire difficiles à comprendre.

Infobest propose des services de conseil pour le compte d'organismes publics (collectivités locales et régionales) et de droit privé en Allemagne, en France et en Suisse.

Source : <https://www.infobest.eu/de>

- **Création d'un « groupe de travail » dans l'Arc jurassien pour réduire les obstacles juridiques et administratifs** à la coopération (questions fiscales, aménagement du territoire, commerce, etc.)
  - En ce qui concerne l'économie, l'objectif d'un tel groupe de travail serait d'abord d'examiner les raisons pour lesquelles les interactions entre les entreprises suisses et françaises sont parfois faibles et de recenser les obstacles sous-jacents, pour ensuite élaborer des propositions visant à réduire ces obstacles.

### **Réduire les charges publiques et communiquer sur les avantages du site**

Dans l'enquête menée auprès des entreprises, ces dernières ont jugé l'environnement fiscal moins attrayant que la moyenne. Pour l'ensemble de la région, il est toutefois important que les différents territoires ne se battent pas les uns contre les autres dans le cadre d'« appels d'offres ». Le but est que les différents territoires se positionnent grâce à leurs avantages respectifs en termes de localisation et agissent dans un rapport de coopération et de concurrence simultanés.

#### **Actions**

- Les territoires dont les impôts effectifs (y compris les charges sociales) sont les plus élevés devraient examiner leur **marge de financement pour réduire les impôts** des entreprises et des travailleurs. Toutefois, ces dernières années, les taux d'imposition effectifs ont baissé

dans la plupart des territoires. C'est pourquoi il est important de communiquer ces résultats positifs aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur.<sup>13</sup>

- Les différents territoires disposent d'avantages divers en termes de localisation - notamment en termes de coûts - qu'il convient de communiquer. Certes, les taux d'imposition effectifs sont plus élevés dans les territoires français, mais la disponibilité de surfaces commerciales, par exemple, l'est également.

### **Mettre à disposition suffisamment de surfaces industrielles / commerciales / de bureaux**

L'un des avantages offerts dans de grandes parties de l'Arc jurassien est la disponibilité de terrains, tant pour l'habitat que pour les activités. La disponibilité des terrains industriels a été jugée moyenne par les entreprises. Pour la poursuite du développement, il convient d'une part d'exploiter cet avantage et d'autre part de veiller au développement durable, nécessitant des concepts d'aménagement du territoire suprarégionaux. Ceci passe par une mise à disposition et une planification concertées de surfaces commerciales en coopération intercommunale du territoire ainsi que d'une utilisation des infrastructures et des bâtiments existants.

### **Garantir les liaisons avec les axes de transport européens**

Assurer des voies de communication efficaces pour le transport de personnes et de marchandises et les relier au réseau européen entre les métropoles est essentiel pour les entreprises d'une région. Il s'agit d'une mission permanente qui nécessite une planification à long terme et une coopération transfrontalière.

## **5.5 Amélioration du système régional d'économie et d'innovation**

**Situation initiale** Les disparités socio-économiques proviennent notamment de dynamiques très différentes selon les secteurs et les territoires. Alors que l'industrie horlogère et l'industrie de précision, par exemple, sont florissantes, d'autres secteurs comme celui des véhicules ou le tourisme stagnent. Il existe également de fortes disparités de croissance entre les territoires de l'Arc jurassien. Dans l'ensemble, la région a connu une croissance moyenne au cours des dernières années. Pour accroître le dynamisme économique, il est important que les entreprises et les autres acteurs économiques innovent afin de rester compétitifs. Le renforcement de la mise en réseau des entreprises doit permettre de créer une masse critique qui, d'une part, offre suffisamment de partenaires d'échange et, d'autre part, bénéficie d'un plus grand poids politique. L'objectif est d'accroître la capacité d'innovation de la région grâce à une meilleure mise en réseau au sein du système d'innovation régional.

**Régions ciblées** Du côté français, un plus grand dynamisme économique serait souhaitable, afin d'atténuer les déséquilibres socio-économiques. Tous les territoires peuvent se positionner encore plus fortement sur le plan économique.

**Scénarios pour lesquels ce champ d'action est pertinent**, Mondialisation, Numérisation et robotisation, Durabilité, Pandémie

### **Promotion ciblée des réseaux transfrontaliers entre les entreprises et les réseaux existants**

Il existe déjà de nombreux réseaux et initiatives, mais ils ne sont généralement pas transfrontaliers et, du côté suisse, souvent pas non plus intercantonaux (du moins pas sur les quatre cantons faisant partie de l'Arc jurassien). De plus, les réseaux et leurs activités ne sont pas systématiquement

---

<sup>13</sup> La charge fiscale effective pour les entreprises a déjà été considérablement réduite du côté suisse au cours des 10 dernières années, passant d'environ 19 % à 11 % (Neuchâtel et Vaud) à 14 % (Jura). À Berne et dans le Doubs, pas de baisse fondamentale des impôts Berne : 17 % et le Doubs (32 %). En comparaison : 11 % Bâle, Ø Suisse 15 %, Ø International 26,4 %  
Les taux d'imposition pour les travailleurs hautement qualifiés ont été réduits (Jura CH, Neuchâtel, Vaud) d'environ 40 % (2010) à environ 36 % ; Berne (37 % à 35 %), Doubs réduction d'impôt de 46 % (2010) à 42 % (2019). En comparaison : 11 % Bâle, Ø Suisse 32 %, Ø International 38 %

répertoriés et facilement accessibles. L'objectif est de faire connaître les réseaux existants et de les mettre en réseau au niveau transfrontalier afin d'augmenter l'accès aux connaissances et aux partenaires potentiels dans la région et de renforcer ainsi la création de valeur dans la région. Une chambre de commerce ou une organisation de développement économique de la région pourrait prendre la tête des activités suivantes.

#### **Actions**

- **Création et gestion d'un atlas de réseau interactif** en tant que répertoire des organisations de réseau existantes et de leurs plateformes d'échange (événements, expositions, plateformes de pôles de compétitivité) ainsi que des activités clés
- Promotion ciblée de la coopération transfrontalière des réseaux d'entreprises (p. ex. chambre de commerce, organisations de pôles de compétitivité (p. ex. ARC, PMT, Luxe & Tech), parcs d'innovation) à travers **la mise en place de plateformes d'échange pour apprendre à se connaître, échanger des expériences et des informations**, p. ex. par le biais d'une manifestation annuelle organisée par une organisation dans la partie suisse et une autre dans la partie française de l'Arc jurassien pour les entreprises membres respectives afin d'échanger des expériences dans un secteur ou sur un thème spécifique
- Promotion de **salons professionnels transfrontaliers**  
Les manifestations professionnelles (exposition, foires, séminaires etc.) d'une filière ou d'un secteur qui sont organisés dans le territoire devraient d'avantage être promues dans l'espace transfrontalier. Ceci est un instrument d'une plateforme d'échange comme décrit dans le point précédent. La connaissance réciproque des entreprises et acteurs des deux pays peut y être augmenter, notamment entre ceux actives dans le même secteur. Grâce à la meilleure connaissance transfrontalière réciproque des acteurs, l'activité commerciale transfrontalière peut augmenter, ce qui augmentera aussi la création de valeur ajoutée dans le territoire.

#### **Exploiter le potentiel des pôles de compétitivité transfrontaliers et de la diversification économique**

Le savoir unique issu de l'industrie de précision peut être exploité à des fins de diversification industrielle dans le domaine de l'industrie des sciences de la vie et de la santé, notamment au niveau transfrontalier, étant donné que la région de l'Arc jurassien franco-suisse dispose d'un important secteur de la santé (hôpitaux, services de soins). Dans le domaine des services de santé et des sciences de la vie, un pôle pour la recherche médicale et les laboratoires est envisageable, au sein duquel les hôpitaux pourraient profiter de la spécialisation dans la fabrication d'instruments de précision et vice versa. Il s'agit en premier lieu de déterminer quels partenariats existent déjà et s'il est possible de les renforcer et de les développer. Une analyse de marché sur le potentiel de tels pôles croisés dans le domaine Sciences de la vie serait une première étape pertinente. Des débouchés pourraient également se présenter dans le secteur des véhicules ou des technologies propres, par exemple.

#### **Renforcer le transfert de connaissances en créant un centre d'innovation pour améliorer les échanges entre l'économie et la science**

Un tel centre d'innovation pourrait être rattaché au réseau Communauté du savoir (qui vise à renforcer et à dynamiser la coopération dans l'Arc jurassien dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation). Ce centre permettrait de coordonner et de favoriser l'échange de connaissances sur un ou plusieurs thèmes et de créer des synergies en réunissant les différentes activités et compétences. L'objectif d'un tel centre d'innovation serait de promouvoir l'échange au sein de l'économie ainsi qu'entre l'économie et la science, que ce soit sur un thème général ou spécifique, par exemple autour du thème de la numérisation et de l'industrie 4.0, et de coordonner différents projets. Les projets pourraient par exemple consister à encourager de manière ciblée la coopération entre écoles supérieures / hautes écoles spécialisées et PME en

matière de numérisation ou à mettre en place un programme de mentorat entre les entreprises ayant des affinités avec le numérique et les PME « traditionnelles » ou les start-ups.

Exemple de bonne pratique : « Centre d'innovation 4.0 du lac de Constance (BZI) »

Le Centre d'innovation 4.0 du lac de Constance (BZI) est un réseau de transfert pour la numérisation. Il encourage l'échange de connaissances entre les entreprises, les scientifiques et les politiques dans la région transfrontalière du lac de Constance, sur son site de l'Université de Constance pour la technique, l'économie et le design (HTWG). L'objectif principal est d'accompagner les PME dans leur transition numérique et leur passage à l'industrie 4.0, afin que les entreprises puissent exploiter pleinement leur potentiel d'innovation dans le cadre de la numérisation.

Le Centre du lac de Constance encourage la transformation numérique des PME régionales, par exemple via :

- la gestion d'un grand réseau d'experts en numérisation
- une vue d'ensemble et la mise en contact de partenaires adéquats
- le transfert de connaissances et de technologies
- le développement et la qualification de la main-d'œuvre
- des offres de soutien concrètes sous forme de manifestations, d'ateliers et de formations continues et complémentaires

Outre le processus de numérisation des PME, l'échange transfrontalier actif favorise également la mise en réseau dans la région, ce qui génère des effets positifs grâce au transfert de technologie et à l'effet de débordement des connaissances.

Source : <http://bzi40.eu/>

### **Promouvoir les innovations proches du marché en créant un fonds d'innovation transfrontalier pour les entreprises (Innovate Arc Jurassien)**

Afin de promouvoir la coopération entre les entreprises, mais aussi entre les entreprises et les institutions scientifiques, la création d'un fonds d'innovation transfrontalier serait une bonne idée. Les projets éligibles devraient impliquer au moins une entreprise de chacune des deux zones de l'Arc jurassien. En outre, le financement devrait être suffisamment important pour pouvoir tenir compte des différentes spécialisations économiques des territoires et pour encourager également les innovations en dehors de l'industrie. Le fonds devrait aussi et surtout promouvoir les projets plus modestes et les applications proches du marché. Un tel fonds d'innovation pourrait être géré par les collectivités régionales concernées. Lors de l'élaboration du fonds, il convient de veiller à ce que les obstacles administratifs soient limités afin que les entreprises, y compris les PME, puissent y participer. Parmi les projets du Fonds d'innovation, un concours d'innovation pourrait être organisé chaque année afin de récompenser le « meilleur » projet par un prix (voir ci-dessus 5-3, « projets phares »).

## **5.6 Priorisation des recommandations d'action**

À partir des analyses réalisées, quatre champs d'action ont été identifiés. Pour chacun de ces quatre champs d'action, de nombreuses recommandations d'actions ont été proposées visant à renforcer et à développer l'économie du territoire transfrontalier de l'Arc jurassien. Les recommandations d'actions sont accompagnées de nombreuses actions et exemples de bonnes pratiques. Les actions ne sont pas forcément toutes à mettre en œuvre conjointement. Elles servent notamment à donner des idées et à montrer les possibilités de développement de la région.

## Voici les recommandations les plus centrales :

### **L'amélioration de la gouvernance de la région est particulièrement prioritaire, en particulier**

Renforcer la gouvernance au sein de la région et sa visibilité à l'extérieur, notamment vis-à-vis des centres de décision nationaux et internationaux avec

- Une analyse sur l'efficacité des structures de coopération existantes
- Une communication renforcée des travaux effectués et des buts atteints
- Le lobbying vis-à-vis des centres de décision nationaux et internationaux
- La création de groupes de travail pour les principaux champs d'action comme pour la suppression des obstacles juridiques et administratives, la coopération en matière de soins médicaux, du marché du travail, la formation, l'aménagement du territoire et les transports. Dans ces domaines la coopération transfrontalière est à renforcer.
- Création d'une plateforme marketing commune (site Internet) pour mettre en avant les atouts de l'Arc jurassien comme site économique, scientifique et touristique attractif

En tenant compte de l'importance et de la faisabilité pour le développement économique de la zone, les recommandations d'action suivantes sont hautement prioritaires dans les champs d'action respectifs :

### **Amélioration de l'attractivité pour la main-d'œuvre qualifiée**

- Investir dans les universités des villes moyennes (Neuchâtel, Delémont) peut améliorer l'attractivité de la région, spécialement pour augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur des disciplines techniques
- Les responsables politiques et les administrations publiques devraient inclure dans la stratégie le but d'attirer des jeunes en tant que résidents. Ceci est spécialement pertinent pour les territoires sans où la population ne connaît pas de croissance

### **Amélioration de l'attractivité pour les entreprises**

- Réduire les obstacles juridiques et administratifs et soutien aux entreprises pour les questions administratives
- Développer ensemble un « **centre d'assistance** » numérique pour les entreprises
- Garantir les liaisons avec les axes de transport européens

### **Amélioration du système régional d'économie et d'innovation**

- Promotion ciblée des réseaux transfrontaliers entre les entreprises et les réseaux existants
- Renforcer le transfert de connaissances par un centre d'innovation ou en fonds d'innovation

## 6 Références

- AER de Bourgogne-Franche-Comté. (2021, Décembre 02). *Agence économique régionale (AER) de Bourgogne-Franche-Comté*. Récupéré sur <https://aer-bfc.com/la-bourgogne-franche-comte/filieres/hydrogene/>
- arcjurassien.ch. (2019). *Développement cohérent du territoire : L'Arc jurassien*. Regiosuisse.
- arcjurassien.ch. (2021). *Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040*.
- Avenir Suisse. (2021, Octobre). *Den Erfolg der Schweizer Industrie weiterführen*. Récupéré sur <https://cdn.avenir-suisse.ch/production/uploads/2021/10/Erfolg-der-Schweizer-Industrie.pdf>
- Babey, N. (2020). *Scénario de développement économique et démographique pour l'Arc jurassien (extrait) et Captation régionale des dépenses des entreprises exportatrices en matière de prestations de services (extrait)*. imvt - institut du management des villes et du territoire, ARC HEG.
- Babey, N., Segessemann, A., & Ischer, P. (2017). *Diagnostic économique de l'Arc Jurassien*. HEG - Haute école de gestion Arc, Neuchâtel.
- BAKBasel Economics. (2007). *Internationaler Benchmarking Report Arc Jurassien Suisse*. Basel.
- Bank für Sozialwirtschaft Europa-Service. (2015). *Initiative für Soziales Unternehmertum*. Brüssel.
- BMWi. (2015, April). *Bundesministerium für Wirtschaft und Energie*. Récupéré sur Industrie 4.0 und Digitale Wirtschaft: Impulse für Wachstum, Beschäftigung und Innovation: [https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/I/industrie-4-0-und-digitale-wirtschaft.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=3](https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/I/industrie-4-0-und-digitale-wirtschaft.pdf?__blob=publicationFile&v=3)
- CleantechAlps. (2020). *The Circular Economy*. Récupéré sur [https://www.cleantech-alps.com/multimedia/docs/2021/05/etude-eco\\_circulaire-2021-EN\\_FULL\\_WEB.pdf](https://www.cleantech-alps.com/multimedia/docs/2021/05/etude-eco_circulaire-2021-EN_FULL_WEB.pdf)
- Clivaz, C., Doctor, M., Gessner, S., Ketterer, L., Luthe, T., Schuckert, M., . . . Wyss, R. (2012). *Adaptionsstrategien des Tourismus an den Klimawandel in den Alpen. Ergebnisse des alpenweiten Projekts ClimAlpTour in der Schweiz*. Rapperswil: Schriftenreihe des Instituts für Landschaft und Freiraum. HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Nr. 8.
- Commission Européenne. (2020). *Au-delà de la COVID-19: Se préparer à la prochaine pandémie*. Récupéré sur <https://cordis.europa.eu/article/id/418256-beyond-covid-19-preparing-for-the-next-pandemic/fr>
- CTJ Conférence TransJurassienne. (2016). *Stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020*.
- CTJ Conférence TransJurassienne. (2018). *Tourisme dans l'Arc jurassien franco-suisse*.
- Deloitte. (2021, Décembre 02). *Deloitte*. Récupéré sur <https://www2.deloitte.com/ch/de/pages/consumer-industrial-products/articles/switzerland-fourth-industrial-revolution.html>
- EPFL. (2021, Mai 28). Récupéré sur <https://actu.epfl.ch/news/die-schweiz-sollte-auf-sonnen-und-windenergie-in-d/>
- EPFL. (2021, Mai 28). *École Polytechnique Fédérale de Lausanne*. Récupéré sur <https://actu.epfl.ch/news/die-schweiz-sollte-auf-sonnen-und-windenergie-in-d/>
- European Commission, Directorate-General for Regional and Urban Policy. (2017). *Quantification of the effects of legal and administrative obstacles in land border regions*. Bruxelles.
- Gabus, A. (2019). *Projets Minnovarc et InnovArc*. La Chaux-de-Fonds: arcjurassien.ch.

- Interreg Oberrhein Rhin Supérieur. (2013). *Programme Interreg Rhin Supérieur*. Récupéré sur Cursus trinational en génie électrique: [https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/cursus-trinational-en-genie-electrique/?pk\\_vid=d6a281c5551e30931637770131091a46](https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/cursus-trinational-en-genie-electrique/?pk_vid=d6a281c5551e30931637770131091a46)
- KOF. (2020, Decembre). *ETH Zürich Konjunkturforschungsstelle*. Récupéré sur <https://kof.ethz.ch/news-und-veranstaltungen/kof-bulletin/kof-bulletin/2020/12/schweiz-bleibt-das-am-staerksten-globalisierte-land-der-welt.html>
- Kopatz, M., & Hahne, U. (2018). Wirtschaftsförderung 4.0 - auch ein Thema für ländliche Regionen. *Der kritische Agrarbericht 2018*, pp. 190-194.
- MOT mission opérationnelle transfrontalière. (2013). *Diagnostic territorial : Stratégie transfrontalière de développement pour l'Arc jurassien franco-suisse*.
- OSTAJ. (2010, septembre). Le tourisme dans l'Arc jurassien. *OSTAJ*.
- OSTAJ. (2015, décembre). Activités présentiellelles : un moteur de l'économie de l'Arc jurassien.
- OSTAJ. (2017, février). L'offre de soins dans l'Arc jurassien. *OSTAJ*.
- OSTAJ. (2018, octobre). L'enseignement supérieur dans l'Arc jurassien : les sciences et techniques d'abord. *OSTAJ*.
- OSTAJ. (2018, mars). Quatre territoires de coopération au sein de l'Arc jurassien.
- OSTAJ. (2019, juin). Arc jurassien: artificialisation croissante dans les zones peu denses en France et urbanisées en Suisse.
- OSTAJ. (2020, août). *Les déplacements domicile-travail des frontaliers de l'Arc jurassien*. Consulté le juin 2021, sur [arcjurassien.org/ostaj](http://arcjurassien.org/ostaj): <https://www.arcjurassien.org/ostaj/publications-et-analyses/les-deplacements-domicile-travail-dans-larc-jurassien>
- OSTAJ. (2020, décembre). L'horlogerie, une spécialité reconnue de l'Arc jurassien. *OSTAJ*.
- OSTAJ. (2021, Novembre). Activités présentiellelles dans l'Arc jurassien.
- OSTAJ. (2021). [arcjurassien.org/ostaj](http://arcjurassien.org/ostaj). (Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien) Récupéré sur <https://www.arcjurassien.org/ostaj>
- OSTAJ. (2021, mars). Impacts de la crise de la Covid-19 sur l'Arc jurassien franco-suisse. *OSTAJ*.
- Parlement Européen. (2021). *Économie circulaire : définition, importance et bénéfices*. Récupéré sur <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20151201ST005603/economie-circulaire-definition-importance-et-benefices>
- PWC. (2021). <https://www.pwc.ch/de/insights/glokalisierung.html>. Récupéré sur Von der Globalisierung zur Glokalisierung: <https://www.pwc.ch/de/insights/glokalisierung.html>
- Qiu, J. (2020, Juin 1). How China's 'Bat Woman' Hunted Down Viruses from SARS to the New Coronavirus. *Scientific American* 322, pp. 24-32.
- ROR. (2019). *Rat für Raumordnung: Megatrends und Raumentwicklung in der Schweiz*. Récupéré sur <https://www.are.admin.ch/are/de/home/medien-und-publikationen/publikationen/strategie-und-planung/megatrends.html>
- Sühlmann-Faul, F. (2019). *Les opportunités d'une numérisation durable pour les entreprises et les travailleurs*. Heidelberg: Springer Gabler.
- Swiss Life. (2016, Juin). *Die Silver Economy: Europas finanzstarke Senioren*. Récupéré sur <https://www.swisslife.com/de/home/hub/silver-economy.html>

- United Nations. (2017, Juin). Récupéré sur <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/world-population-prospects-2017.html>
- Waehning, N., & Fileri, R. (2021, May). Consumer motives for buying regional products: the REGIOSCALE. *Springer*.
- Wirtschaftsförderung Wuppertal. (2021, Décembre 02). *Wirtschaftsförderung 4.0 unterstützt Regionales aus Wuppertal*. Récupéré sur [https://www.wf-wuppertal.de/Nachhaltigkeit\\_\\_WiFoe\\_4.0/Nachhaltige-regionale-Wirtschaft.php](https://www.wf-wuppertal.de/Nachhaltigkeit__WiFoe_4.0/Nachhaltige-regionale-Wirtschaft.php)
- World Economic Forum. (2017, mars). *Global Energy Architecture Performance Index Report*. Récupéré sur <https://www.weforum.org/reports/global-energy-architecture-performance-index-report-2017>
- World Economic Forum. (2017, may). *We'll Live to 100 - How Can We Afford It?* Récupéré sur [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_White\\_Paper\\_We\\_Will\\_Live\\_to\\_100.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_White_Paper_We_Will_Live_to_100.pdf)
- Zukunftsinstitut. (2021). *Megatrend Konnektivität*. Récupéré sur <https://www.zukunftsinstitut.de/dossier/megatrend-konnektivitaet/>
- Zukunftsinstitut. (2021). *Megatrend Urbanisierung*. Récupéré sur <https://www.zukunftsinstitut.de/dossier/megatrend-urbanisierung/>
- Zukunftsinstitut. (2021). *Unsere neue Zukunft - Mit den Megatrends in die Post-Corona Zeit*. Récupéré sur <https://www.zukunftsinstitut.de/artikel/mit-den-megatrends-in-die-post-corona-zeit/>

## 7 Annexe

Tableau 7-1 Délimitation Arc jurassien

Désignation	Dénomination courte	Délimitation
Arc jurassien	AJ	Canton de Neuchâtel Canton du Jura Partie vaudoise de l'Arc jurassien Jura bernois Territoire de Belfort Jura français Doubs
Canton de Neuchâtel	Neuchâtel	Complet
Canton du Jura	Jura (CH)	Complet
Partie vaudoise de l'Arc jurassien	VDAJ	District Gros-de-Vaud District Jura-Nord vaudois District Lausanne District Morges District Nyon District Ouest lausannois
Jura bernois	BEAJ	District Jura bernois District Biel/Bienne
Territoire de Belfort	Belfort	Complet
Jura français	Jura (FR)	Complet
Doubs	Doubs	Complet

Source : BAK Economics

**Tableau 7-2 Régions de comparaison**

Régions internationales	Dénomination courte	Dénomination	Caractéristiques
Nordschwarzwald (Pforzheim)/Forêt Noire du Nord	Forêt Noire du Nord	Planungsregion/ Région de planification	Région industrielle basée sur des petites et moyennes entreprises Activité économique diversifiée Centre allemand d'horlogerie et bijouterie
Schwarzwald-Baar-Heuberg (Villingen-Schwenningen)/ Forêt-Noire-Baar-Heuberg	Forêt-Noire-Baar	Planungsregion/ Région de planification	Développement de pôles de technique médicale Important lieu de l'industrie horlogère Sites de production mécanique de précision et électrotechnique
Voralberg (Bregenz)	Voralberg	Bundesland/ État	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle industriel</li> <li>- Mécanique de précision et industrie électronique</li> <li>- Forte orientation à l'exportation</li> <li>- Autres secteurs importants : production d'électricité et tourisme</li> </ul>
Bergamo (Bergamo)	Bergamo	Provinz/Province	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité économique compétitive et diversifiée</li> <li>- Forte orientation à l'exportation</li> <li>- Grand potentiel touristique grâce au paysage et à l'offre culturelle</li> </ul>
Suisse	Suisse	Pays	Région de référence
France	France	Pays	Région de référence
Europe occidentale	Euro occi.	Pays	Région de référence

Source : BAK Economics

**Tableau 7-3 Est-ce que votre entreprise prévoit de déménager à moyen terme (2021-2025)? – Oui**

Secteur	Site	Nombre collaborateurs	Où	Motif
Autre Industrie manufacturière	Berne	10 à 49 emplois	à Arc jurassien, côté suisse	N/A
N/A	Doubs	N/A	Autres	N/A
Horlogerie	Neuchâtel	10 à 49 emplois	Pas encore décidé	Coûts
Autre Industrie manufacturière	Vaud	50 à 249 emplois	à l'intérieur de la Suisse hors Arc jurassien	le site actuel est trop petit.
Horlogerie	Jura (CH)	50 à 249 emplois	à Arc jurassien, côté suisse	Manque de place
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Jura (CH)	50 à 249 emplois	à Arc jurassien, côté suisse	Nouvelle usine
Autres activités de services	Jura (CH)	Moins de 10 emplois	à Arc jurassien, côté suisse	Pour un local en RDC
Construction	Jura (CH)	10 à 49 emplois	à Arc jurassien, côté suisse	Changement de locaux
N/A	Jura (FR)	Moins de 10 emplois	Pas encore décidé	Pas de terrain ou de local disponible
Activités immobilières	Berne	Moins de 10 emplois	à l'intérieur de la Suisse hors Arc jurassien	Changement d'adresse changement de siège social

Source : BAK Economics

**Tableau 7-4 Est-ce que votre entreprise prévoit de déménager à moyen terme (2021-2025)?  
- C'est en considération, mais pas encore décidé**

Secteur	Site	Nombre collaborateurs	Motif
Autres activités de services	Doubs	Moins de 10 emplois	Recherche de locaux potentiels
Autres activités de services	Doubs	Moins de 10 emplois	Retraite
Activités financières et d'assurance	Doubs	Moins de 10 emplois	Charges sociales, taxes et impôts trop élevés et inéquitables
Commerce	Doubs	Moins de 10 emplois	Difficulté de recrutement à cause des salaires proposés par la Suisse Immobilier cher
Fabrication de produits métalliques	Territoire de Belfort	10 à 49 emplois	Nous sommes en location actuellement et utilisons 100% de la surface disponible. L'objectif serait d'acheter un bâtiment qui permettrait aussi d'augmenter notre capacité
Autres activités de services	Neuchâtel	Moins de 10 emplois	Achat immobilier ou dématérialisation
Fabrication de produits métalliques	Jura (CH)	50 à 249 emplois	Manque de place, bâtiment vétuste
Activités financières et d'assurance	Jura (CH)	10 à 49 emplois	Changement de locaux, mais toujours dans la capitale jurassienne (Delémont)
Autres activités de services	Jura (CH)	Moins de 10 emplois	Développement d'une nouvelle activité
Autre Industrie manufacturière	BEAJ	10 à 49 emplois	Manque de place dans l'atelier actuel
Santé humaine et action sociale	Territoire de Belfort	Moins de 10 emplois	N/A
Commerce	Neuchâtel	Moins de 10 emplois	Le canton n'est pas assez réactif face au commerce et au tourisme, il ne s'est pas montré à la hauteur du problème face à la Covid et la politique adoptée pour les indemnités a été tout simplement insultante pour les commerçants locaux
Autres activités de services	BEAJ	Moins de 10 emplois	Planification du trafic dans la ville rouge-verte de Bienne (les voitures seront bientôt interdites dans la ville) Problèmes de sécurité et d'étrangers
Information et communication	BEAJ	Moins de 10 emplois	Autorités fiscales compliquées
Information et communication	BEAJ	50 à 249 emplois	Attractivité du lieu pour les jeunes talents est relativement faible. Politique locale très défavorable économiquement.

Source : BAK Economics

**Tableau 7-5 Prévoyez-vous de relocaliser une partie de votre activité dans l'Arc jurassien ?  
- Oui**

Secteur	Site	Collaborateurs
Autre Industrie manufacturière	BEAJ	10 à 49 emplois
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	BEAJ	50 à 249 emplois
Autre Industrie manufacturière	Vaud	50 à 249 emplois
N/A	Jura (CH)	Moins de 10 emplois
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Jura (CH)	50 à 249 emplois
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Jura (CH)	50 à 249 emplois
Fabrication d'équipements électriques	Jura (CH)	250 et plus d'emplois
Autres activités de services	Jura (FR)	Moins de 10 emplois
Autres activités de services	BEAJ / Neuchâtel / VDAJ	Moins de 10 emplois

Source : BAK Economics

**Tableau 7-6 Prévoyez-vous de relocaliser une partie de votre activité dans l'Arc jurassien ? - C'est en considération, mais pas encore décidé**

Secteur	Site	Collaborateurs
Activités financières et d'assurance	BEAJ/Neuchâtel/VDAJ	Moins de 10 emplois
Activités financières et d'assurance	Neuchâtel	10 à 49 emplois
Autres activités de services	Neuchâtel	Moins de 10 emplois
Horlogerie	BEAJ	250 et plus d'emplois
Autres activités de services	Jura (CH)	Moins de 10 emplois
Information et communication	Jura (CH)/Neuchâtel/ Territoire de Belfort	50 à 249 emplois
Autres activités de services	BEAJ	Moins de 10 emplois
Commerce	BEAJ	50 à 249 emplois
Activités immobilières	BEAJ	10 à 49 emplois

Source : BAK Economics

## Experts interviewés

- Prof. Olivier Crevoisier (Economie territoriale et économie institutionnaliste UniNE)
- Laurent Sage (CCI Doubs)
- Gabriel Prêtre (Fondation Sandoz)
- Alexandre Moine (Géographe, Uni Franche-Comté)
- Cedric Bôle (Maire de Morteau)
- Lionel Socchi (Délégué à la Promotion économique, République et Canton du Jura)
- Patrick Linder (Directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), Jura bernois)
- Christine Bonin (direction de l'économie BFC, Chargée de mission Innovation & filières)
- Eric Duruz (Directeur de l'Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux)
- David Bac (Coordinateur du Pôle Intelligence Économique et Territoriale), Daniel Micard, Coordinateur Pôle Innovation ; Jules Mairey-Gieck, développeur de proximité Doubs ; Julien Briseux ; développeur de proximité Jura, tous Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté